

BAROMÈTRE 2025

LA PERCEPTION DES RISQUES
PAR LES FRANÇAIS

L'ANALYSE



L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France. Elle exerce également les missions de recherche, d'expertise, de formation et d'information des publics dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

OBJECTIFS

Le Baromètre de l'ASNR met à disposition une « photographie » annuelle de la perception des risques par les Français, notamment ceux liés aux domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, dans l'objectif de :

- participer à une meilleure information des publics ;
- éclairer les réflexions de l'ASNR et des parties prenantes ;
- nourrir les recherches en sciences sociales menées dans ces domaines ;
- suivre dans le temps l'évolution des perceptions des Français pour identifier et étudier des tendances ou des relations.

Pour répondre à ces objectifs, il étudie notamment :

- les préoccupations sociétales et y situe l'énergie nucléaire et les risques qui lui sont associés ;
- les principaux facteurs reconnus dans la littérature scientifique (le niveau de risque perçu, le niveau de connaissance, la confiance, etc.) pour jouer un rôle important dans la perception des risques ;
- les représentations sociales de l'énergie nucléaire et des différents sujets (science, expertise, radioprotection, sûreté, etc.) auxquels elle est intimement liée.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2025 du Baromètre de l'ASNR présente les résultats de l'enquête annuelle réalisée sur internet du 25 au 30 novembre 2024 par la société Harris Interactive. Au total, 2 135 personnes âgées de 18 ans et plus ont répondu au questionnaire. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération.

Les résultats de cette enquête, tout comme l'ensemble des résultats depuis 1990, sont disponibles sur le site internet du Baromètre de l'ASNR :

<https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr>.

AUTEURS

Hugo LUTUN

Chargé d'études sur la perception des risques (DRPC)

Thierry BOURGOIS

Chargé de mission

LÉGENDES

Dans cette analyse, seules certaines questions sont illustrées par des graphiques. Leur numérotation reprend celle du document de référence *Les graphiques*, disponible sur le site internet du Baromètre.

Dans quelques graphiques du Baromètre ASNR 2025, des pointillés sur les courbes représentent l'absence de données pour certaines années.

BAROMÈTRE ASNR 2025

PARTIE
01

LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES
DES FRANÇAIS

7 → 15

PARTIE
02

LE REGARD DES FRANÇAIS
SUR LA SCIENCE ET L'EXPERTISE

16 → 25

PARTIE
03

LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS
À RISQUE

26 → 42

PARTIE
04

LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE,
LA RADIOPROTECTION ET LA SÛRETÉ

43 → 65



L'essentiel du Baromètre 2025 de l'ASNR

L'édition 2025¹ s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. Comme toutes les enquêtes depuis 1997, celle-ci a été menée à l'automne précédant la publication (du 25 au 30 novembre 2024) auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Le questionnaire est resté stable afin d'assurer la continuité des séries de données, avec des ajouts et retraits de questions à la marge. Les deux évolutions méthodologiques introduites en 2020 ont été reconduites cette année : tout d'abord, l'échantillon représentatif compte à nouveau 2 000 personnes au lieu de 1 000 les années antérieures, ce qui améliore la fiabilité des résultats ; par ailleurs, l'enquête est désormais réalisée sur internet alors que la collecte des résultats se faisait, jusqu'en 2019, par des entretiens en face-à-face au domicile des personnes interrogées.

Le Baromètre de l'ASNR suit depuis plus de 30 ans la perception des risques par les Français. En 2025, il présente les évolutions de cette perception selon quatre grands axes : les préoccupations principales des Français, leur regard sur la science et l'expertise, leur perception des situations à risque et leur opinion sur la radioprotection, l'énergie et la sûreté nucléaire.

Les préoccupations actuelles des Français

En 2024, **le pouvoir d'achat demeure le premier sujet de préoccupation** des Français, avec 24 % des réponses (-1 point par rapport à 2023). Le dérèglement climatique conserve de peu sa deuxième position (14 %, -4 points). L'immigration partage cette année la troisième position avec l'instabilité géopolitique qui fait son retour, pour la première fois depuis 2022, parmi le trio de tête.

Parmi les principales **préoccupations environnementales**, le dérèglement climatique (37 %), en dépit d'une baisse exceptionnelle de son score de 7 points, reste loin devant « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (17 %) et la pollution de l'eau (14 %, +2 points).

Concernant **l'influence du dérèglement climatique sur l'environnement**, 77 % l'estiment forte pour un ensemble d'enjeux environnementaux, en particulier sur les inondations (89 %), les sécheresses (89 %) et les canicules (87 %), alors que les liens sont jugés plus faibles pour la grêle (67 %), la pollution des sols (65 %) et les séismes (60 %).

Le regard des Français sur la science et l'expertise

Cette année, **l'image de la science et des experts scientifiques** demeure stable : 64 % des Français font confiance aux institutions scientifiques (+2 points) et 57 % des Français ont une bonne opinion des experts scientifiques (-1 point). Les qualités les plus attendues pour les experts scientifiques continuent d'être, pour la cinquième année consécutive, **l'honnêteté** dans la démarche scientifique (51 %), **la compétence** technique (45 %) et **l'indépendance** de jugement (41 %).

Pour la quatrième année consécutive, les Français renforcent leur attachement à **un recours des décideurs aux experts scientifiques**. Ils sont 75 % à estimer que « les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte l'avis des experts scientifiques » (+4 points).

L'exigence d'un **accès large à une information de qualité** est réaffirmée en 2024. Les Français sont 88 % à estimer qu'« il faut mettre à la portée de tous **une information compréhensible** sur les risques des installations » et sont 73 % à juger prioritaire que les organismes d'expertise rendent leurs **rapports publics**. En revanche, seuls 52 % d'entre eux souhaitent participer à des réunions d'information et de concertation sur les installations à risque. Le sentiment que d'autres personnes sont plus compétentes qu'eux (25 %) constitue le principal frein à leur participation, tandis que le sentiment d'être directement concerné (45 %) en est le principal levier.

¹ Les dates indiquées dans le texte renvoient à l'année de l'enquête, qui précède d'un an celle de la publication du Baromètre : l'édition 2025 du Baromètre correspond ainsi à la perception des Français en novembre 2024.

Les Français et les situations à risque

Parmi les **24 situations à risque** suivies par le Baromètre en novembre 2024, **le cancer** (76 % de réponses « élevés », +3 points) est, pour la quatrième année consécutive, **la situation perçue comme la plus risquée** par les Français. Vient ensuite **la drogue**, qui se maintient à la 2^e place (74 %, +3 points), et les pesticides qui obtiennent cette année la 3^e position (69 %, +3 points).

Cette année, le Baromètre introduit **une nouvelle approche** dans l'étude de la perception des risques en interrogeant les Français **sur les risques de décès** qu'ils associent aux différentes situations à risque. Parmi les 23 situations à risque interrogées¹, **le cancer** (78 % de réponses « élevés »), la consommation de tabac (72 %) et de **drogue** (69 %) sont considérées par les Français comme **les plus potentiellement mortelles**. À l'inverse, le radon dans les habitations (21 %), l'intelligence artificielle (18 %) et les radiographies médicales (17 %) sont perçues comme les moins potentiellement mortelles. Les **accidents de la route** et les **centrales nucléaires** sont les situations pour lesquelles la perception du **risque de décès semble jouer le rôle le plus important dans l'évaluation globale des risques** par les Français. À l'inverse, les inondations et l'intelligence artificielle sont celles pour lesquelles ce facteur paraît jouer le rôle le moins important.

Parmi les 24 situations à risque suivies cette année, **le tabac** (78 %), l'alcool (76 %, -1 point) et les accidents de la route (76 %) demeurent celles pour lesquelles les Français **se sentent les mieux informés des risques**. En revanche, les déchets chimiques (25 %, +1 point), les installations chimiques (24 %, -1 point) et le radon (21 %, +3 points) sont les situations pour lesquelles les Français se sentent les moins bien informés des risques.

La confiance accordée par les Français aux autorités **pour les protéger des situations à risque reste faible** (32 % de réponses « oui » en moyenne). Pour la troisième année consécutive, **les radiographies médicales obtiennent le score de confiance le plus élevé** (47 %, +3 points). Elles sont suivies par l'intelligence artificielle, nouvellement introduite, et les centrales nucléaires qui partagent cette année la deuxième place avec un score commun de 43 %. La « défiance » des Français demeure la plus élevée pour la drogue (57 % de réponses « non », +4 points), les pesticides (49 %, -4 points) et la pollution des sols (46 %, -3 points).

Les Français, l'énergie nucléaire, la radioprotection et la sûreté

Après une évolution significative en 2022, **l'opinion des Français en faveur de l'énergie nucléaire** s'est stabilisée depuis 2023. Près d'un Français sur deux (48 %, -1 point) est pour la construction de nouvelles centrales nucléaires, tandis que 25 % sont contre (+3 points).

L'argument principal en faveur de l'énergie nucléaire demeure **l'indépendance énergétique** (38 %, -4 points), loin devant le faible coût de l'électricité (24 %, +1 point), mais l'écart entre ces deux arguments s'amenuise encore cette année. La **production de déchets radioactifs** reste le premier argument contre l'énergie nucléaire (31 %, -2 points), devançant de 8 points le risque d'accident en deuxième position (23 %, -1 point).

En 2024, sur un ensemble de quatre qualités, **l'énergie nucléaire et l'énergie solaire sont à égalité, pour la première fois**, avec un score moyen de 26 %. **L'énergie solaire** conserve son titre d'énergie considérée comme « **la plus respectueuse de l'environnement** » (36 %, -3 points) et d'énergie « **d'avenir** » (32 %, +1 point). Alors que **l'énergie nucléaire** continue de s'imposer comme l'énergie « **la plus performante** » (45 %, +1 point) et arrive en tête pour la première fois concernant **le coût de l'énergie** (26 %, +1 point).

¹ Exceptionnellement pour cette question, le « terrorisme » a été mis à l'écart et n'a pas été interrogé. Il a été considéré que la formulation de cette question était inadaptée pour ce sujet.

Concernant **la perception de la radioactivité**, la majorité des Français considère que **la principale source d'exposition à la radioactivité** en France est d'origine artificielle (57 %, +2 points). Dans le détail, **les installations nucléaires industrielles et militaires** sont les plus citées (31 %), suivies des actes médicaux (26 %), des rayonnements issus d'éléments naturels présents dans le sol (14 %, +1 point), des rayonnements issus du soleil et de l'espace (12 %, -2 points), du radon¹ (11 %, +2 points) et de la consommation de poissons, crustacés et coquillages (6 %, +3 points).

Concernant **la gestion des déchets radioactifs**, la majorité des Français (64 %, -4 points) continue d'estimer que la position « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » est de « **se décider et appliquer au plus vite la solution** ». Seuls 7 % (+2 points) préfèrent « laisser le choix aux générations futures ». Par ailleurs, 35 % estiment qu'il est aujourd'hui « possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » et 30 % (-2 points) pensent le contraire.

La confiance dans les mesures de sûreté franchit, cette année, son point le plus haut depuis le début de l'historique (2007) : 64 % (+1 point) des Français estiment que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises ». Néanmoins, **les attentes des Français en matière de sûreté demeurent élevées** : 83 % déclarent que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». De plus, ils restent majoritairement convaincus (68 %) que la « sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité ».

Parmi différentes mesures proposées pour renforcer la sûreté des installations nucléaires, le développement de la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants et le renforcement des inspections des autorités compétentes arrivent en tête des priorités des Français (77 % de réponses « prioritaire » chacune).

Au sujet de **l'extension de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires**, 52 % (+1 point) des Français estiment que c'est un bon choix contre 27 % (+1 point) qui pensent le contraire. Cependant, 41 % (+3 points) affirment que « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » contre 22 % (-1 point) qui ne sont pas d'accord.

Concernant la perception des catastrophes, **les centrales nucléaires** restent en 2024 les installations qui, selon les Français, **risquent le plus de provoquer un accident grave** en France (24 %). Viennent ensuite les stockages de déchets radioactifs (19 %, +2 points), les laboratoires de recherche sur les virus (16 %) et les installations chimiques (15 %, -3 points). **L'accident de Tchernobyl demeure la catastrophe jugée la plus effrayante** (46 %), avec un taux de citation en hausse de 7 points cette année, devant l'accident de Fukushima (18 %), qui retrouve sa deuxième position, et la pandémie de la Covid-19 (15 %) dont le score chute de 4 points mais qui continue de marquer les esprits cinq ans après la crise sanitaire.

En 2024, 93 % des Français (+1 point) **n'écartent pas totalement l'idée qu'un accident** de la même ampleur que celui de Fukushima puisse se produire en France, contre seulement 7 % pour qui ce n'est « pas du tout probable ». Par ailleurs, les résultats d'une nouvelle question ajoutée cette année révèlent que 81 % des répondants pensent que la population française n'est pas suffisamment préparée en cas d'accident nucléaire de grande ampleur.

¹ Le radon est un gaz radioactif, inodore et incolore, qui se forme naturellement par la désintégration radioactive de l'uranium présent dans les roches et le sol.

PARTIE 01

LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANÇAIS

En 2024, le pouvoir d'achat demeure le premier sujet de préoccupation des Français devant le dérèglement climatique qui conserve de peu sa deuxième position. L'immigration partage cette année la troisième position avec l'instabilité géopolitique qui fait son retour, pour la première fois depuis 2022, parmi le trio de tête.

Parmi les principales préoccupations environnementales, le dérèglement climatique, en dépit d'un recul important dans les préoccupations, conserve sa large domination sur les autres sujets. Concernant l'influence du dérèglement climatique sur un ensemble d'enjeux environnementaux, la majorité des Français l'estime forte, en particulier sur les inondations, les sécheresses et les canicules.

LES PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES
DES FRANÇAIS

8 → 11

LES PRÉOCCUPATIONS
ENVIRONNEMENTALES

12 → 15

L'année 2024 a été marquée par des événements majeurs tant au plan national qu'international, qu'il convient de rappeler pour mieux appréhender les résultats du Baromètre 2025 de l'ASNR.

Au plan international, les conflits persistants en Ukraine et à Gaza ont continué d'ébranler la stabilité mondiale, tandis que l'élection de Donald Trump a captivé l'attention du monde entier.

En France, les résultats des élections européennes du 9 juin ont déclenché une crise politique inédite, poussant le président de la République, Emmanuel Macron, à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées. À l'issue de cette élection, ne dégagant pas de majorité stable, s'est révélée une période d'instabilité gouvernementale.

Concernant le climat, selon l'Organisation météorologique mondiale, 2024 représente non seulement l'année la plus chaude jamais enregistrée mais aussi la dixième année consécutive où les températures atteignent des records. Au cours de cette année, la planète a été touchée par de multiples catastrophes naturelles, dont des inondations d'une ampleur inédite en Haute-Loire ainsi que dans la région de Valence, les plus meurtrières pour l'Espagne depuis 1962¹.

L'enquête du Baromètre 2025 de l'ASNR a été réalisée (du 25 au 30 novembre) en plein milieu d'une réorganisation du gouvernement français et au lendemain des inondations dans la région de Valence (29 et 30 octobre) et de l'élection présidentielle américaine remportée par Donald Trump (le 5 novembre).



Les préoccupations principales des Français

En novembre 2024, le pouvoir d'achat, qui avait connu un net recul en 2023 par rapport à 2022 (-11 points), reste en tête des préoccupations (24 %, -1 point).

Le dérèglement climatique (14 %), quant à lui, voit son score diminuer de 4 points et conserve de peu sa deuxième position.

L'immigration (11 %) partage cette année la troisième position avec l'instabilité géopolitique (11 %, +3 points) qui fait son retour, pour la première fois depuis 2022, parmi les trois principales préoccupations des Français.

La prise en compte des deux réponses formulées par les Français (« première » et « deuxième » préoccupations) place également en tête le pouvoir d'achat (39 % pour la « première » et la « deuxième » préoccupations cumulées), mais avec un recul de 4 points par rapport à 2023. Le score cumulé des deux réponses confirme le recul du dérèglement climatique parmi les préoccupations des Français (26 %, -6 points par rapport à 2023). Il est à noter qu'en score cumulé, l'insécurité (23 %) et la santé (22 %) se situent au même niveau que l'instabilité géopolitique mondiale (23 %) et l'immigration (22 %).

Le pouvoir d'achat

L'année 2024 marque un fort ralentissement de l'inflation en France, qui est passée à 2 % contre 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022² : celui-ci a contribué à une augmentation du pouvoir d'achat des Français de 2,5 % par rapport à 2023³.

Cependant, les Français ne semblent pas ressentir cette désinflation. Selon une étude ELABE réalisée en janvier 2025, « 65 % des Français ont le sentiment que leur pouvoir d'achat a baissé ces derniers mois ». De plus, 27 % d'entre eux ont estimé qu'il avait beaucoup baissé. Ce score est certes plus faible de 13 points que celui mesuré lors du pic de l'inflation en novembre 2022 mais reste néanmoins plus élevé qu'au début de la montée de l'inflation (25 % en octobre 2021).

L'INSEE connaît très bien ce phénomène de décalage entre l'évolution du ressenti des Français et l'évolution des prix. L'inflation ressentie par les Français peut être différente de l'inflation calculée par l'INSEE. L'indice des prix à la consommation, calculé par l'INSEE, « se réfère à un panier de consommation moyen alors que les consommateurs retiennent probablement leur propre structure budgétaire ». Ensuite, des biais cognitifs et effets psychologiques peuvent donner du sens à ce phénomène. Un biais de négativité pourrait expliquer que les Français sont davantage marqués par les prix en hausse que par les prix en baisse. Un effet de fréquence pourrait aussi expliquer que les Français prennent plus conscience de l'augmentation du prix de la baguette, qu'ils achètent quotidiennement, que de la baisse de celui des machines à laver, qu'ils n'achètent qu'exceptionnellement. L'INSEE rappelle que l'indice des prix mesure l'évolution des prix en supposant une qualité constante des produits consommés. Toutefois,

¹ Selon European Severe Storms Laboratory, dont la base de données est consultable en ligne (<https://www.essl.org/cms/>).

² Selon la moyenne annuelle de l'évolution de l'IPC (l'indice des prix à la consommation) calculé par l'INSEE, qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français.

³ Selon le pouvoir d'achat du RDB (revenu disponible brut des ménages), calculé par l'INSEE, qui correspond au volume de biens et services que les revenus primaires (revenus d'activité et revenus de la propriété) - majorés des prestations sociales en espèces et diminués des cotisations et des impôts versés - des ménages permettent d'acheter.

de nombreux biens, tels que les smartphones ont vu leurs fonctionnalités considérablement progresser ces dernières années. Ainsi, les prix revus à la hausse pour ces cas de figure ne sont pas considérés comme de l'inflation dans le calcul de l'indice. Enfin, les dépenses pré-engagées (électricité, gaz, abonnements internet, assurances, etc.) contribuent elles aussi à nourrir ce sentiment de perte de pouvoir d'achat. Leur poids dans le budget des ménages s'est fortement accru au fil du temps : elles représentaient 12,6 % du revenu disponible en 1960 contre 27,9 % en 2022. La part du budget arbitral, c'est-à-dire celle que les Français peuvent librement consacrer à d'autres dépenses, s'est donc considérablement réduite. Ainsi, même si l'inflation tend à ralentir, le sentiment de contrainte financière demeure, car la marge de manœuvre effective des ménages se restreint. D'après Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture de l'INSEE, il y aurait un décalage de six à huit mois entre la perception qu'ont les ménages de l'inflation et le moment où l'INSEE relève les prix pour réaliser ses calculs. Nous pourrions alors nous attendre à ce que la préoccupation des Français pour le pouvoir d'achat soit amenée à diminuer dans le futur.

On peut également noter que la préoccupation des Français pour le pouvoir d'achat varie selon les profils. Ainsi, 33 % des ouvriers la placent en priorité, contre seulement 20 % des retraités et 18 % des cadres. Cette différence de perception pourrait s'expliquer en partie par le poids relatif des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages selon leur niveau de revenu. D'après l'INSEE, en 2017, ces dépenses représentaient 41 % du budget des ménages les plus modestes, contre 28 % pour les plus aisés, avec un écart particulièrement marqué concernant celles liées aux loyers et charges (24 % contre 9 %). Par ailleurs, les personnes consultant presque quotidiennement les réseaux sociaux se montrent plus préoccupées par cette question (27 %) que celles qui les fréquentent rarement ou jamais (18 %).

Le dérèglement climatique

En 2004, l'année de son entrée dans le choix de réponses, le dérèglement climatique récoltait seulement 2 % des réponses, les Français étant alors principalement préoccupés par le chômage (22 %). En 2021, le dérèglement climatique atteint son score le plus élevé (22 %) et devient la principale préoccupation des Français (à égalité avec la santé). Il recule en deuxième position l'année suivante (15 %), avec l'entrée en force du pouvoir d'achat (36 % des réponses en 2022). En 2023, alors que la préoccupation pour le pouvoir d'achat recule (25 %

des réponses en 2023), l'écart se réduit et le dérèglement climatique se rapproche de la première position (18 %).

Cependant, en 2024, en dépit de nouveaux records climatiques (comme chaque année depuis une décennie) accompagnés de catastrophes naturelles à travers le monde, le dérèglement climatique perd 4 points par rapport à 2023 (14 %) : il reste la deuxième préoccupation des Français mais ne se distingue plus que de quelques points des autres sujets.

Cette évolution est cohérente avec les données du Baromètre sur les représentations sociales du changement climatique de l'ADEME. Ce dernier indique qu'en 2024, 9 % des Français affirmaient que « l'environnement / la transition écologique » paraît comme le sujet de société le plus important contre 16 % en 2019. Toujours d'après le Baromètre de l'ADEME, 26 % des Français estiment qu'on parle trop du changement climatique dans les médias, alors qu'ils n'étaient que 19 % à le penser en 2019. De plus, 29 % des Français pensent que « les désordres du climat et leurs conséquences sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu » contre 22 % en 2023. Des sentiments de surinformation et/ou de désinformation représentent des pistes explicatives intéressantes à un tel résultat.

Les résultats du Baromètre de l'ASNR mettent une nouvelle fois en lumière des divergences d'opinion autour de la question climatique, fortement marquée par les orientations politiques. Ainsi, 22 % des Français se déclarant « à gauche » se disent principalement préoccupés par le dérèglement climatique, contre seulement 8 % parmi ceux s'identifiant « à droite ».

L'instabilité géopolitique mondiale

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements susceptibles d'alimenter un sentiment d'instabilité géopolitique chez les Français, notamment la propagation et l'intensification des conflits à l'échelle mondiale. En effet, selon l'ACLED (*Armed Conflict Location & Event Data*), le nombre de conflits a doublé en cinq ans. De plus, en 2024, la violence politique¹ a augmenté de 25 % (par rapport à 2023), avec plus de 223 000 décès enregistrés. Pour rappel, l'enquête du Baromètre réalisée en 2022 indiquait que 17 % des répondants craignaient une troisième guerre mondiale. Cette année, 65 % des Français se disent inquiets à l'idée que le conflit en Ukraine se propage en France².

En parallèle, les réorganisations gouvernementales de la France et des États-Unis viennent également nourrir les inquiétudes des Français et amplifier cette incertitude géopolitique.

¹ La violence politique peut être comprise comme « l'utilisation de la force par un groupe avec un objectif ou une motivation politique, ou avec des répercussions politiques spécifiques » selon le Codebook de l'ACLED.

² Selon l'étude « Les Français et la guerre en Ukraine » réalisée par ELABE du 11 au 12 juin 2024.

En novembre 2024, 62 % des Français étaient inquiétés par l'élection de Donald Trump¹ et en décembre, 61 % des Français s'inquiétaient de la situation politique de la France².

Par conséquent, il n'est pas étonnant de constater une hausse du nombre de réponses en faveur de l'instabilité géopolitique mondiale (11 %, +3 points par rapport à 2023), faisant d'elle la troisième préoccupation principale des Français. Les personnes âgées de 65 ans et plus se montrent particulièrement sensibles à cette situation internationale : 17 % d'entre elles se déclarent préoccupées contre 9 % pour les moins de 65 ans.

L'immigration

Chaque année, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur publie les statistiques de l'immigration, de l'asile et de l'accès à la nationalité française. Les premiers chiffres provisoires, publiés le 4 février 2025, révèlent que le nombre de titres de séjour délivrés en 2024 n'a pas significativement augmenté par rapport à 2023 (+1,8 %). Cependant, le nombre de titres de séjours délivrés pour un motif « humanitaire » a lui augmenté de 13,5 %. Les Ukrainiens sont la première nationalité à demander l'asile et le nombre de leur demande a quadruplé en 2024 (+293,9 % par rapport à 2023).

Aussi, dans un monde où le nombre de réfugiés de guerre augmente, il semble pertinent d'analyser ensemble les réponses obtenues pour les sujets de l'immigration (11 %) et de l'instabilité géopolitique mondiale (11 %). Le cumul des deux scores s'établit à 22 %, soit seulement 2 points derrière le pouvoir d'achat, préoccupation majeure des Français.

L'immigration demeure un sujet hautement politique. Ainsi, 12 % des personnes se disant « plutôt à droite » placent l'immigration en principale préoccupation, un chiffre qui grimpe à 22 % chez celles se déclarant « à droite » et atteint 30 % chez celles qui se déclarent « très à droite ». À l'inverse, seuls 1 % des Français se positionnant à gauche de manière générale la considèrent comme une priorité.

L'insécurité

L'insécurité arrive ensuite en 4^e position des principales préoccupations des Français (avec 10 % des réponses). Au cours de ces vingt dernières années, les préoccupations sécuritaires ont peu évolué avec un score moyen de réponses de 9 % et

un pic de 20 % en 2018 notamment dû au mouvement des « gilets jaunes ». Le score de 2024 est à considérer au regard des Jeux Olympiques de Paris, qui se sont déroulés en juillet et septembre (Jeux paralympiques), sans incident majeur. Ces événements sportifs ne semblent toutefois pas avoir eu d'effet notable – ni en hausse, ni en baisse – sur le sentiment d'insécurité exprimé en novembre par les Français.

La santé

La préoccupation pour la santé semble s'être stabilisée à un niveau (10 % des réponses) bien inférieur à celui mesuré pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 (26 % en 2020 et 22 % en 2021).

Il sera intéressant d'observer l'évolution lors de la prochaine enquête, en ayant un regard attentif sur l'impact de la grippe saisonnière de l'hiver 2024-2025. Celle-ci a débuté précocement (mi-décembre), avec une intensification marquée de la circulation des virus grippaux au moment de la période des fêtes de fin d'année. Toutes les régions métropolitaines ont été placées en épidémie selon Santé publique France. De plus, la situation observée en France métropolitaine pour la 4^e semaine de janvier 2025 indiquait un taux d'incidence de 666 (pour 100 000 habitants) contre 500 pour la même semaine en 2024³.

Les risques nucléaires

Pour la onzième année consécutive, les risques nucléaires terminent en bas du classement des préoccupations françaises. Néanmoins, en 2024, la proportion de Français principalement préoccupés par les risques nucléaires est passée de 1 % (moyenne établie depuis 2020) à 4 %. Un tel score n'avait pas été observé depuis 2019.

Il est intéressant de constater que la préoccupation des Français vis-à-vis des risques nucléaires varie en fonction de leur connaissance et/ou de leur familiarité avec le sujet. Ainsi, les personnes qui lisent souvent des magazines scientifiques sont plus préoccupées par ces risques que les autres (6 %). Par ailleurs, seuls 1 % des habitants vivant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire – potentiellement les plus sensibilisés aux risques – en font une priorité, contre 4 % de ceux résidant à plus de 20 km d'une centrale.

¹ Selon l'étude « Les Français et l'élection de Donald Trump » réalisée par ELABE le 6 novembre 2024.

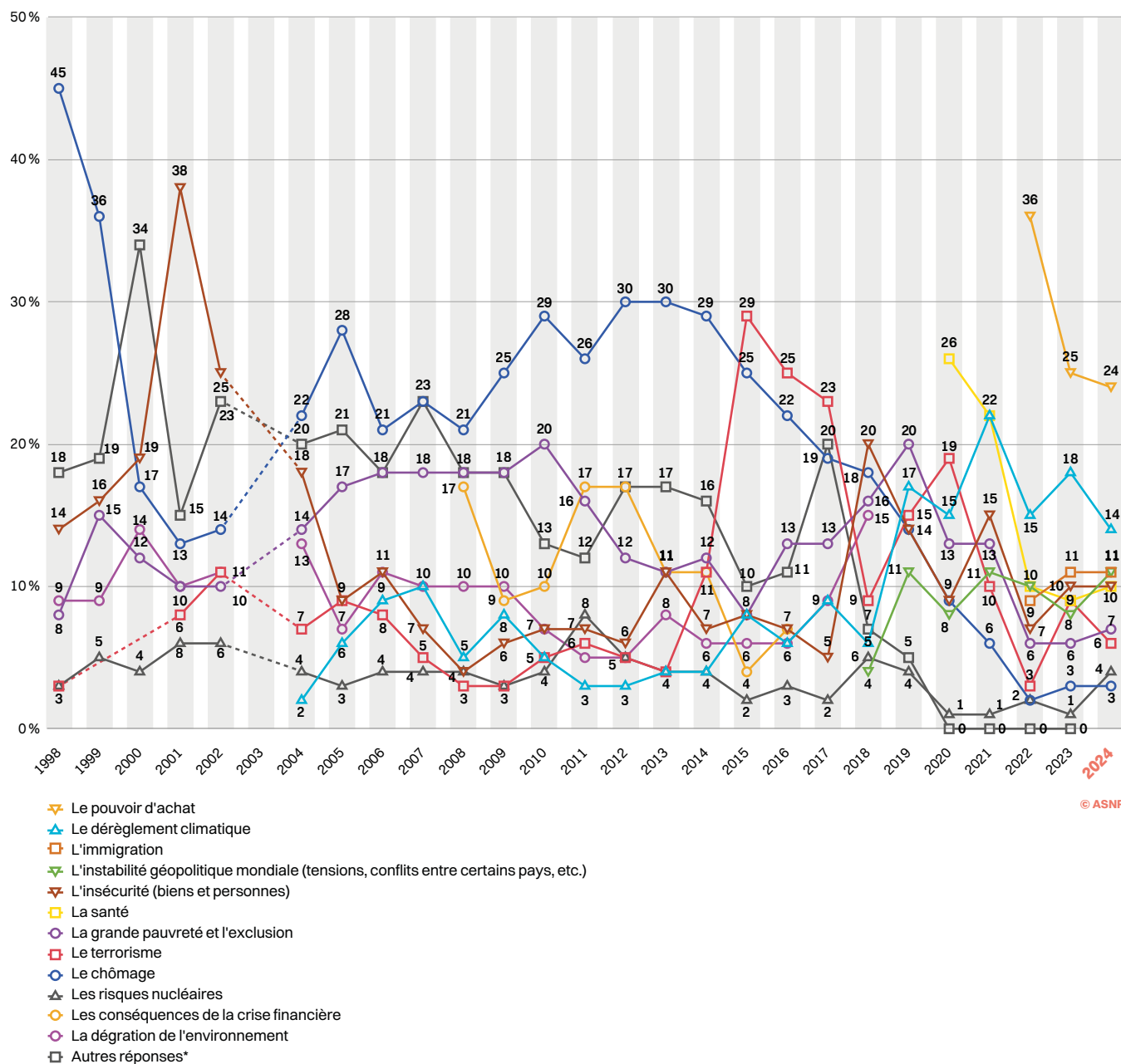
² Selon l'étude « Les Français et la situation politique française » réalisée par ELABE du 10 au 11 décembre 2024.

³ Selon les données France, Sentinelles & IQVIA EMR (Electronic Medical Record).

QUESTION N°1

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ?

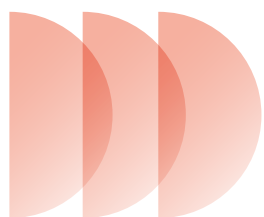
EN PREMIER - ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998 À 2024 (en %)



© ASNR

Les modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « l'insécurité » a remplacé « la violence dans les banlieues ». La modalité « la misère et l'exclusion » a été remplacée en 2018 par « la grande pauvreté et l'exclusion ». En 2019, la modalité « les bouleversements climatiques » a été remplacée par « le dérèglement climatique » et « l'insécurité » par « l'insécurité (biens et personnes) » ; les modalités « la dégradation de l'environnement », « les accidents de la route », « le sida », « les risques alimentaires », « les risques chimiques », « la qualité des soins médicaux » et « les toxicomanies » ont été retirées. En 2020, la modalité « la santé » a été ajoutée. En 2022, la modalité « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » a été remplacée par « l'instabilité géopolitique mondiale (tensions, conflits entre certains pays, etc.) » ; les modalités « le pouvoir d'achat » et « l'immigration » ont été ajoutées.

*La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10 % en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4 % en 2009.



Les préoccupations environnementales

Le dérèglement climatique, la principale préoccupation environnementale

Depuis 2000, le Baromètre étudie en détail les préoccupations environnementales des Français.

Parmi la liste de préoccupations environnementales proposées depuis 2014, le dérèglement climatique s'est installé en tête.

Cependant, après son score record l'année dernière (44 % en 2023), le dérèglement climatique récolte cette année 37 % des réponses, soit 7 points de moins. Une baisse aussi importante n'avait pas été constatée depuis la période 2007-2008. Ce résultat fait écho à l'analyse proposée dans la partie précédente sur les préoccupations générales des Français. De plus, il permet d'observer un intérêt moindre de certains Français pour le sujet du dérèglement climatique en comparaison à d'autres sujets environnementaux, en particulier les catastrophes naturelles.

Alors qu'en 2023, l'écart entre le dérèglement climatique et les dommages liés aux catastrophes naturelles (deuxième préoccupation environnementale) s'élevait à 27 points (soit 1 point de moins qu'en 2022), il se réduit désormais à 20 points.

La pollution de l'eau (14 %, +2 points) complète le podium des préoccupations environnementales, pour la troisième année consécutive. On retrouve ensuite la disparition d'espèces animales (11 %, +2 points), la pollution de l'air (9 %, +3 points), la destruction des forêts (7 %, -2 points) et la pollution des sols (5 %, +2 points).

Hormis pour la destruction des forêts, la chute du score du dérèglement climatique (-7 points par rapport à 2023) semble avoir profité aux autres sujets et explique en partie l'augmentation de leur score. Cependant, les résultats de cette année 2024 ne suffisent pas pour remettre aujourd'hui en cause les tendances qui se sont dessinées ces dernières années.

Les préoccupations pour les dommages liés aux catastrophes naturelles se maintiennent

Les préoccupations pour les dommages liés aux catastrophes naturelles tendent à augmenter depuis leurs hausses particulières en 2019 (+5 points) et en 2023 (+4 points). En 2024, les « dommages liés aux catastrophes naturelles » (17 %) se maintiennent à la deuxième place des préoccupations environnementales, à leur niveau de l'année dernière.

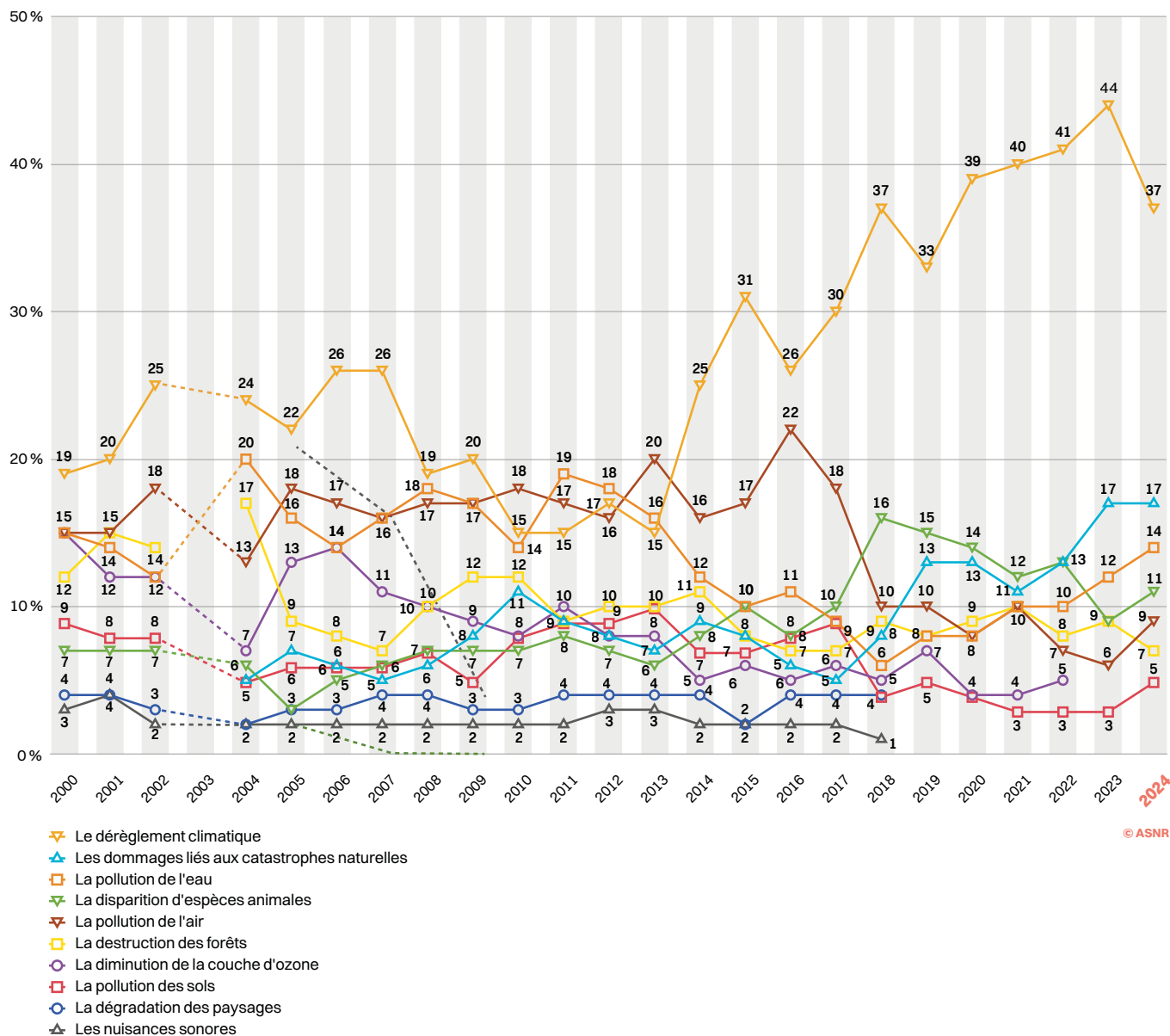
Les résultats de l'enquête de l'IFOP, réalisée en juin 2024, sur la perception des freins et leviers face aux risques, montrent que 89 % des Français pensent qu'« avec le réchauffement climatique, les risques naturels vont se multiplier en France » (+3 points par rapport à février 2023).

La préoccupation pour les catastrophes naturelles semble liée non seulement au dérèglement climatique, mais aussi à plusieurs facteurs individuels. Ainsi, 20 % des femmes considèrent ce sujet comme leur principale préoccupation environnementale, contre 14 % des hommes. L'âge joue également un rôle : 25 % des personnes de 65 ans et plus en font une priorité, contre seulement 14 % des moins de 65 ans. Le niveau d'études apparaît tout aussi déterminant : 23 % des personnes n'ayant pas le baccalauréat se disent préoccupées par les catastrophes naturelles, contre 14 % de celles ayant un niveau supérieur à Bac +2. Enfin, le visionnage de la télévision semble également corrélé : 20 % des téléspectateurs quotidiens désignent les catastrophes naturelles comme le sujet environnemental le plus préoccupant, contre 9 % de ceux qui ne la regardent jamais.

QUESTION N°2

Voici un certain nombre de sujets environnementaux.
Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2000 À 2024 (en %)



© ASNR

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « la pollution de l'air » a remplacé « la pollution de l'air dans les agglomérations » et « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) » a remplacé « le réchauffement de l'atmosphère ». En 2004, « la pollution de l'eau » a remplacé « la pollution des lacs, des rivières et des mers ». En 2014, le « réchauffement climatique » a remplacé « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) ». En 2019, « les nuisances sonores » et « la dégradation des paysages » ont été retirées. « Le réchauffement climatique » a été remplacé par « le dérèglement climatique ». En 2023, la modalité « la diminution de la couche d'ozone » a été supprimée.

Une relation de causalité entre le dérèglement climatique et les autres sujets environnementaux

Le Baromètre comporte cette année une nouvelle question permettant justement d'étudier la relation de causalité qu'établissent les Français entre le dérèglement climatique et les sujets environnementaux plus « spécifiques ». Pour une liste de quinze catastrophes naturelles ou préoccupations environnementales, les Français sont en moyenne 77 % à estimer que le dérèglement climatique a une influence forte (réponses « influence plutôt forte » ou « très forte ») sur ces sujets. Les inondations (89 %), les sécheresses (89 %) et canicules (87 %) présentent, pour les Français, les liens les plus forts avec le dérèglement climatique. À l'inverse, les séismes (60 %), la pollution des sols (65 %) et la grêle (67 %) présentent, pour eux, les liens les moins forts avec le dérèglement climatique.

Si cette relation est très largement partagée chez les Français (77 % en moyenne), elle l'est davantage chez certains groupes sociaux. Les femmes sont 81 % (en moyenne) à estimer que le dérèglement climatique a une influence forte sur les quinze sujets environnementaux listés, alors que les hommes sont 74 % à faire ce lien. Au niveau de l'âge, les 65 ans et plus se distinguent également : ils sont 81 % à établir une relation, soit 5 points de plus que les moins de 65 ans. Concernant la consultation des médias, la télévision divise une fois de plus les publics, avec 80 % des personnes qui la regardent tous les jours reconnaissant une influence forte contre 65 % de celles qui ne la regardent jamais.

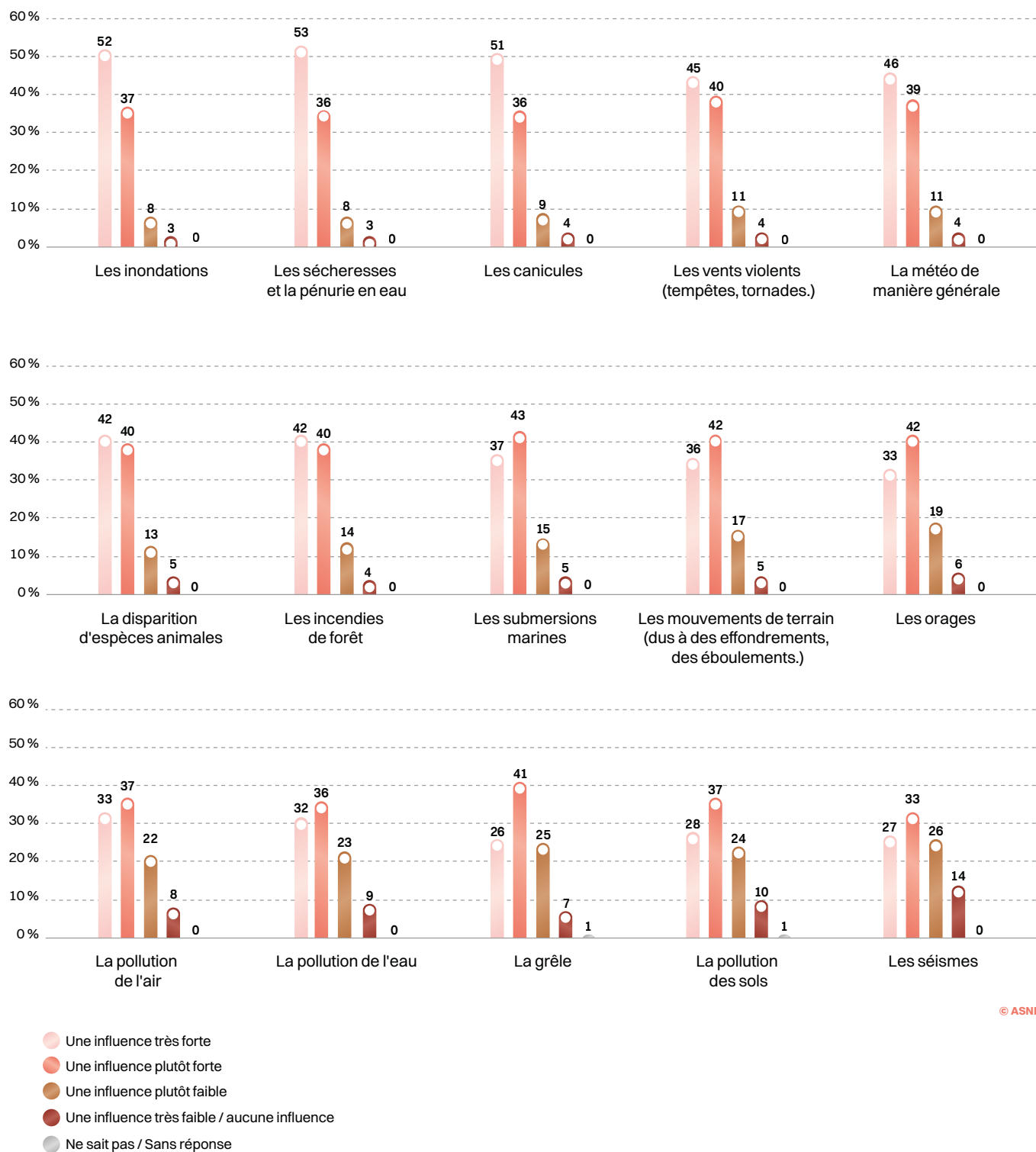
Plus en détail, on relève des différences particulièrement marquées chez les 65 ans et plus pour les submersions marines (87 % contre 78 % chez les moins de 65 ans), les mouvements de terrain (85 % contre 74 %) et les vents violents (91 % contre 82 %). Ensuite, chez les femmes pour les séismes (71 % contre 41 % chez les hommes). Puis, chez les téléspectateurs quotidiens pour les vents violents (89 % contre 73 % chez ceux qui ne la regardent jamais) et la grêle (71 % contre 56 %).

Si l'on catégorise les sujets de cette liste en regard de la question sur les préoccupations environnementales, présentées dans la partie précédente. On relève que 82 % des Français estiment que le dérèglement climatique a une influence forte sur la disparition d'espèces animales, 80 % (en moyenne) sur toutes les catastrophes naturelles énoncées, 70 % sur la pollution de l'air, 68 % sur la pollution de l'eau et 65 % sur la pollution des sols. Ces résultats suggèrent que les préoccupations environnementales liées à la pollution sont perçues comme un peu plus déconnectées du dérèglement climatique que d'autres enjeux. En particulier, la pollution de l'eau qui est jugée moins influencée par le dérèglement climatique (68 %) que la moyenne des autres sujets évoqués (77 %, soit un écart de 9 points).

QUESTION N°3

Selon vous, le dérèglement climatique a-t-il une influence forte ou faible sur chacun des phénomènes suivants ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

PARTIE 02

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA SCIENCE ET L'EXPERTISE

En 2024, l'image de la science et des experts scientifiques demeure stable. Les Français insistent, pour la quatrième année consécutive, sur la nécessité de voir l'expertise scientifique prendre place au cœur des décisions politiques.

L'IMAGE DE LA SCIENCE
ET DE L'EXPERTISE

17 → 21

LE PARTAGE DES RÉSULTATS
DE L'EXPERTISE

22 → 23

LA PARTICIPATION CITOYENNE

24 → 25



L'image de la science et de l'expertise

L'image de la science

Depuis la fin de l'urgence sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la santé¹, l'image de la science peine à se redorer auprès des Français. En 2024, 64% des Français déclarent faire confiance aux institutions scientifiques, soit une hausse de 2 points par rapport à 2023. Il s'agit du niveau de confiance le plus élevé depuis que celui-ci a chuté de 10 points en 2020. Entre 2020 et 2024, il est resté relativement stable avec une moyenne de 62% de réponses positives qui reste néanmoins inférieure au score obtenu avant la crise sanitaire (71% en 2019).

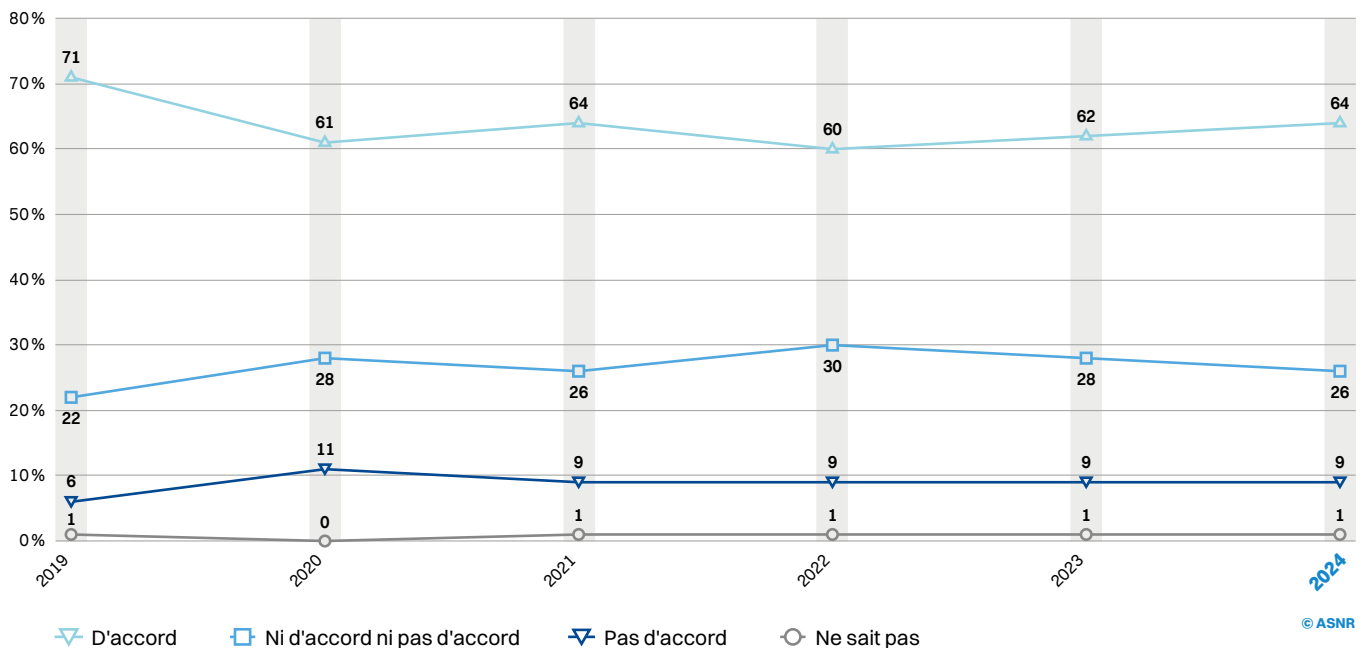
En outre, cette confiance varie significativement selon les profils. Ainsi, 71% des personnes ayant un niveau d'études supérieur à Bac +2 disent avoir confiance dans les institutions scientifiques, contre 61% de celles dont le niveau d'études est inférieur ou égal à Bac +2. De même, les adeptes de revues et de magazines scientifiques affichent un taux de confiance plus élevé (68%) que ceux qui n'en lisent jamais (56%).

Concernant les bienfaits de la science, plus d'un Français sur deux (53%) estime que le développement de la science et des technologies apporte davantage de bénéfices que d'effets néfastes. Ce chiffre, en légère recul (-1 point par rapport à 2023), s'inscrit dans la tendance observée depuis 2019 (54% en moyenne). Pour mémoire, la moyenne enregistrée entre 2002 et 2018 était de 41%.

QUESTION N°1

« Je fais confiance aux institutions scientifiques. Veuillez préciser si vous êtes... »

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2019-2024 (en %)



Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ».

¹ Pour rappel, concernant la pandémie/épidémie de la Covid-19, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020 et l'a levé le 5 mai 2023.

L'image des experts scientifiques

Si la confiance que les Français accordent aux institutions scientifiques reste relativement stable, leur opinion à l'égard des experts scientifiques s'est, quant à elle, améliorée au cours des dernières années.

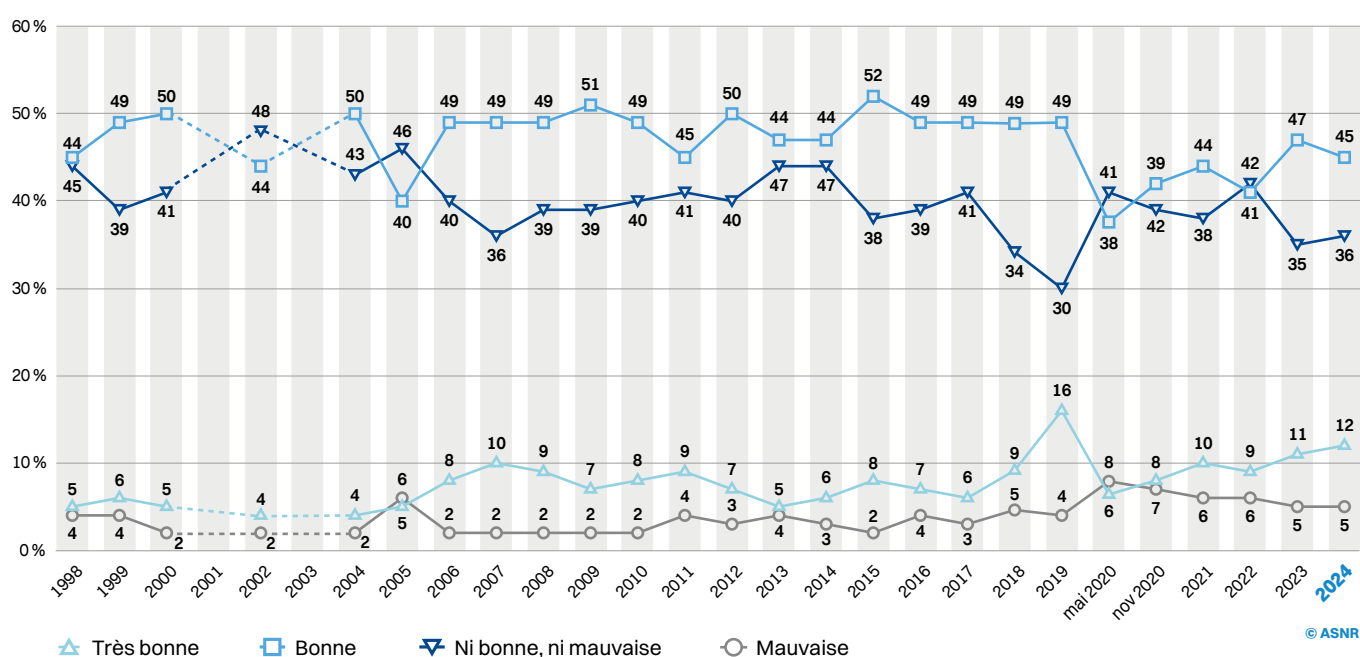
Il faut rappeler que la crise sanitaire n'a pas épargné l'image des experts scientifiques. Alors que le taux moyen d'opinions

positives s'élevait à 57 % sur la période 2009-2019, il a chuté à 44 % en mai 2020, puis est légèrement remonté à 50 % en novembre de la même année. Depuis 2021, cette perception est en nette amélioration avec une moyenne de 55 % d'opinions favorables. En 2024, cette tendance est confirmée : 57 % des Français déclarent aujourd'hui avoir une opinion positive des experts scientifiques (-1 point par rapport à 2023), dont 12 % une « très bonne » opinion (+1 point).

QUESTION N°2

De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998-2024 (en %)



Cette année encore, les principales qualités attendues chez un expert scientifique restent inchangées, centrées sur l'honnêteté dans la démarche scientifique (51 %, +2 points), la compétence technique (45 %, -3 points) et l'indépendance dans le jugement (41 %, -1 point).

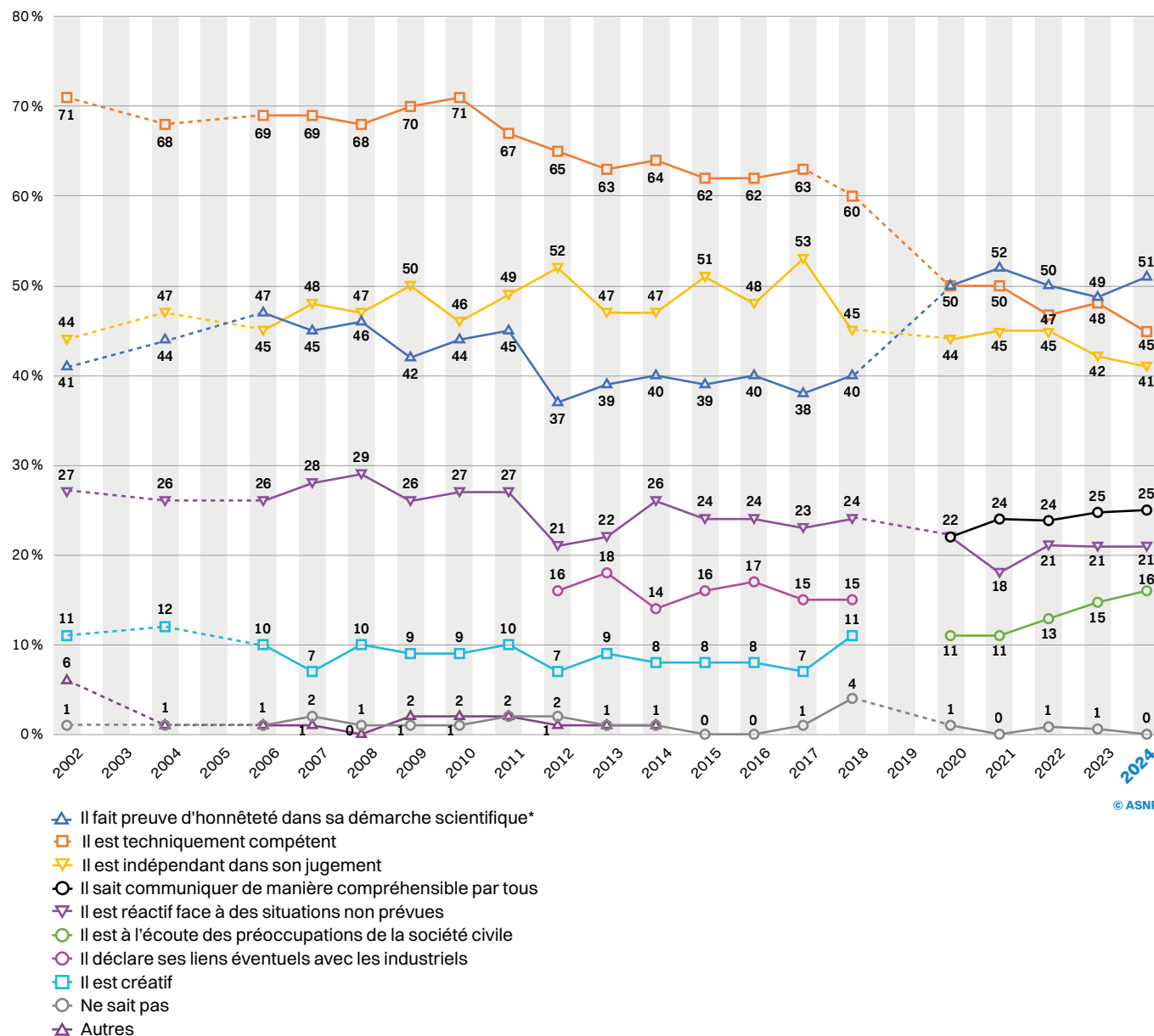
Depuis 2021, les positions de l'honnêteté et de la démarche scientifique se sont inversées. L'honnêteté arrive désormais en tête chaque année, avec une moyenne de 50 % des citations. À l'inverse, la compétence technique, qui dominait auparavant (avec 65 % des réponses entre 2002 et 2020), ne recueille plus

que 47 % en moyenne ces dernières années. L'année 2020 a marqué un tournant, en plaçant l'honnêteté et la compétence technique à égalité (50 % chacune). Depuis, l'écart entre ces deux qualités s'est creusé jusqu'à atteindre 6 points en 2024, année où la compétence technique enregistre son score le plus bas.

Si la qualité d'écoute de la société civile reste la moins souvent citée parmi les propositions (16 %, +1 point en 2024), elle progresse néanmoins régulièrement depuis 2022, avec une hausse totale de 5 points en quatre ans.

QUESTION N°3**Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ?**

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS CUMULÉS 2002-2024 (en %)



© ASNR

*En 2020, deux modalités ont été retirées : « il déclare ses liens éventuels avec les industriels » et « il est créatif », et deux autres ont été ajoutées : « il sait communiquer de manière compréhensible par tous » et « il est à l'écoute des préoccupations de la société civile ». Par ailleurs, la modalité « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions » a été remplacée en 2020 par « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique ».

Un regard scientifique exigé dans les prises de décisions

Les Français sont de plus en plus nombreux à considérer que les décideurs politiques ne prennent pas assez en considération les avis des experts scientifiques.

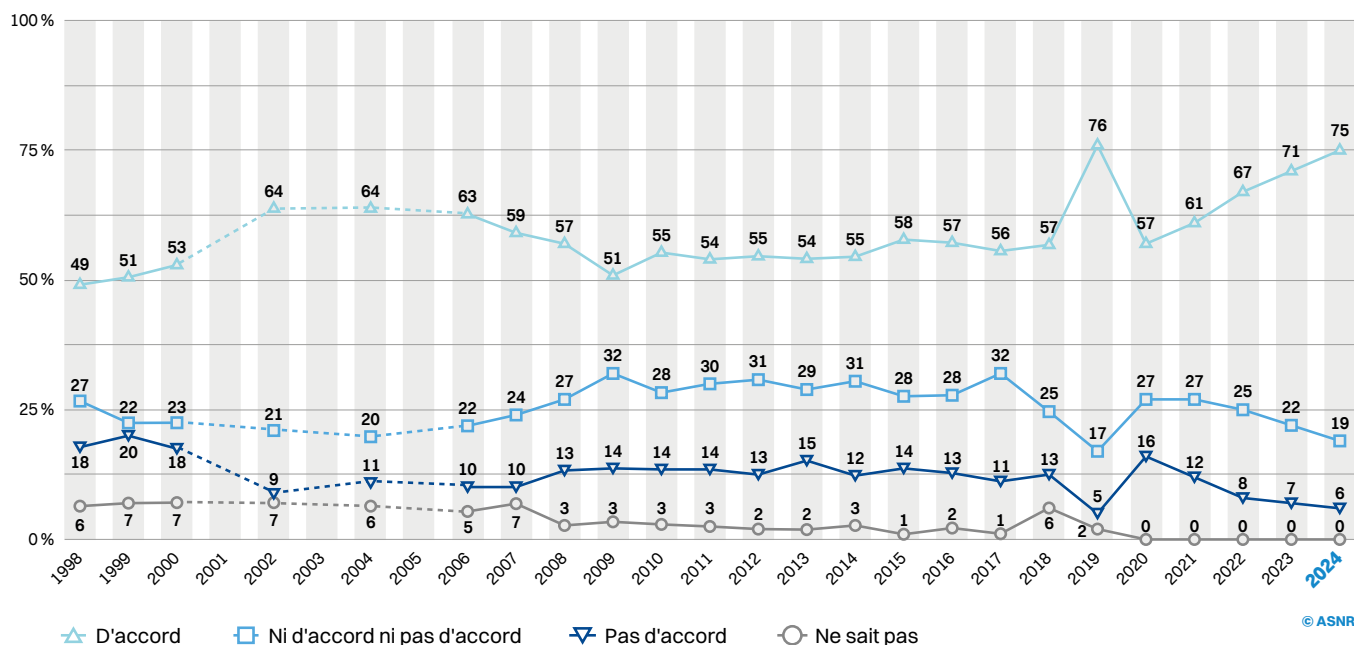
En 2024, la proportion de trois Français sur quatre à l'affirmer est franchie (75%, +4 points par rapport à 2023). Il s'agit de la quatrième année consécutive au cours de laquelle le Baromètre fait état d'une augmentation importante et d'un score record. Depuis 2020, la proportion de Français à partager cette idée a augmenté de 18 points.

L'édition 2024 du Baromètre « science et société »¹ complète ces résultats. Selon cette enquête, 39% des Français estiment que ce sont les scientifiques qui devraient avoir le dernier mot dans les décisions politiques portant sur divers sujets (tels que la santé, l'écologie, l'énergie, etc.) en raison de leur expertise et de leurs connaissances. À l'inverse, seuls 12% considèrent que ce rôle devrait revenir aux élus, au nom de leur légitimité démocratique. Toutefois, la majorité des répondants (49%) souhaite que les décisions soient prises conjointement par les scientifiques et les élus, ces derniers jouant principalement un rôle d'arbitrage.

QUESTION N°4

« Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques. Veuillez préciser si vous êtes... »

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1998-2024 (en %)



En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord, ni pas d'accord ». Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2022, le mot « scientifiques » a été ajouté à l'intitulé de la question.

Les experts scientifiques sont également perçus comme les acteurs les plus légitimes en matière de contrôle. Ainsi, ils sont les plus cités (36% des réponses) pour « contrôler l'impact d'une installation présentant des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes », devant les « autorités

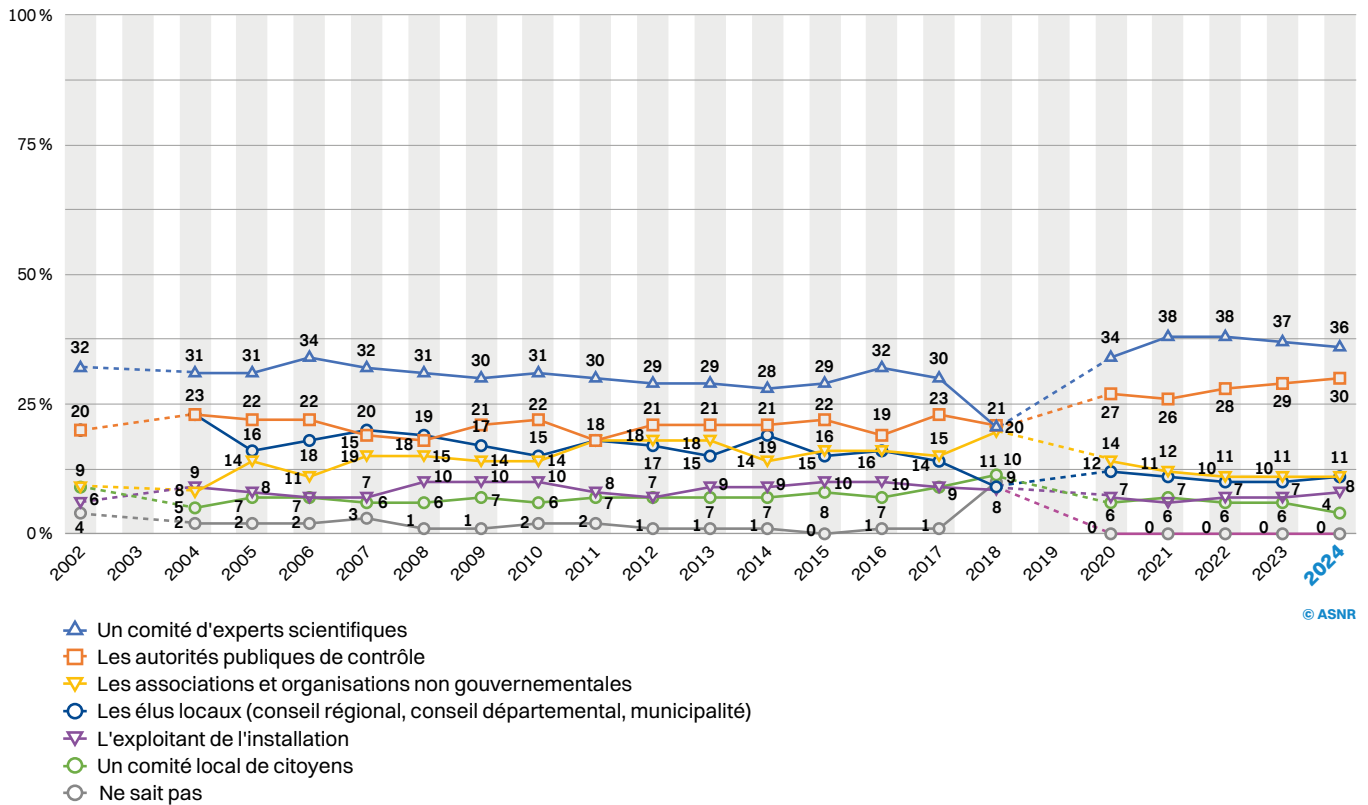
publiques de contrôle » (30%) et les « associations et organisations non gouvernementales » (11%). À l'inverse, l'exploitant de l'installation n'est mentionné que par 8% des Français, tandis que le comité local de citoyens figure en dernière position, avec seulement 4% des réponses.

¹ Baromètre « science et société », réalisé par IPSOS pour l'Institut Sapiens sur un échantillon de 1000 personnes interrogées par internet du 24 septembre au 3 octobre 2024 et publié en octobre 2024.

QUESTION N°5

Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ? (Une seule réponse possible)

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2006-2024 (en %)



En 2019, la manière de poser la question était différente : les Français se sont exprimés sur chaque acteur indépendamment des autres. Les résultats spécifiques à cette année sont téléchargeables sur <https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr/>.

*En 2020, la formulation de la question a changé. Auparavant, nous demandions : « Pour une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes, qui doit selon vous contrôler ce qui se passe à l'extérieur de l'installation ? ». De plus, la modalité « les pouvoirs publics aux niveaux national et local » a été remplacée par « les autorités publiques de contrôle ».



Le partage des résultats et de l'expertise

L'accessibilité à l'expertise par la publication

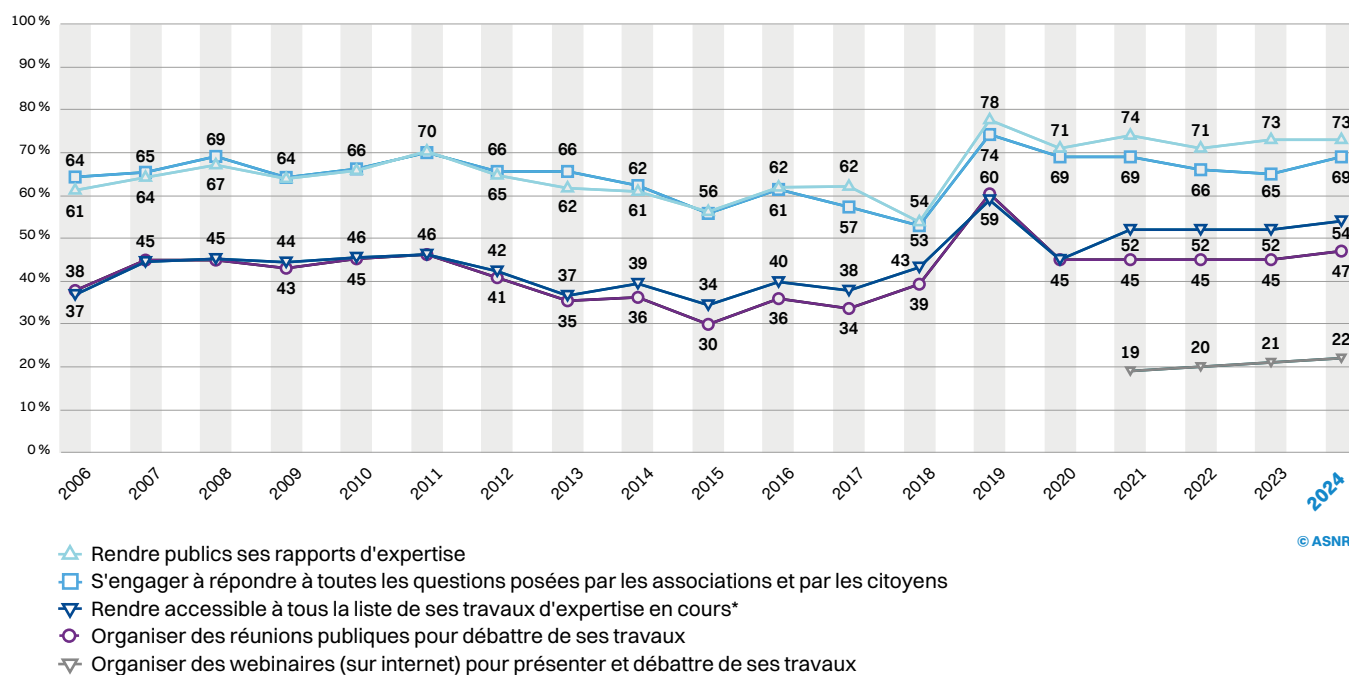
Depuis 2019, les Français placent en tête la publication des rapports d'expertise parmi les mesures prioritaires à mettre en œuvre par les organismes d'expertise. En 2024, cette attente

se confirme : 73 % des Français considèrent cette mesure comme prioritaire, un chiffre stable par rapport aux années précédentes.

QUESTION N°7

Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile.

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « PRIORITAIRES » 2006-2024 (en %)



*En 2022, le mot « d'expertise » a été rajouté.

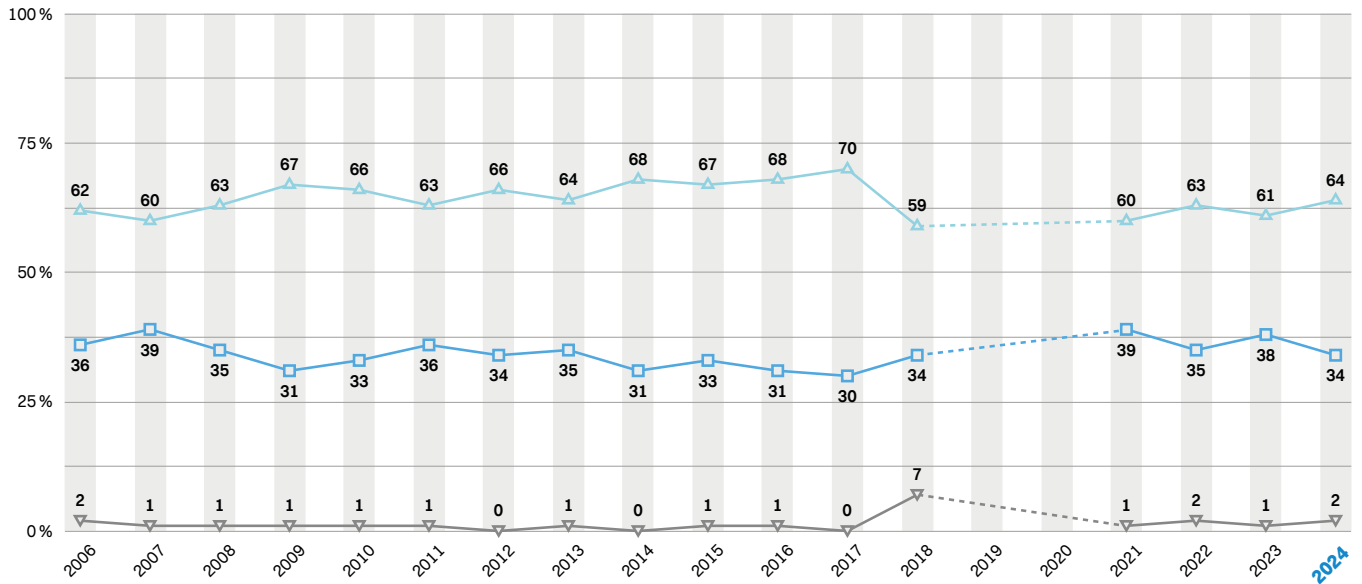
Cette année, les Français sont d'ailleurs plus nombreux (64%, +3 points) à préférer avoir accès aux rapports d'expertise pour se forger leur propre opinion plutôt que cet accès soit réservé uniquement « aux associations de protection de l'environnement, aux élus et aux journalistes » (34%, -4 points). Cependant, la publication des travaux d'expertise en cours est

perçue comme moins prioritaire. En 2024, 54% des Français estiment qu'il est important de rendre publique la liste de ces travaux, un chiffre inférieur à celui observé pour les rapports des expertises finalisées, traduisant une distinction entre le droit à l'information sur les résultats et le suivi en temps réel des processus d'expertise.

QUESTION N°8

L'expertise des risques technologiques se traduit par des rapports aux autorités compétentes pour qu'elles puissent décider d'autoriser ou non l'exploitation des installations industrielles. Concernant ces rapports d'expertise, quelle est votre préférence entre les deux propositions suivantes ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2006-2024* (en %)



© ASNR

- △ Je préfère avoir moi-même accès à ces rapports et construire ainsi ma propre opinion
- Je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé aux associations de protection de l'environnement, aux élus et aux journalistes**
- ▽ Ne sait pas/sans réponse

*Entre 2006 et 2018, la base des répondants était constituée seulement des personnes qui jugeaient utile la diffusion des rapports d'expertise auprès du public. En 2021, cette question a été posée à tout l'échantillon.

**En 2022, la modalité « je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé à d'autres comme les associations de protection de l'environnement, les élus, les journalistes » a été remplacée par « je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé aux associations de protection de l'environnement, aux élus et aux journalistes ».

Les Français ne se contentent pas d'un simple accès aux rapports : ils attendent également davantage de transparence dans les publications. Une large majorité (85 %, -1 point) considère que les experts scientifiques doivent également présenter leurs points de désaccord dans leurs avis. De plus, 52 % (+1 point) des répondants jugent anormal que « les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus publics », contre 27 % qui estiment le contraire, tandis que 21 % restent indécis sur la question.

L'accessibilité à l'expertise par la compréhension

Pour les Français, l'accessibilité aux rapports d'expertise passe aussi par la vulgarisation. Près de neuf Français sur dix (88 %) estiment qu'il faut « mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations ». Ce résultat, particulièrement élevé, est resté stable depuis 2004.

Ce besoin d'une information lisible est confirmé par les résultats de l'édition 2024 du Baromètre « science et société » : un Français sur deux (50 %) déclare mal comprendre les résultats des travaux des scientifiques.

Par ailleurs, 69 % considèrent qu'il est prioritaire qu'un organisme d'expertise réponde aux questions posées par les associations et les citoyens, un chiffre en hausse de 4 points par rapport à 2023.



La participation citoyenne

Cette année, 52 % des Français se disent être prêts à « participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque » à proximité de chez eux. Ce score, en hausse de 5 points par rapport à l'année précédente, constitue le résultat le plus haut depuis le début de l'historique pour cette question (2021).

En outre, les Français (92 %) sont toujours aussi convaincus de l'utilité d'une structure pluraliste où les citoyens contribueraient à « s'occuper des situations à risque » aux côtés des experts scientifiques, des élus, des industriels et des associations.

Cependant, la façon d'impliquer les citoyens demeure incertaine. Seuls 47 % (+2 points) des Français considèrent qu'il est prioritaire d'organiser des réunions publiques et 22 % (+1 point) des webinaires pour débattre des travaux d'expertise.

Ses freins et ses leviers

Parmi ceux qui ne se disent pas prêts à participer, le frein à leur intention de participer est principalement un sentiment d'illégitimité. En effet, 25 % (-3 points par rapport à 2023) déclarent que « d'autres personnes sont plus compétentes » qu'eux pour intervenir. D'autres raisons sont également citées, comme le manque de disponibilité (9 %, -1 point), le manque d'intérêt (8 %) ou la perception d'un manque d'utilité (6 %, -1 point).

L'intention de participer est plus élevée chez les personnes qui habitent à moins de 20 km d'une centrale nucléaire (57 %) ou d'une installation chimique importante (59 %) par rapport à ceux qui en sont plus éloignés (51 et 50 %). Elle est également plus marquée chez les lecteurs réguliers de la presse papier (62 %), de blogs, forums ou sites en ligne (62 %), ainsi que de revues scientifiques (75 %), comparé à la moyenne nationale (52 %).

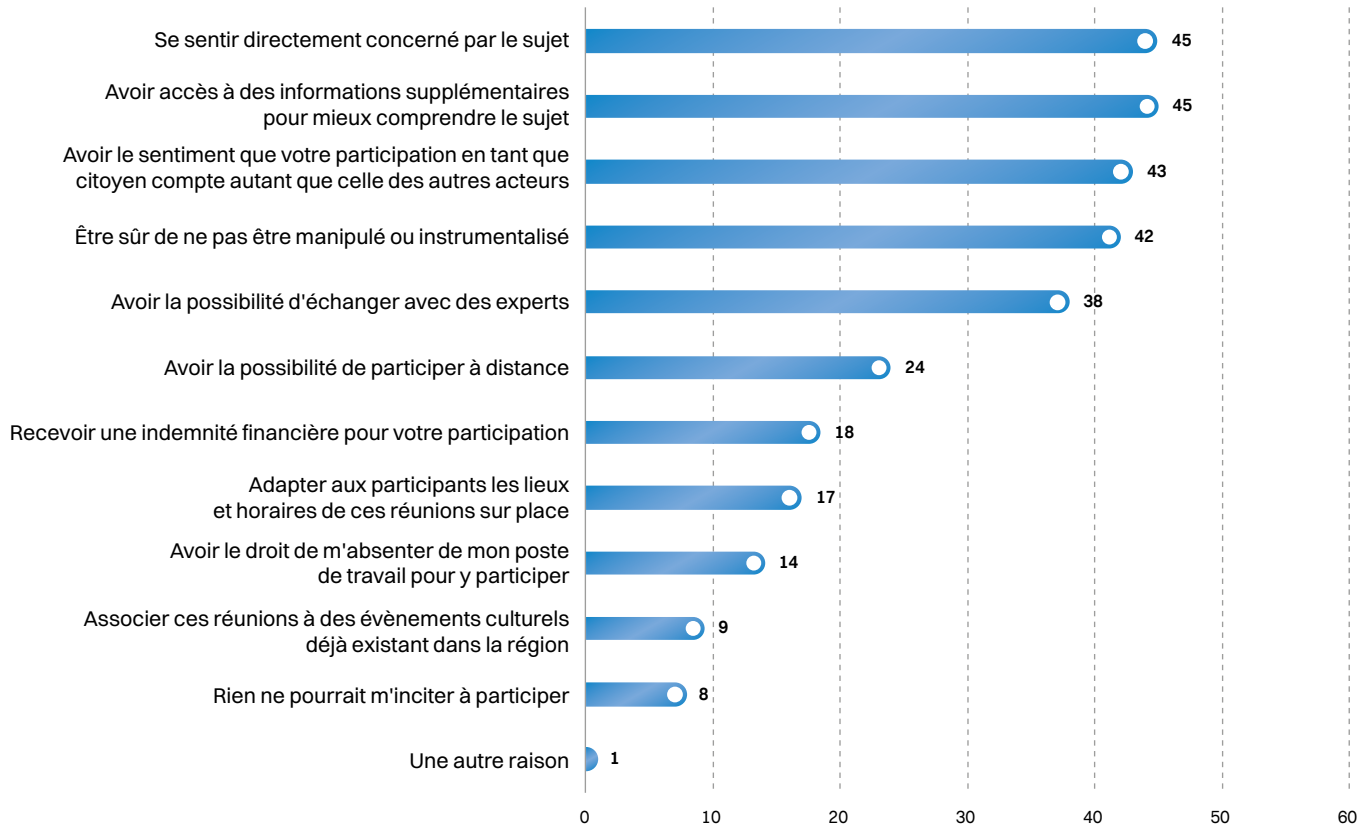
Pour mieux comprendre ce qui favoriserait la participation, le Baromètre a interrogé les Français sur les leviers d'engagement. Deux facteurs arrivent en tête à égalité : le fait de se sentir directement concerné par le sujet et l'accès à des informations supplémentaires (45 % chacun). Suivent de près, le sentiment que la voix des citoyens a autant de valeur que celle des autres acteurs (43 %, +1 point) et l'assurance de ne pas être manipulé ou instrumentalisé (42 %, -2 points), cette dernière étant à son plus bas niveau depuis 2014.

Enfin, d'autres conditions comme la possibilité d'échanger avec des experts (38 %, -2 points) ou la participation à distance (24 %, +2 points) sont également citées. En marge, la compensation financière, citée par seulement 18 % des répondants, ne semble pas constituer une motivation suffisante à la participation.

QUESTION N°10

Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à participer à des réunions publiques pour faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

PARTIE 03

LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS À RISQUE

En 2024, pour la quatrième année consécutive, le cancer est la situation perçue comme la plus risquée par les Français. Alors que le niveau des risques climatiques perçus s'est stabilisé, la consommation de produits psychoactifs demeure le domaine pour lequel les Français estiment les risques les plus élevés. Cette année, une nouvelle question sur les risques de décès perçus révèle que le cancer et la consommation de tabac sont considérées, par les Français, comme les situations les plus potentiellement mortelles.

LE NIVEAU DE RISQUE PERÇU
PAR LES FRANÇAIS

27 → 30

LES RISQUES DE DÉCÈS PERÇUS
DES FRANÇAIS

31 → 34

LE NIVEAU D'INFORMATION RESENTI
DES FRANÇAIS

35 → 36

LA CONFIANCE ACCORDÉE PAR LES FRANÇAIS
AUX AUTORITÉS POUR LES PROTÉGER

37 → 39

L'ACCEPTATION DE VIVRE PRÈS
DE ZONES À RISQUE

41 → 42

Depuis 1997, le Baromètre interroge les Français sur leur perception des risques associés à diverses situations auxquelles ils peuvent être confrontés. Ces indicateurs permettent de suivre dans le temps l'évolution de la perception des risques en général et, en particulier, ceux liés au nucléaire, en comparaison des autres situations.



Le niveau de risque perçu par les Français

Cette année, les Français ont été interrogés sur le niveau de risque qu'ils associent à 24¹ situations, évalué sur une échelle allant de « quasi-nul » à « très élevé ». À moins d'indication contraire, les scores discutés dans l'analyse qui suit représentent la proportion de Français percevant un niveau de risque « élevé » ou « très élevé » à l'égard d'une situation donnée.

Pour l'ensemble des situations, les proportions de Français estimant un niveau de risque élevé sont comprises dans un intervalle allant de 24 % (pour les radiographies médicales) et 76 % (pour le cancer), avec une moyenne de 55 % (en hausse de 2 points par rapport à 2023). Ainsi, pour 16 des 24 situations évaluées, plus de la moitié des Français perçoivent des risques élevés, contre 14 sur 23 l'an dernier.

Le cancer (76 %, +3 points) est, pour la quatrième année consécutive, la situation perçue comme la plus risquée par les Français. Depuis son introduction dans le Baromètre en 2017, il obtient en moyenne 74 % de réponses indiquant un niveau de risque élevé, un score comparable à celui du tabac sur l'ensemble des 28 dernières années. Pour mémoire, parmi les différentes situations interrogées depuis 1997, le tabac (74 % de réponses élevées en moyenne), la pollution de l'air (68 %) et la drogue (68 %) représentent les situations pour lesquelles les Français ont donné les niveaux de risque les plus élevés.

En 2024, la drogue se maintient à la 2^e place avec 74 % (+3 points), tandis que les pesticides gagnent du terrain en atteignant 69 % (+3 points), ce qui les place désormais en 3^e position, après avoir été quatrième l'an passé.

Le terrorisme, qui avait connu une forte hausse de 10 points en 2023 recule de 4 points cette année pour atteindre 65 %. Il quitte ainsi le trio de tête et se positionne désormais à la 7^e place.

Enfin, l'intelligence artificielle, nouvellement intégrée au Baromètre, se place à la 15^e position, avec 43 % des Français lui associant un niveau de risque élevé.

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

Cette année encore, la consommation de produits psychoactifs (drogue, tabac, alcool) demeure le domaine pour lequel les risques sont perçus comme les plus élevés par les Français (68 %). Enregistrant une nouvelle augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente, son niveau de risque perçu continue d'augmenter graduellement depuis 2022.

Avec 74 % de réponses indiquant des risques élevés, la drogue atteint son plus haut score depuis 2004 (75 %). En deux ans, cette proportion a augmenté de 10 points, s'éloignant de plus en plus de la moyenne de 67 % enregistrée depuis 1997. La drogue s'impose ainsi comme la substance psychoactive perçue comme la plus risquée, une position autrefois occupée par le tabac.

Cette évolution est à mettre en corrélation avec les données de l'Observatoire français des drogues et des activités addictives (OFDT) publiées dans l'édition 2025 du rapport « Drogues et addictions, chiffres clés » qui témoignent d'un marché des drogues illicites en pleine expansion depuis une décennie. Ainsi, selon l'OFDT, les saisies de cannabis (première drogue illicite en France) ont considérablement augmenté : elles grimpent à 87 tonnes de résines et 37,7 tonnes d'herbes en 2023 contre 52,7 et 4,5 en 2010. Pour la cocaïne, les saisies sont passées de 4,1 tonnes en 2010 à 23,2 tonnes en 2023. Sa production mondiale est estimée à 2 700 tonnes en 2024, contre 1 134 tonnes en 2010.

Le tabac recueille cette année 67 % de réponses indiquant un risque élevé (+1 point par rapport à 2023) et conserve la 5^e position du classement. Depuis 2018, son niveau de risque perçu a reculé, avec une moyenne de 64 % sur la période 2018-2024, contre 77 % entre 1998 et 2017.

Toujours selon l'édition 2025 du rapport « Drogues et addictions, chiffres clés » de l'OFDT, la baisse de consommation de tabac est plus notable chez les jeunes de 17 ans : -15,9 %

1 Cette année, une 24^e situation a été ajoutée à l'ensemble : l'« intelligence artificielle ».

depuis 2011 (-5,4% depuis 2014 chez les adultes). Cependant, le vapotage gagne du terrain : 34,5% des élèves de 3^e l'ont déjà testé. De plus, l'OFDT alerte sur la présence de cannabinoïdes de synthèse dans certains e-liquides (vapotage), substances particulièrement dangereuses et prisées par les jeunes.

De son côté, l'alcool voit son score augmenter pour la deuxième année consécutive. Avec 64% (+3 points), il atteint son plus haut score depuis 2016 et gagne une place dans le classement, se hissant à la 8^e position. Ce résultat se démarque de la moyenne enregistrée depuis 2017, établie à 59%.

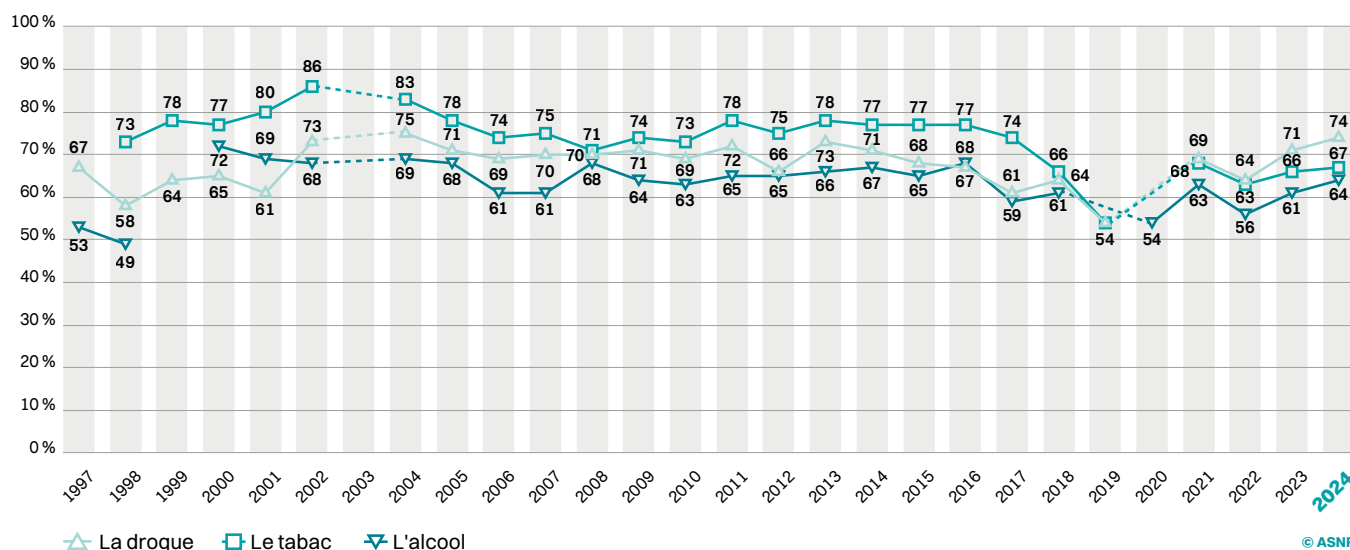
D'après l'OFDT, la consommation quotidienne d'alcool chez les adultes a diminué de 2,3% depuis 2014 et de 3,3% chez les jeunes de 17 ans.

Ces évolutions témoignent d'un changement significatif dans la perception des risques liés aux produits psychoactifs : la drogue progresse avec un marché en expansion et l'arrivée de nouveaux produits, le tabac recule avec une consommation en net recul chez les jeunes, et l'alcool suscite à nouveau l'attention avec une faible évolution de la consommation.

QUESTION N°1.1

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2024 (en %)
Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés ».



Les risques associés aux pollutions diffuses

Pour la quatrième année consécutive, l'usage des pesticides (69%, +3 points) et la pollution de l'air (69%, -3 points) sont considérés par les Français comme les formes de pollution diffuse les plus à risque. Cependant, cette année, les pesticides reprennent la tête, ce qui n'était pas arrivé depuis 2018. Ces derniers ont gagné une place dans le classement des situations considérées comme les plus risquées alors que la pollution de l'air a chuté à la 6^e position.

Les pollutions de l'eau (64%, +3 points) et des sols (61%, -2 points) se classent respectivement en 8^e et 10^e position.

Les risques climatiques

Le niveau des risques climatiques perçus se stabilise (60%, -1 point). Parmi les catastrophes naturelles interrogées, ce sont les inondations que les Français considèrent comme les plus risquées (comme en 2023) avec pour la deuxième année consécutive un score record (68%, +3 points), les plaçant désormais en 4^e position dans le classement général.

Les canicules (64%, +2 points) et les incendies de forêts (62%, -2 points), après avoir atteint des scores historiques en 2022, tendent à se stabiliser à un niveau élevé en comparaison de ceux obtenus sur la période 1997-2021 (respectivement 41% et 28%).

Les submersions marines, bien qu'enregistrant un score stable de 44% (-1 point), restent les catastrophes naturelles perçues comme les moins risquées par les Français, se classant en 14^e position en général. Depuis une hausse marquée en 2021 (+9 points), leur niveau de risque perçu s'est maintenu autour de la moyenne de 43%.

Lorsqu'on compare la perception du risque à la perception de l'influence du dérèglement climatique (discuté dans la première partie), on observe une convergence des classements. Les inondations arrivent en tête dans les deux cas. Elles sont considérées comme les catastrophes naturelles les plus risquées par les Français (65%) et récoltent également le taux de relation entre leurs risques et le dérèglement climatique le plus élevé (85%).

Une analyse de corrélation de Pearson révèle une corrélation positive dite modérée¹ ($r = 0,41^2$) entre le niveau de risque perçu et le degré d'influence attribué au dérèglement climatique (en moyenne pour les catastrophes citées précédemment). Bien qu'un test de corrélation ne permette pas, à lui seul, d'établir un lien de causalité, on peut formuler l'hypothèse suivante : plus les Français estiment que le changement climatique accroît les risques associés aux catastrophes

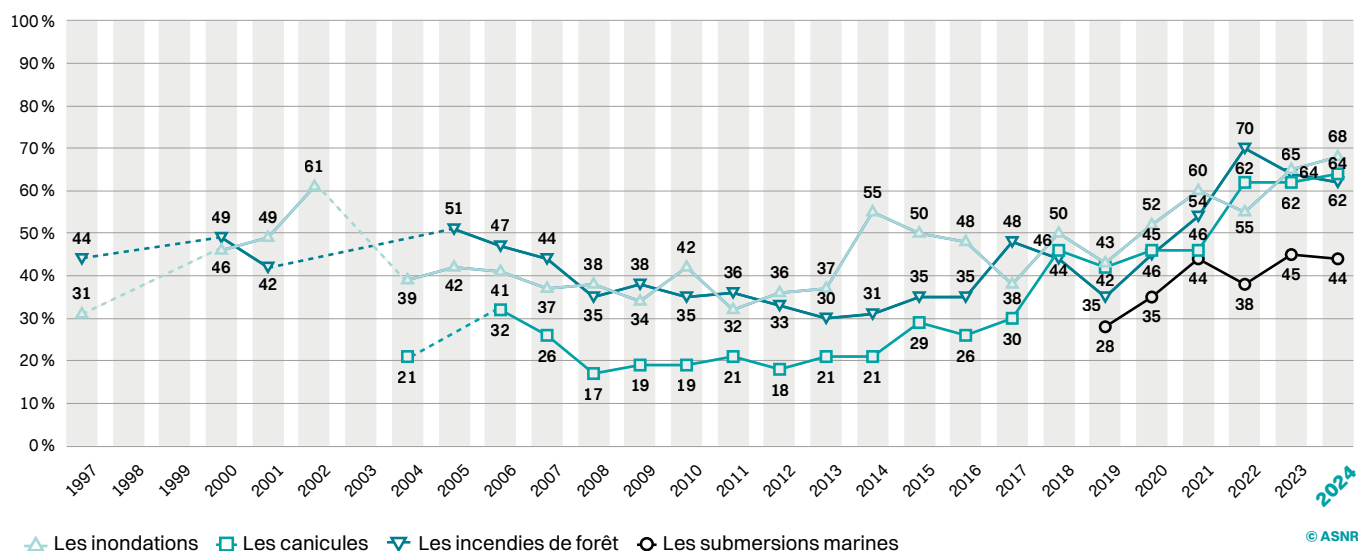
naturelles, plus ils jugent ces risques élevés. Inversement, ceux qui perçoivent une influence faible du changement climatique sont aussi ceux qui considèrent ces risques comme moins importants.

Dans le détail, cette tendance est plus marquée pour les canicules ($r = 0,46$) et les inondations ($r = 0,43$) que pour les submersions marines ($r = 0,39$) et les incendies de forêts ($r = 0,37$).

QUESTION N°1.2

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2024 (en %)
Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés ».



Les risques associés à la sécurité

Cette année, le Baromètre fait état d'évolutions notables concernant les risques associés à la sécurité des personnes. Le terrorisme (65%, -4 points) demeure premier de ce domaine de risque mais quitte le trio de tête des situations considérées comme les plus risquées et chute à la 7^e position. Cette baisse s'inscrit dans un contexte de réduction globale de la menace terroriste en France en 2024. D'après la note de janvier 2025 du Centre de Recherche de la Gendarmerie Nationale, les importants efforts mis en œuvre par les forces de sécurité intérieure lors de la préparation des Jeux Olympiques de Paris ont permis de limiter les capacités d'action. Concernant les attentats revendiqués par des jihadistes en 2024, « trois personnes ont été blessées mais pour la première fois depuis 2015 aucune victime n'est décédée ».

Plus en marge dans le classement, la sécurité routière (10^e position) et des produits alimentaires (12^e position) voient leur score augmenter. Le niveau de risque perçu pour les accidents de la route progresse de 4 points, atteignant 61 %. Cette augmentation le rapproche de son score moyen enregistré entre 1997 et 2017 (65%), alors qu'il s'était stabilisé autour de 53% depuis 2018. La sécurité des produits alimentaires, en hausse de 6 points, atteint, quant à elle, un score historique (50%). Un tel score n'a été atteint que deux fois par le passé (en 2000 et 2018) depuis que la question est posée en 1999. Cette croissance pourrait découler d'une importante médiatisation, au cours de 2024, de problématiques alimentaires soulevées par des associations de consommateurs comme la contamination au mercure du thon en conserve ou encore le scandale des eaux en bouteille de Nestlé Waters.

¹ L'interprétation de la force de la corrélation suit les recommandations usuelles proposées par Cohen (1988), qui suggère les seuils suivants : $r < 0,10$ = corrélation négligeable ; $0,10 \leq r < 0,30$ = faible ; $0,30 \leq r < 0,50$ = moyenne ou modérée ; $0,50 \leq r < 0,70$ = forte ; $r \geq 0,70$ = très forte. Ces seuils sont indicatifs et doivent être interprétés dans le contexte du domaine étudié. Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates.

² Pour cette analyse, les coefficients de corrélation (r) présentés sont arrondis à deux chiffres après la virgule.

Les risques radiologiques ou nucléaires

Le domaine du nucléaire constitue celui pour lequel les risques associés par les Français sont les moins élevés.

Dans ce domaine, le stockage des déchets radioactifs reste, comme chaque année depuis 1997, le risque radiologique jugé le plus élevé. En 2024, 50% des Français estiment ses risques élevés, soit une hausse de 6 points (par rapport à 2023), la plus forte jamais enregistrée sur cet indicateur. Il passe ainsi de la 15^e à la 12^e position des situations considérées comme les plus risquées.

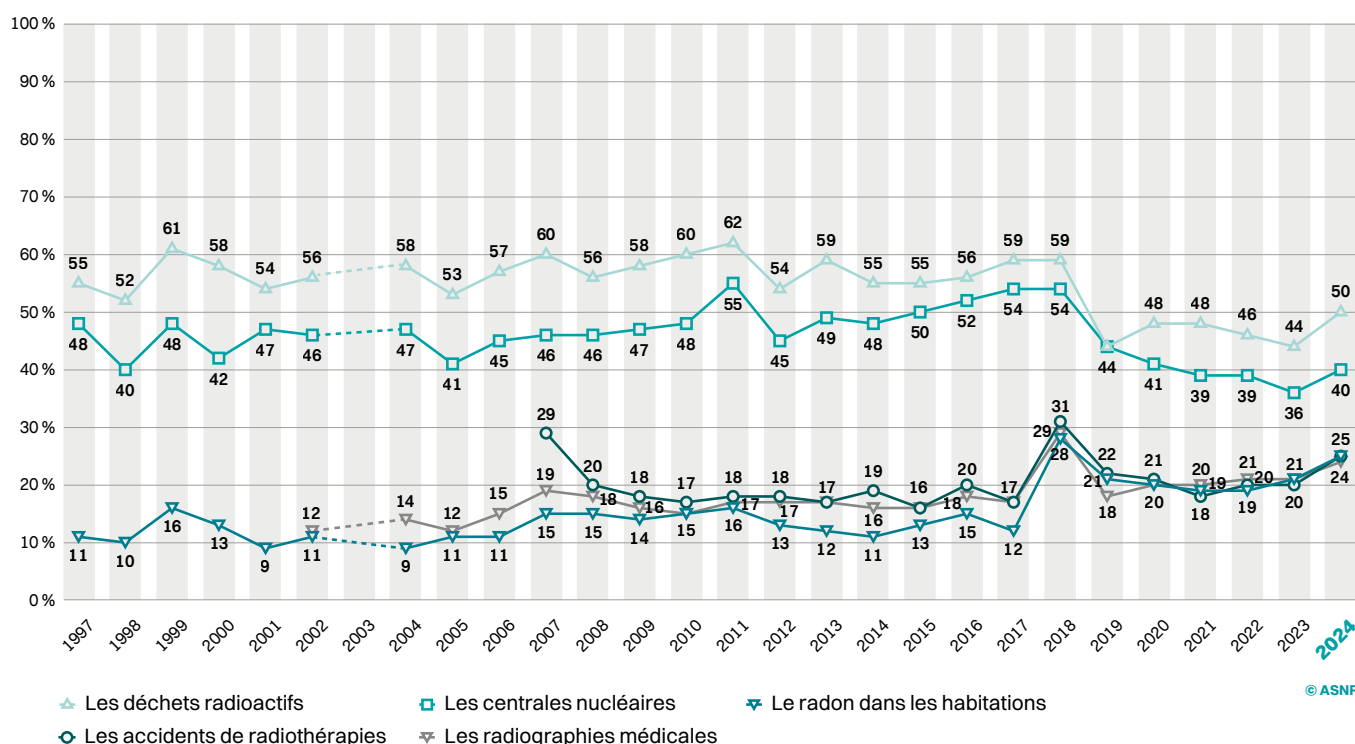
En 2024, l'exploitation des centrales nucléaires (40%, 16^e position), avec un score en hausse de 4 points, se rapproche des résultats observés avant 2019 (44%, -10 points par rapport à 2018).

Depuis 2004, le radon dans les habitations (25%, +4 points), les accidents de radiothérapies (25%, +5 points) et les radiographies médicales (24%, +3 points) font partie des situations considérées par les Français comme les moins risquées. Cependant, le taux de réponses « risques élevées » a lui augmenté au détriment des réponses « ne sait pas » (baisses respectives de 5, 3 et 4 points). Néanmoins, ils continuent de mettre en difficulté les répondants lorsqu'on leur demande d'estimer les risques qui leur sont associés. Ils obtiennent chaque année le taux le plus élevé de réponses « ne sait pas » et en particulier le radon dans les habitations (21% en 2024).

QUESTION N°1.3

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1997-2024 (en %)
Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés ».



© ASNR



Les risques de décès perçus par les Français

En 2025, le Baromètre introduit une nouvelle approche dans l'étude de la perception des risques, en interrogeant les Français sur les risques de décès qu'ils associent aux différentes situations à risque. Cette nouvelle lecture permet de mieux comprendre la perception des risques à travers le rôle que joue la létalité potentielle dans sa construction.

Dans cette partie, le niveau de risque de décès perçu et les risques élevés de décès feront référence aux réponses « risques très élevés » et « élevés ».

En moyenne, pour les 23 situations interrogées¹, 42 % des Français estiment que les risques de décès sont élevés, 28 % qu'ils sont « moyens » et 25 % qu'ils sont « faibles » ou « quasi-nuls ». Ce niveau est sensiblement inférieur à celui observé pour la perception générale du risque, où 54 % des répondants associent aux situations des risques élevés, soit un écart de 13 points.

Seules 5 situations sur 23 sont perçues par plus de la moitié des Français comme comportant un risque élevé de décès. À titre de comparaison, 16 situations sont considérées comme présentant un risque élevé.

Parmi ces 5 situations, nous retrouvons en tête de liste le cancer (78 % de réponses « élevés »), suivi de la consommation de tabac (72 %) et de drogue (69 %). Puis, en 4^e position à égalité, les accidents de la route et la consommation d'alcool, que 62 % des Français associent à un risque élevé de décès.

En fin de classement, avec un taux de réponses « risques de décès élevés » inférieur à 30 %, on retrouve les situations considérées par les Français comme les moins potentiellement mortelles : les accidents de radiothérapies (22 %), le radon dans les habitations (21 %), l'intelligence artificielle (18 %) et les radiographies médicales (17 %).

Deux domaines de risque se distinguent

Dans deux domaines en particulier on constate des différences importantes entre la perception des risques de décès et celle des risques en général.

Les pollutions diffuses

Concernant les pollutions diffuses, la perception du risque de décès est nettement inférieure à celle du risque global. En moyenne, l'écart atteint 23 points entre la part de Français estimant ces risques comme « élevés » en général et ceux percevant leur probabilité de tuer comme « élevée ».

Les pesticides - considérés comme des risques élevés par 69 % des Français - ne récoltent que 49 % de réponses « risques élevés » de décès, soit 20 points de moins. L'écart se creuse ensuite pour la pollution de l'air (44 %, -22 points par rapport au niveau de risque global), la pollution de l'eau (41 %, -23 points) et la pollution des sols (36 %, -25 points).

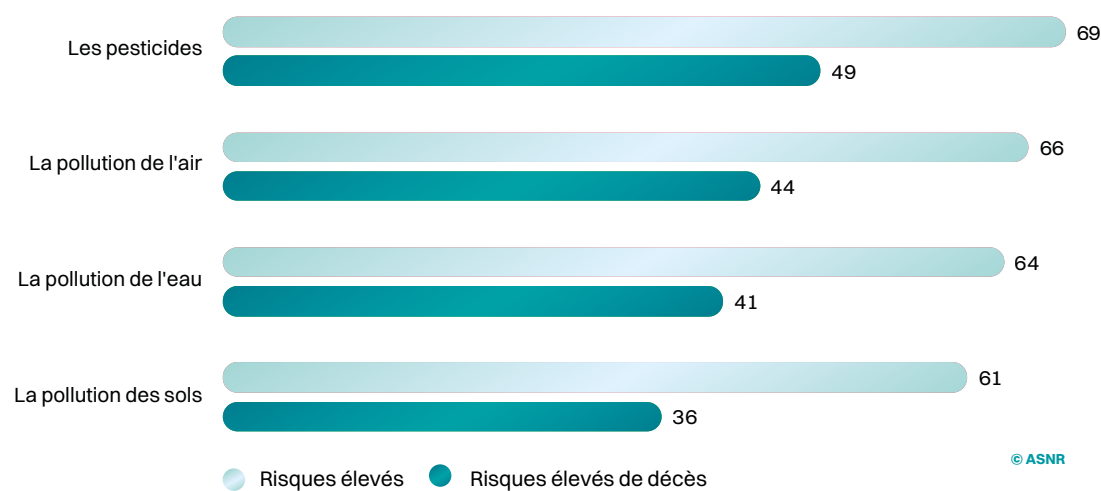
¹ Pour cette question, les Français ont été interrogés sur les mêmes situations à risque que pour la question sur le niveau de risque perçu. Exceptionnellement pour cette question, le « terrorisme » a été mis à l'écart et n'a pas été interrogé. Il a été considéré que la formulation de cette question était inadaptée pour ce sujet.

QUESTION N°1

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

NOVEMBRE 2024 (en %)

Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés » pour le niveau de risque perçu en général et pour le niveau de risque de décès perçu.



QUESTION N°2

Diriez-vous que les risques de décéder à la suite d'un accident ou d'une maladie dans chacun des domaines suivants sont ...

Les risques climatiques

Pour les catastrophes naturelles, la part des Français estimant les risques de décès comme élevés est, en moyenne, inférieure de 24 points à celle estimant les risques comme élevés de manière générale.

Les inondations, qui sont considérées comme des risques élevés par 68 % des Français, ne recueillent que 39 % de

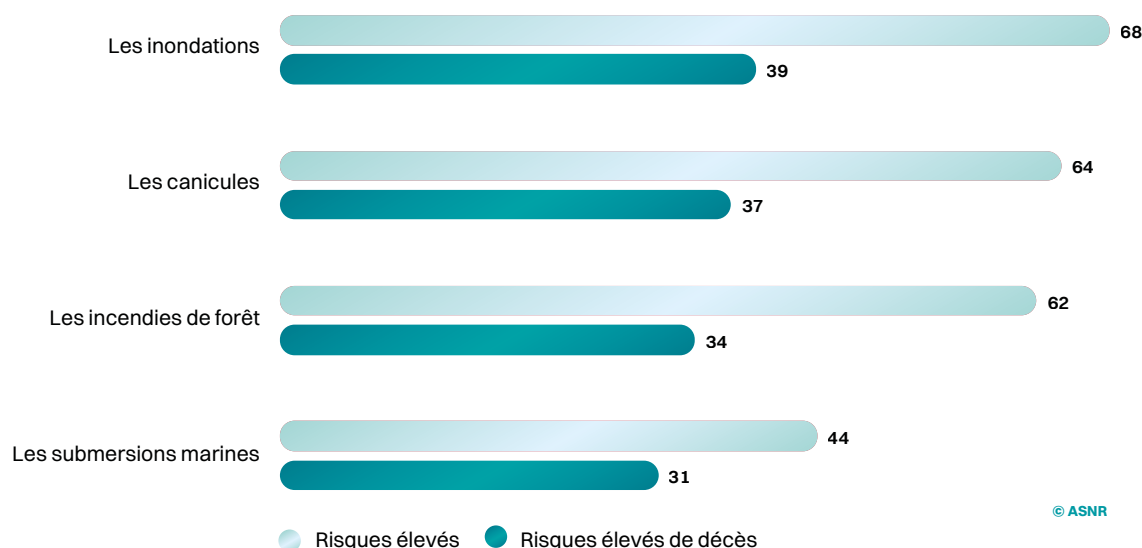
réponses « risques élevés » de décès, soit 29 points de moins. Il s'agit des catastrophes naturelles dont l'écart de perception entre les risques de décès et les risques en général est le plus important. Enfin, on retrouve également des écarts importants pour les incendies de forêts (34 %, -28 points), les canicules (37 %, -27 points) et les submersions marines (31 %, -13 points).

QUESTION N°1

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

NOVEMBRE 2024 (en %)

Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés » pour le niveau de risque perçu en général et pour le niveau de risque de décès perçu.



L'importance du risque de décès dans la représentation du risque

L'analyse qui suit repose sur des tests de corrélation de Pearson entre le niveau de risque perçu en général et le risque de décès perçu pour une même situation à risque. Elle permet de mettre en lumière le rôle que peut jouer la perception de létalité des risques dans la représentation générale des risques.

Pour les 23 situations à risque interrogées, les résultats montrent, en moyenne, une corrélation modérée à forte ($r = 0,55$) entre la perception du risque de décès et celle du risque global. Cela suggère que, de manière générale, la perception du risque de mourir constitue un facteur structurant de la représentation globale du risque, sans en être l'unique

déterminant. D'autres dimensions, telles que la fréquence, l'exposition déjà testée dans le passé par le Baromètre (voir édition 2022), l'effet instantané ou diffus jouent également un rôle important, selon les situations.

Les cinq risques avec les corrélations les plus fortes

Les corrélations les plus élevées sont observées pour les accidents de la route ($r = 0,64$), les centrales nucléaires ($r = 0,64$), le radon dans les habitations ($r = 0,64$), les radiographies médicales ($r = 0,63$) et les accidents de radiothérapie ($r = 0,63$). Pour ces cinq situations, on peut admettre que la perception du risque global est liée de manière importante à celle du risque de décès. Cela suggère que les risques de décès dans ces situations jouent un rôle important dans l'évaluation du niveau de risque des Français.

Cependant, les résultats du radon, des radiographies et des radiothérapies doivent être interprétés avec prudence. En effet, ces trois situations font partie des risques les moins connus du grand public, ce qui se traduit dans les résultats par des proportions importantes de réponses « je ne sais pas ». Dans le traitement des données, ces réponses ont été écartées des tests de corrélation afin de garantir la validité statistique des calculs. Néanmoins, cela peut produire un effet mécanique : en excluant les répondants qui ne se sont pas positionnés, il ne reste qu'un sous-groupe de répondants ayant un niveau de connaissance minimal sur ces risques, alors même que le niveau de connaissance semble avoir un impact important sur leur perception. Pour autant, ce cas nous permet de constater que lorsque les Français se sentent capables d'estimer les risques associés à ces situations, les risques perçus de décès ont un impact important sur leur représentation de ces risques.

Les cinq risques avec les corrélations les plus faibles

À l'opposé, les corrélations les plus faibles concernent les inondations ($r = 0,42$), l'intelligence artificielle ($r = 0,48$), les canicules ($r = 0,48$), les incendies de forêts ($r = 0,48$) et les pandémies ($r = 0,49$), avec des coefficients inférieurs à 0,50. Dans ces cas, le risque de décès apparaît comme moins important dans la perception globale du risque.

Ces situations renvoient souvent à des risques perçus comme diffus ou multifformes. Les répondants peuvent estimer que ces risques sont importants — parfois même très présents dans leur environnement ou dans les médias — sans pour autant les associer directement à un risque léthal. Elles peuvent être associées à des effets non létaux (désordres sociaux, pertes économiques, impact environnemental) ou à des atteintes à la vie sur des temps longs dont la causalité est difficilement démontrable. L'intelligence artificielle, en particulier, suscite aujourd'hui notamment des préoccupations éthiques et sociétales.

Un cas particulier : le cancer

Le cancer ne présente pas la force de corrélation la plus élevée ($r = 0,54$) entre le risque de décès et le risque global. Ce résultat peut surprendre, dans la mesure où le cancer est souvent perçu comme une maladie grave, voire mortelle. Ce résultat suggère que, dans la perception du public, le risque global lié au cancer ne se réduit pas au risque de mourir. Il est probable qu'aujourd'hui, d'autres facteurs jouent un rôle plus important dans la construction de la représentation de ce risque, tel que l'incidence. Depuis 30 ans, le nombre global de nouveaux cas de cancer en France augmente chaque année. Selon l'Institut national du cancer (INCa), « entre 2003 et 2023, toutes localisations confondues, le nombre de nouveaux cas de cancers a été multiplié par 1,4 ». L'évolution démographique serait la première cause de cette augmentation. En effet, le taux d'incidence standardisé¹ mesuré proportionnellement à la taille de la population, a augmenté chez les femmes (+0,6% par an) et diminué chez les hommes (-0,4% par an). Le taux de mortalité standardisé² a quant à lui diminué entre 2012 et 2022.

Cette analyse met en évidence que le risque de décès n'est pas le seul facteur déterminant dans la construction de la perception des risques par les Français. Il l'est plus ou moins pour certains risques mais d'autres facteurs (fréquence, effet instantané ou diffus, impact sur la santé psychologique) et dimensions (éthiques, sociales, environnementales) ont leur importance.

¹ Il est passé de 244,4 en 2003 à 274 femmes en 2023 et de 385,4 en 2003 à 354,9 hommes en 2023, pour 100 000 femmes et 100 000 hommes. Données issues du rapport « Panorama des cancers en France 2025 » de l'Inca.

² Il est passé de 73,3 en 2012 à 69,4 femmes en 2022 et de 135,8 en 2003 à 110,2 hommes en 2022, pour 100 000 femmes et 100 000 hommes. Données issues du rapport « Panorama des cancers en France 2025 » de l'Inca.



Le niveau d'information ressenti des Français

Pour la troisième année, le Baromètre mesure le sentiment d'information des Français à propos des risques. Dans cette partie, le sentiment d'être bien informé fera référence aux réponses « très bien informé » et « plutôt bien informé », tandis que le sentiment d'être mal informé renverra aux réponses « très mal informé » et « plutôt mal informé ».

Sur l'ensemble des 24 situations étudiées, le sentiment d'être bien informé progresse peu et reste globalement faible. Une majorité de Français estiment être mal informés face aux risques (53%). Dans le détail, 36% (-1 point) se disent « plutôt mal informés », 18% (+2 points) « très mal informés », tandis que seuls 11% (+2 points) déclarent être « très bien informés ».

Cependant, certains domaines de risque se distinguent par des niveaux particulièrement élevés ou, au contraire, particulièrement faibles.

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

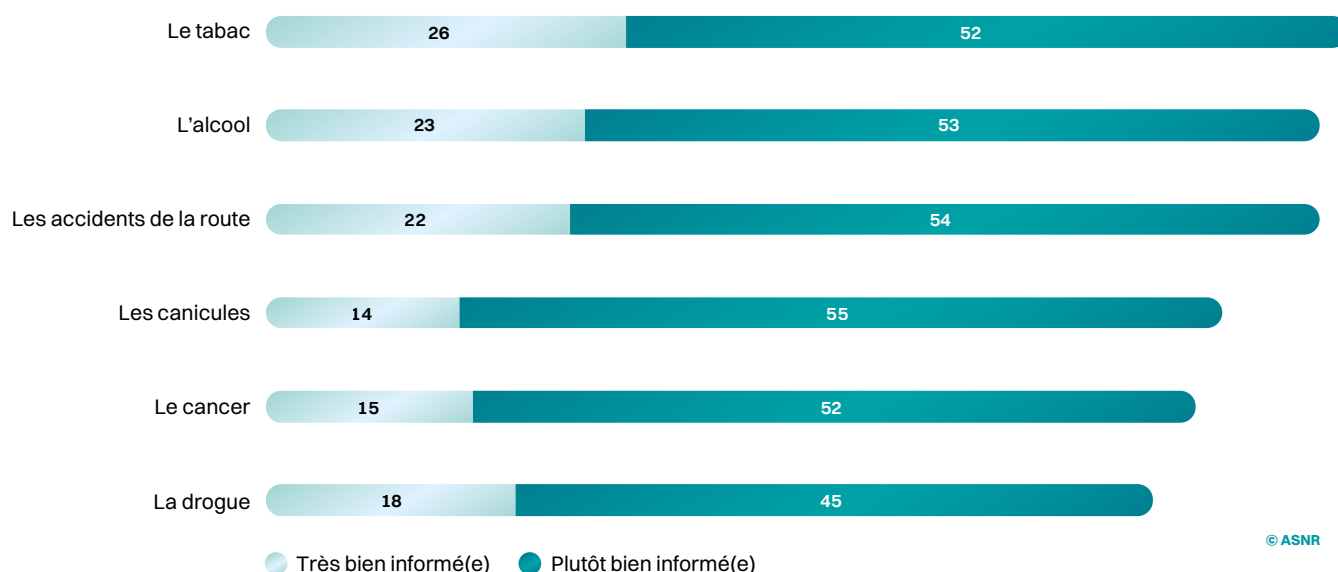
Le sentiment d'information des Français concernant les risques associés à la consommation de produits psychoactifs semble particulièrement bon depuis que la question est posée en 2022 (73%).

Cela concerne particulièrement les risques associés à la consommation de tabac (78%) et d'alcool (76%, -1 point). En revanche, la drogue (64%) continue d'obtenir un score plus faible que les autres produits psychoactifs. Comme mentionné précédemment, la France est de plus en plus confrontée à l'essor du marché des drogues, notamment de synthèse. Selon l'OFDT, 440 nouveaux produits de synthèses ont été répertoriés en France depuis 2008, dont 17 en 2023. Ce développement rapide pourrait expliquer le sentiment de déficit d'information exprimé par les Français face à ces nouvelles substances émergentes.

QUESTION N°3.1

Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

Les risques industriels

Les risques industriels sont, depuis 2022, le domaine de risque pour lequel les Français se sentent le moins bien informés (72 %, +1 point).

Dans le détail, les Français se sentent plus mal informés à propos des risques associés aux installations chimiques (76%, +1 point) que nucléaires (61 %, +1 point). En revanche, le sentiment de manque d'information concernant les risques liés au stockage de déchets industriels est le même, qu'il s'agisse de déchets chimiques (75 %) ou radioactifs (75 %, +2 points).

Les risques associés aux pollutions diffuses

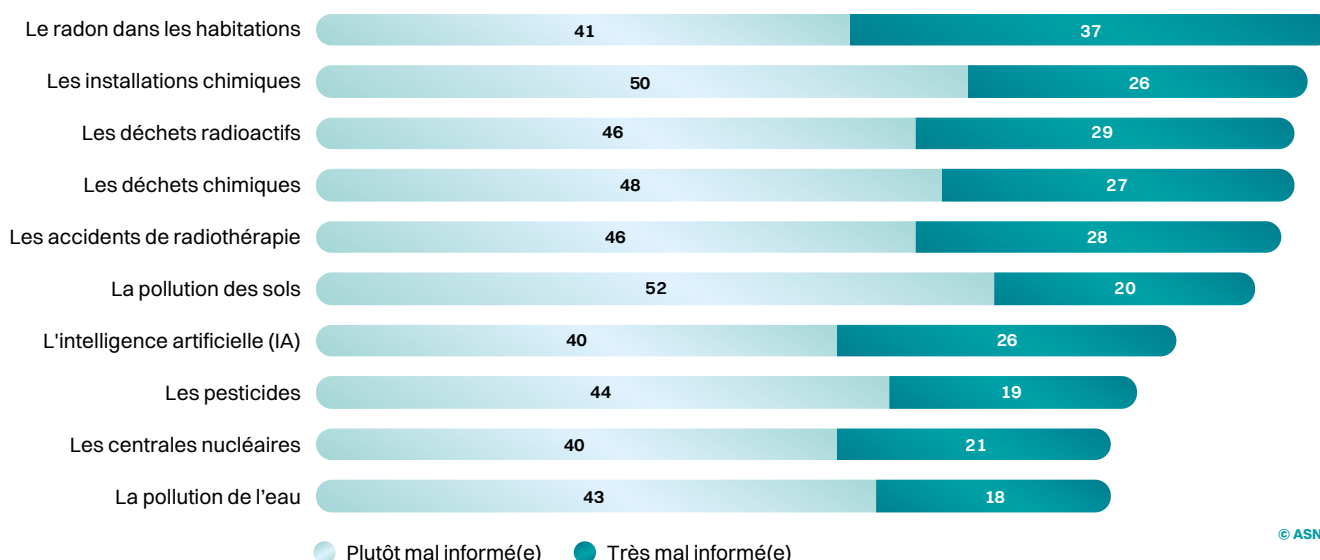
Plus de la majorité des Français se sentent mal informés à propos des risques associés aux pollutions diffuses (66 %, -2 points). Ils se considèrent particulièrement mal informés à propos du risque lié à la présence de radon dans les habitations (78 %, -3 points), des risques liés à la pollution des sols (72%), à l'utilisation de pesticides (63%, -2 points), à la pollution de l'eau (61 %, -3 points) et à la pollution de l'air (54 %, -1 point).

C'est la troisième année consécutive que les risques liés au radon arrivent en tête de ce classement. Ce manque d'information se traduit également par une proportion importante de Français (21 %) qui « ne sait pas » se prononcer sur l'estimation de ces risques.

QUESTION N°3.2

Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

Les risques associés au nucléaire médical

Les Français se sentent également mal informés concernant les risques associés au nucléaire médical (67 %, -2 points). Les accidents de radiothérapie (74 %) et les radiographies médicales (60 %, -3 points) souffrent, comme le radon, d'une méconnaissance, qui se traduit par une difficulté de certains Français à évaluer leurs risques (respectivement 9 % et 6 % de réponses « ne sait pas »).



La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

Après avoir connu une hausse en 2023, la confiance que les Français accordent aux autorités françaises pour les protéger des risques se stabilise cette année.

Sur l'ensemble des 24 situations interrogées, le score moyen de « confiance » (réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt ») reste à 32 %, avec des scores compris entre 19 % et 47 % selon les situations.

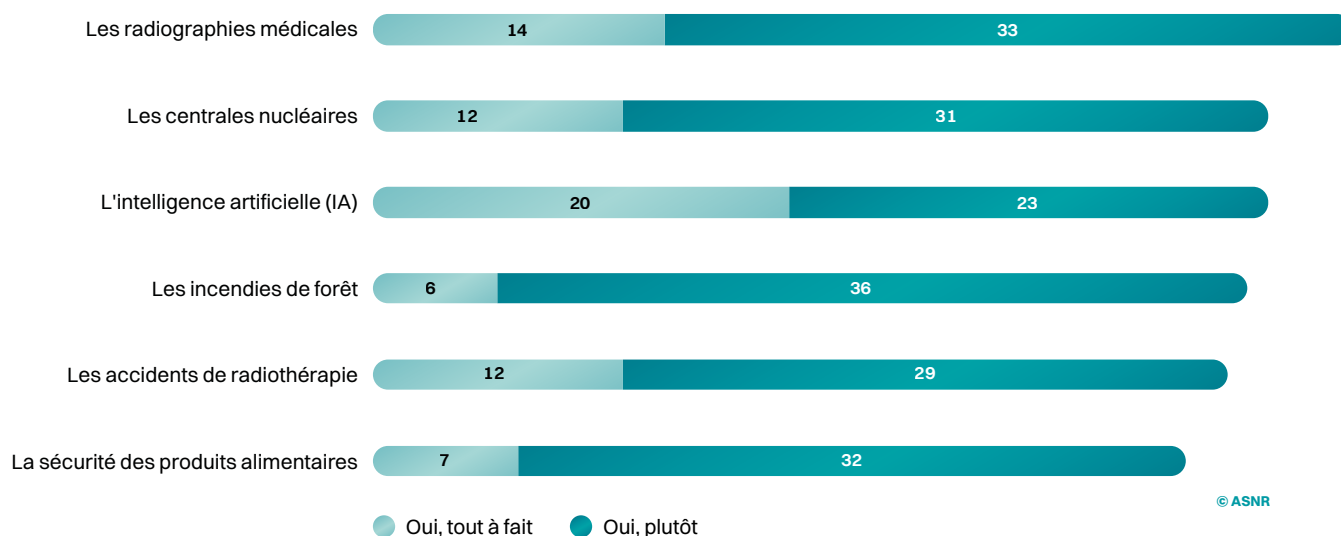
Pour la troisième année consécutive, les radiographies médicales obtiennent le score de confiance le plus élevé (47 % de

réponses « oui », +3 points par rapport à 2023). En quatre ans, ce score a progressé de 11 points. Avec un score de confiance de 43 %, la deuxième place se retrouve partagée par les centrales nucléaires (+1 point) qui atteignent leur résultat le plus haut depuis 2019 et par l'intelligence artificielle, nouvellement introduite cette année. Enregistrant une hausse de quatre points, les incendies de forêts s'installent en 3^e position avec un score de confiance de 42 %. Les accidents de la route (37 %, -3 points), qui figuraient jusque-là dans le trio de tête, passent à la 7^e position.

QUESTION N°4.1

Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



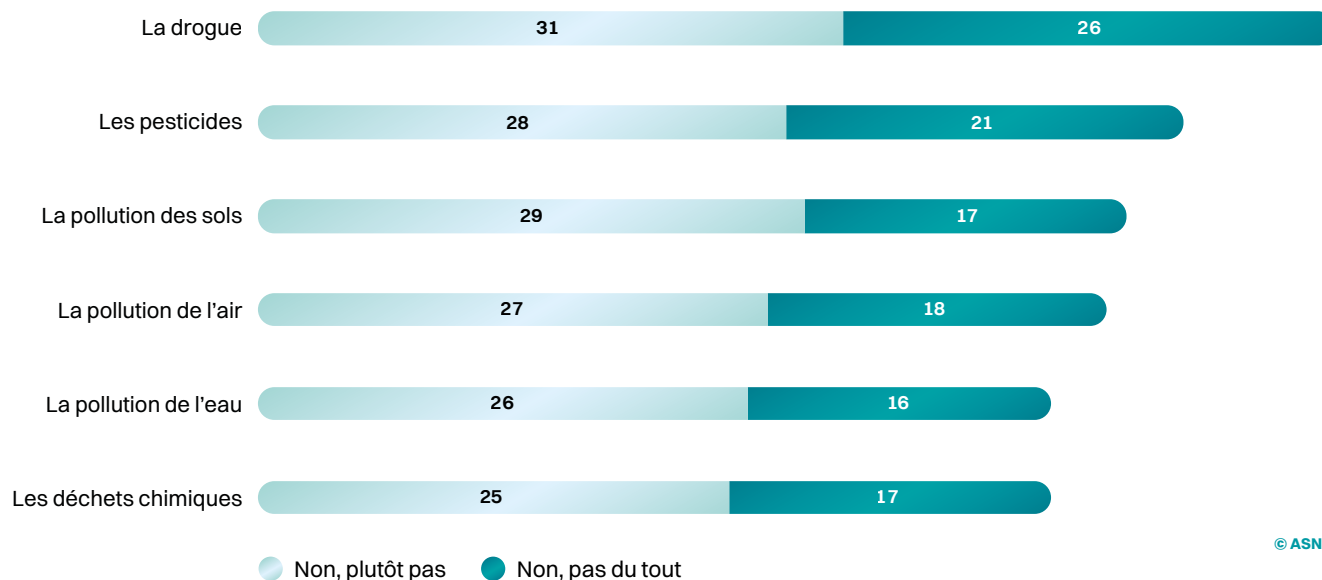
Dans la même proportion que l'année précédente, la majorité de la population doute de la capacité des autorités françaises à la protéger des risques (68 %).

Ce doute se traduit, tout d'abord, par un taux moyen de « défiance » (réponses « non ») de 37 % (-2 points par rapport à 2023), oscillant de 21 à 57 % selon les situations. Cette année, la drogue (57 %, +4 points) prend la tête devant les pesticides (49 %, -4 points) et la pollution des sols (46 %, -3 points).

QUESTION N°4.2

Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



Ce doute se traduit également par un taux moyen d'« indécision » (réponses « ni confiance, ni pas confiance ») qui remonte cette année à 30 % (+1 point), avec des variations comprises entre 22 % à 47 % selon les situations. Le radon dans les habitations enregistre le plus haut niveau d'indécision (47 %, +3 points), suivi des submersions marines (36 %, +2 points) et des canicules (33 %, +2 points).

Les risques associés au nucléaire médical

En 2024, la confiance accordée aux autorités concernant les risques liés au nucléaire médical poursuit sa progression. Après une hausse de 5 points en 2023, le taux de confiance atteint désormais 44 % (+3 points par rapport à 2023).

Depuis 1997, les radiographies médicales bénéficient d'un des cinq meilleurs niveaux de confiance, avec un score moyen de 43 %. Pour la troisième année consécutive, elles enregistrent le meilleur score parmi l'ensemble des situations interrogées (47 %, +3 points par rapport à 2023). Enfin, les accidents de radiothérapie, avec un taux de confiance de 41 % (+3 points), arrivent en 4^e position.

Les risques climatiques

La confiance des Français dans les autorités pour les protéger des risques climatiques continue de s'améliorer (32 %, +2 points).

Les événements climatiques majeurs de 2022 avaient conduit à une hausse de 16 points des niveaux de risque perçus pour les incendies de forêts (70 % de réponses « élevés ») et les canicules (62 %), mais aussi à une baisse significative de la confiance des Français envers les autorités pour les en protéger. Depuis 2023, cette confiance tend à s'améliorer. Cette année, elle poursuit sa remontée : 42 % des répondants déclarent faire confiance aux autorités pour les protéger des incendies de forêts (+4 points par rapport à 2023), tandis que la confiance face aux canicules atteint 30 % (+2 points).

Concernant les submersions marines (28 %, +2 points) et les inondations (27 %), leurs niveaux de confiance demeurent relativement stables malgré la hausse importante de leurs niveaux de risque perçu en 2023 (respectivement +7 et +10 points).

Les risques industriels

Après une amélioration importante en 2023, la confiance dans la gestion des risques industriels se stabilise à 34 % en 2024.

L'exploitation des centrales nucléaires, en 2^e position avec 43 % de réponses positives (+1 point par rapport à 2023), demeure en tête des risques pour lesquels les Français ont le plus confiance dans les autorités pour les protéger. Pour rappel, son niveau de confiance était au plus bas en novembre 2011 (24 %) à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima. Néanmoins, les Français restent moins confiants concernant la gestion des risques liés au stockage des déchets radioactifs (32 %, 8^e position).

En marge, l'exploitation des installations chimiques, en 9^e position, obtient 31 % de réponses positives (-1 point) et les déchets chimiques, en 12^e position, 28 %. Depuis 1997, l'écart de confiance entre l'industrie nucléaire et chimique persiste : le taux de confiance moyen pour les centrales nucléaires et les déchets radioactifs est de 28 % contre 23 % pour les installations chimiques et les déchets chimiques.

Les risques associés à la consommation de produits psychoactifs

La hausse du niveau de confiance envers les autorités, observée en 2023 concernant les actions de protection contre les risques liés à la consommation de produits psychoactifs (tabac, drogue, alcool), ne se confirme pas en 2024.

Cette année, les produits psychoactifs représentent le domaine de risque pour lequel la défiance est la plus élevée. Leur niveau de défiance a augmenté en moyenne de 4 points par rapport à 2023 pour atteindre 47 %.

La drogue obtient le score de défiance le plus élevé de l'année 2024 (57 %, +4 points par rapport à 2023). Depuis que la question est posée en 1997, elle n'avait jamais obtenu un score aussi élevé. Malgré les quantités importantes de drogue saisies, les Français semblent douter de la capacité des autorités françaises à pouvoir lutter contre l'impact sanitaire de la drogue sur la France.

La défiance dans la capacité des autorités à protéger la population de la consommation du tabac (42 %, +3 points) et de l'alcool (41 %, +3 points) s'est également renforcée.

Les risques associés aux pollutions diffuses

Les pollutions diffuses représentent le deuxième domaine de risque (après les produits psychoactifs) pour lequel la défiance est la plus élevée. En 2024, 42 % des Français (-2 points par rapport à 2023) n'ont pas confiance dans les autorités pour les protéger des pollutions diffuses.

Cependant, cette année, l'ensemble des indicateurs de défiance enregistrent une baisse. Le taux de défiance diminue de 4 points pour les pesticides (49 %), de 3 points pour la pollution de l'air (45 %) et la pollution des sols (46 %), et de 2 points pour la pollution de l'eau (42 %) et le radon dans les habitations (29 %).

Ces baisses s'accompagnent d'une légère hausse des taux d'indécision, traduisant un recul des jugements négatifs, sans progression équivalente de la confiance.

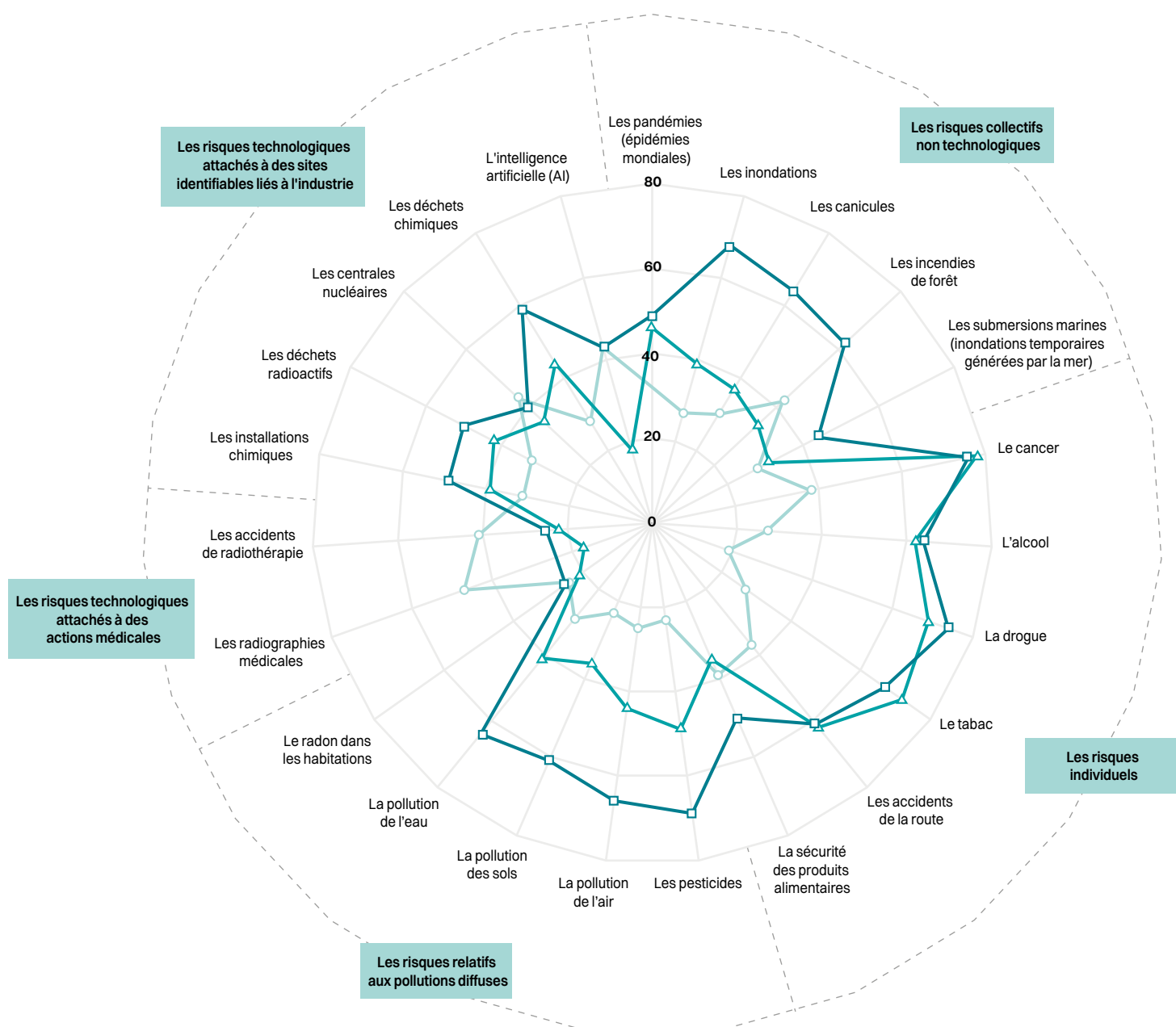


Panorama des situations à risque

QUESTIONS N°1, 2, 4

Représentation de 23 situations à risque selon 3 dimensions :
niveau de risque élevé, de décès et de confiance.

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR



L'acceptation de vivre près de zones à risque

Les Français sont de manière générale réfractaire à l'idée de vivre près d'une zone à risque : seul 1 Français sur 5 accepterait d'y habiter (19%, +1 point par rapport à 2023).

Cependant, le niveau d'acceptation des Français varie de 7 % à 43 % en fonction des risques et de l'inconfort associés à chaque zone. Les Français sont plus enclins à accepter de vivre à proximité d'une infrastructure de services collectifs (24 % en moyenne) que d'une installation industrielle (18 %) ou que d'une zone sujette à des risques naturels (15 %).

Les infrastructures de services collectifs

Les antennes relais pour téléphones portables recueillent une nouvelle fois le taux d'acceptation le plus élevé (43 %, +3 points). Ce dernier a augmenté ces trois dernières années de 7 points.

En 2^e position, les parcs éoliens confirment leur remontée (40 %, +2 points), amorçant une dynamique plus favorable après une baisse marquée de 21 points observée entre 2012 et 2021.

Les lignes à haute tension, en 5^e position (26 %, +1 point), poursuivent quant à elles une trajectoire stable depuis 2000, avec un niveau d'acceptation proche de leur moyenne historique de 24 %.

Plus loin dans le classement, on trouve les aéroports en 9^e position (14 %, -1 point) et les décharges d'ordures ménagères en 13^e position (9 %).

Les installations industrielles

En 2024, pour leur première année d'enquête, les petits réacteurs nucléaires de faible puissance (27 %) se positionnent à la 4^e position, soit l'installation industrielle la plus acceptée par les Français.

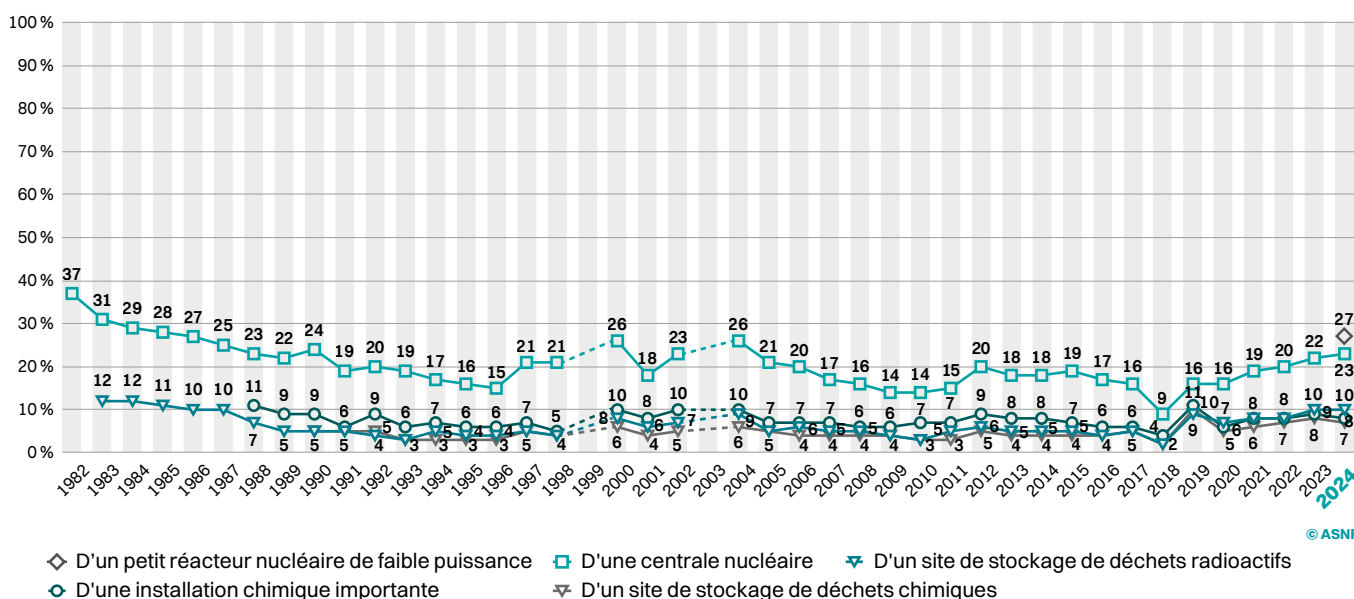
Ils sont suivis par les centres de recherche nucléaire, en 5^e position avec un taux d'acceptation de 26 % (+1 point), et par les sites de captage et de stockage géologique du CO₂, en 6^e position (25 %).

De manière générale, les activités industrielles liées au nucléaire demeurent plus acceptées par les Français que celles liées au chimique : les centrales nucléaires (23 %, +1 point) et les sites de stockage de déchets radioactifs (10 %) arrivent en 7^e et 12^e position, alors que les installations chimiques (8 %, -1 point) et les sites de stockage de déchets chimiques (7 %, -1 point) clôturent le classement en 14^e et 15^e position.

QUESTION N°5.1

Accepteriez-vous de vivre près...

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « OUI » DE 1982 À 2024 (en %)



Les zones exposées aux risques naturels

À l'exception des zones forestières exposées au risque d'incendie, acceptées par près d'un tiers des Français (31 %, +3 points), les autres zones exposées à des risques naturels continuent d'être largement rejetées.

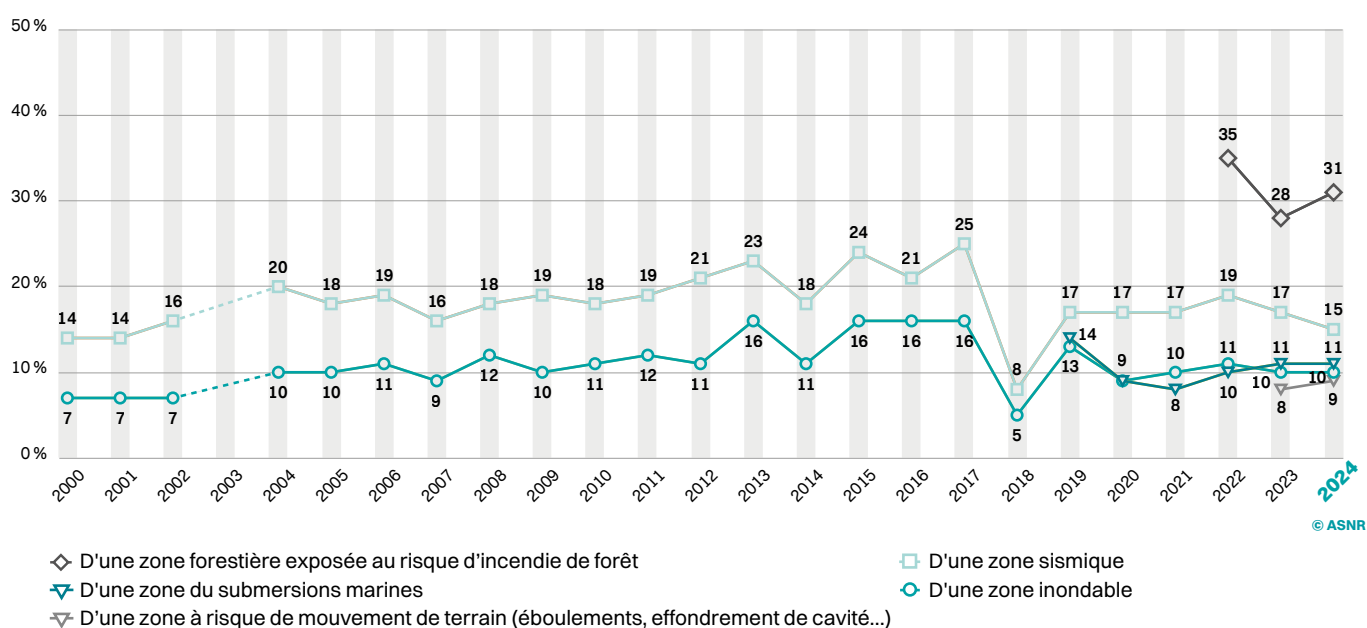
Les zones sujettes aux mouvements de terrain arrivent en dernière position (13^e position), avec seulement 9 % (+1 point)

d'acceptation. Ensuite, on retrouve, également en fin de classement, les zones exposées aux inondations (10 %, 12^e position), aux submersions marines (11 %, 11^e position) et aux séismes (15 %, 8^e position). Depuis le début de leur suivi en 2000, les niveaux d'acceptation de ces zones sensibles aux risques naturels restent globalement stables et faibles, traduisant une réticence durable des Français à l'idée d'y habiter.

QUESTION N°5.2

Accepteriez-vous de vivre près...

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « OUI » DE 1982 À 2024 (en %)



PARTIE 04

LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE, LA RADIOPROTECTION ET LA SÛRETÉ

Après une évolution significative en 2022, l'opinion des Français en faveur de l'énergie nucléaire s'est depuis stabilisée. L'indépendance énergétique continue d'être pour les Français le principal argument en sa faveur, tandis que la production de déchets radioactifs reste l'argument principal contre. La majorité des Français considère que la principale source d'exposition à la radioactivité en France est d'origine artificielle.

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

44 → 48

LA PERCEPTION DE LA RADIOACTIVITÉ EN FRANCE

49 → 52

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS

53 → 54

LES FRANÇAIS ET LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

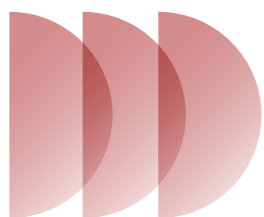
55 → 57

LA PERCEPTION DES CATASTROPHES NUCLÉAIRES

58 → 63

LA COMPÉTENCE ET LA CRÉDIBILITÉ
DES INTERVENANTS DU NUCLÉAIRE

64 → 65



L'opinion des Français sur l'énergie nucléaire

L'année 2023 a constitué une étape importante pour le secteur du nucléaire civil, avec la promulgation d'une loi destinée à accélérer les procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires et au fonctionnement des infrastructures existantes. Dans cette dynamique d'évolution, 2024 a vu l'adoption de la loi du 21 mai relative à la réorganisation de la gouvernance en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Ce texte a permis de structurer la fusion de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), donnant naissance à une nouvelle entité : l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR), opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2025. Enfin, cette même année a été marquée par la mise en service du réacteur EPR (European Pressurized Reactor) de troisième génération de la centrale de Flamanville.

Une opinion favorable et stable depuis 2022

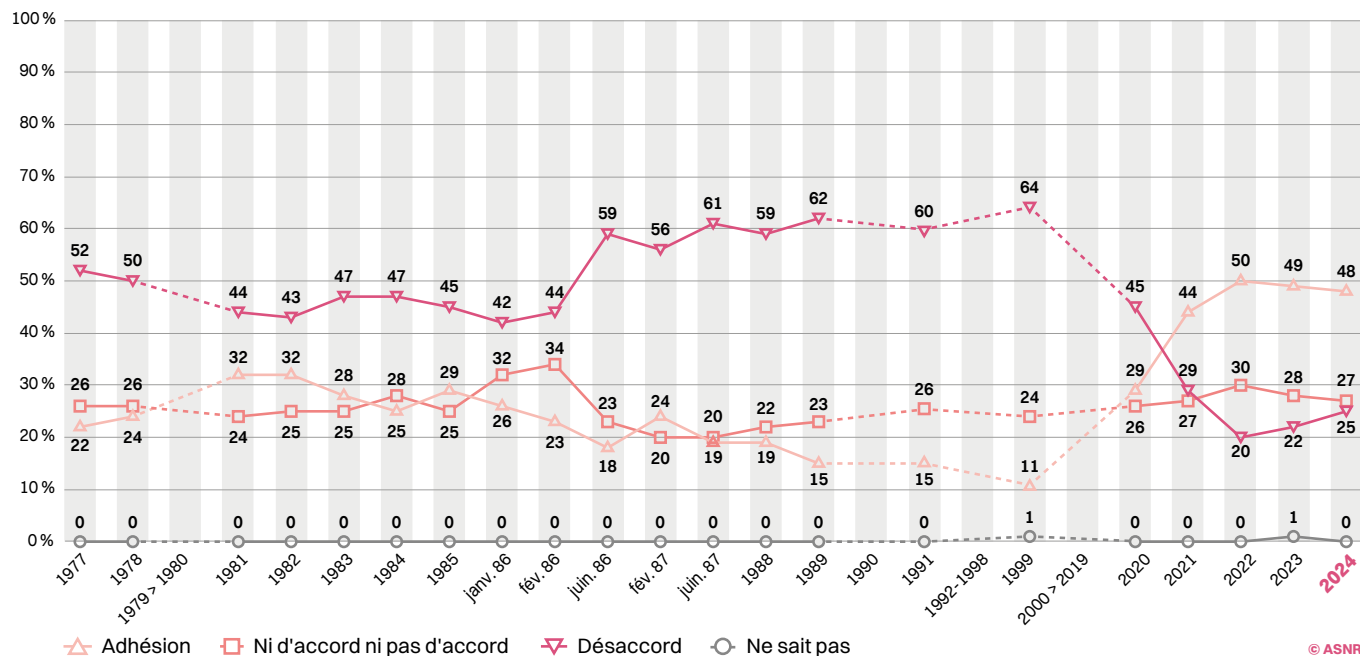
En 2022, le soutien des Français à l'énergie nucléaire atteignait un niveau record : jamais la proportion de personnes favorables n'avait été aussi élevée. Depuis, l'opinion des Français reste globalement stable.

En 2024, près d'un Français sur deux (48 %) se déclare favorable à la construction de nouvelles centrales nucléaires. Ce chiffre, en léger recul (-1 point par rapport à 2023 et -2 points par rapport à 2022), témoigne d'une nouvelle tendance à la stabilité. À titre de comparaison, le taux moyen d'adhésion à la construction de centrales s'élevait à seulement 23 % sur la période 1977-1999, contre 48 % en moyenne depuis 2021. Au vu des données manquantes sur cette question entre 1999 et 2020, il n'est pas possible de déterminer si l'évolution importante de l'opinion (qui a lieu durant cette période) a été progressive ou marquée par des points d'inflexion spécifiques. En revanche, les données disponibles mettent clairement en évidence un tournant en 2021, avec une hausse de 15 points du soutien à la construction de nouvelles centrales par rapport à l'année précédente.

QUESTION N°1

**« Il faut continuer à construire des centrales nucléaires.
Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »**

ÉVOLUTION DES RÉPONSES « D'ACCORD » 1977-2024 (en %)



© ASNR

En 2020, la liste de modalité « entièrement d'accord, bien d'accord, peut-être d'accord, pas tellement d'accord, pas du tout d'accord » a été remplacée par « tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ».

Les opinions des Français à l'égard du nucléaire restent contrastées et varient sensiblement selon plusieurs critères, le plus clivant étant le niveau de risque perçu. Parmi ceux qui associent aux centrales nucléaires des risques faibles ou quasi-nuls, 78 % se déclarent favorables à la construction de nouvelles installations. À l'inverse, cette proportion chute à 33 % chez les personnes percevant des risques élevés ou très élevés. Des écarts significatifs apparaissent également selon le sexe et l'âge. Les hommes se montrent nettement plus favorables au nucléaire (61 %) que les femmes (36 %). De même, les personnes de 50 ans et plus affichent un soutien plus marqué (57 %) que les moins de 50 ans (44 %). La proximité géographique d'une centrale semble aussi jouer un rôle dans l'opinion : 57 % des personnes résidant à moins de 20 km d'une centrale sont favorables à la construction de nouveaux réacteurs, contre 46 % parmi celles vivant plus loin. Enfin, on observe également que les personnes préoccupées par le dérèglement climatique sont 43 % à soutenir la construction de nouvelles centrales, un niveau de soutien inférieur aux Français en général (48 %).

Concernant l'évaluation rétrospective du choix de l'énergie nucléaire, le positionnement des Français évolue : en 2024, ils sont 42 % à considérer qu'il s'est agi d'un « bon choix » (+1 point par rapport à 2023) contre 40 % d'un « choix réaliste » (-2 points). C'est la première fois depuis l'introduction de cette question en 1988 que l'option « un bon choix » dépasse « un choix réaliste ». Pour comparaison, entre 1998 et 2000, l'écart moyen entre ces deux jugements atteignait 40 points en faveur du choix « réaliste ». Celui-ci s'est ensuite réduit à 19 points en 2020 avant de n'être plus que de 2 points en 2021 et 1 point en 2022 et 2023. Seuls près de deux Français sur dix (18 %, +1 point) estiment que le choix du nucléaire a constitué « un mauvais choix ». De manière plus générale, 63 % des Français estiment que la construction des centrales nucléaires a été une bonne chose.

L'indépendance énergétique, l'argument favori des Français

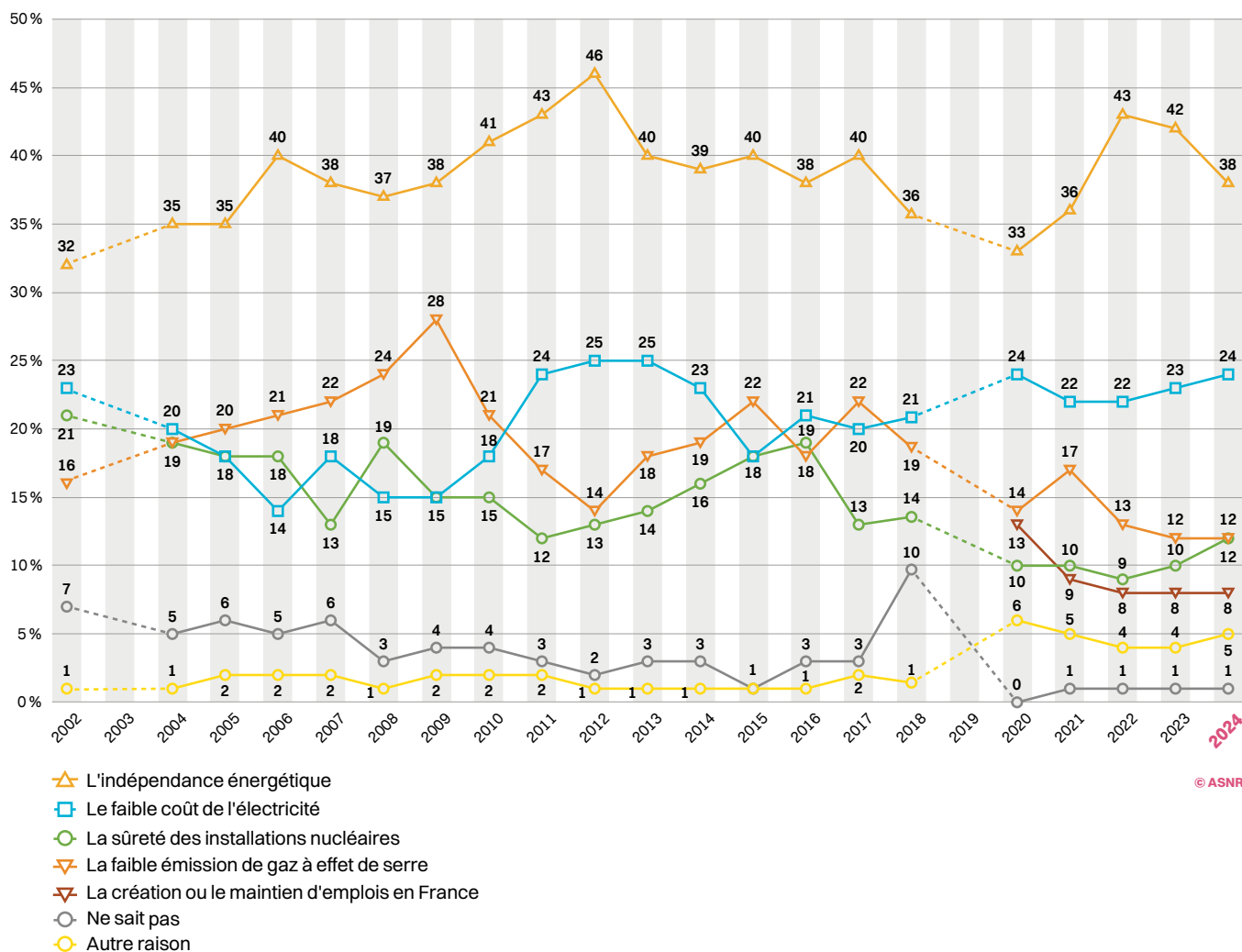
Bien qu'étant en recul de 4 points cette année, l'argument de l'« indépendance énergétique » reste, avec 38% des réponses, le principal motif de soutien des Français à l'énergie nucléaire. Toujours en deuxième position, le « faible coût de l'électricité » est choisi par 24% des répondants (+1 point). Depuis 2022, l'écart entre ces deux arguments tend à s'amenuiser : il passe de 21 points en 2022 à 19 points en 2023 et enfin 14 points en 2024.

La troisième place est désormais partagée entre deux arguments : la « faible émission de gaz à effet de serre » et la « sûreté des installations nucléaires » (+2 points), qui recueillent chacune 12% des réponses. Enfin, l'argument de la « création ou le maintien d'emplois en France », mentionné par 8% des sondés pour la troisième année consécutive, conclut ce panorama.

QUESTION N°3

Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort pour le nucléaire ?

ÉVOLUTION 2002-2024 (en %)



La production de déchets radioactifs, le principal argument en défaveur de l'énergie nucléaire

La production de déchets radioactifs représente, depuis 2020, l'argument le plus évoqué contre l'énergie nucléaire. En 2024, elle est citée par plus d'un Français sur trois (31 %, -2 points par rapport à 2023).

Le risque d'accident arrive en deuxième position, mentionné par 23 % des Français (-1 point). Il s'agit de son score le plus bas depuis le début du suivi de cette donnée (2002). Suivent ensuite, les arguments du « coût du nucléaire » (15 %, +2 points) et celui du « manque de transparence » (12 %, -1 point).

La crainte d'une « concurrence aux investissements dans les énergies renouvelables » se maintient en cinquième position pour la troisième année consécutive avec 8 % des citations (+1 point). Introduit dans le questionnaire en 2020, cet argument connaît une progression régulière : il est passé de 5 % en 2020 à 8 % en 2024. Enfin, l'« émission de gaz à effet de serre » est évoquée par 7 % des répondants (+1 point).

Les Français, le nucléaire et les autres types d'énergie

Pour la troisième année consécutive, le Baromètre explore l'évolution de la perception de l'énergie nucléaire en confrontant les représentations des différentes sources d'énergie. En 2024, sur un ensemble de quatre qualités, l'énergie nucléaire et l'énergie solaire sont à égalité, pour la première fois, avec un score moyen de 26 %. Entre 2013 et 2018, le score général de l'énergie solaire devançait celui de l'énergie nucléaire de 26 points en moyenne. Puis, lorsque la question a été réintroduite en 2022, l'écart s'est réduit à 2 points en 2022 et à 3 points en 2023.

En examinant de plus près les quatre qualités auxquelles les Français devaient associer une source d'énergie, on constate que le nucléaire continue de s'imposer comme l'énergie « la plus performante » (45 % des citations, +1 point par rapport à 2023), devançant les autres sources d'énergie d'au moins 36 points.

L'énergie solaire conserve son titre d'énergie considérée comme « la plus respectueuse de l'environnement » (36 %), avec un écart d'au moins 21 points avec les autres sources d'énergie. En 2024, cet écart s'est réduit de 5 points par rapport à 2023. En effet, son score a diminué cette année de 3 points (par rapport à 2023) et ceux des énergies éolienne (15 %), nucléaire (12 %) et hydroélectrique (11 %) ont, quant à eux, augmenté chacun de 2 points.

L'énergie solaire continue d'être perçue par les Français comme la source incarnant le mieux une énergie « d'avenir » avec 32 % des citations (+1 point). Toutefois, l'écart avec les autres sources est moins important pour cette qualité, notamment avec l'énergie nucléaire (19 %, +1 point).

Concernant le coût de l'énergie, le nucléaire (26 %, +1 point) arrive en tête pour la première fois depuis le début de l'histoire (2022). Néanmoins, son score reste très proche de celui de l'énergie solaire (25 %, -1 point) comme pour les années précédentes. Les autres sources d'énergie restent en marge avec moins de 10 % des voix.

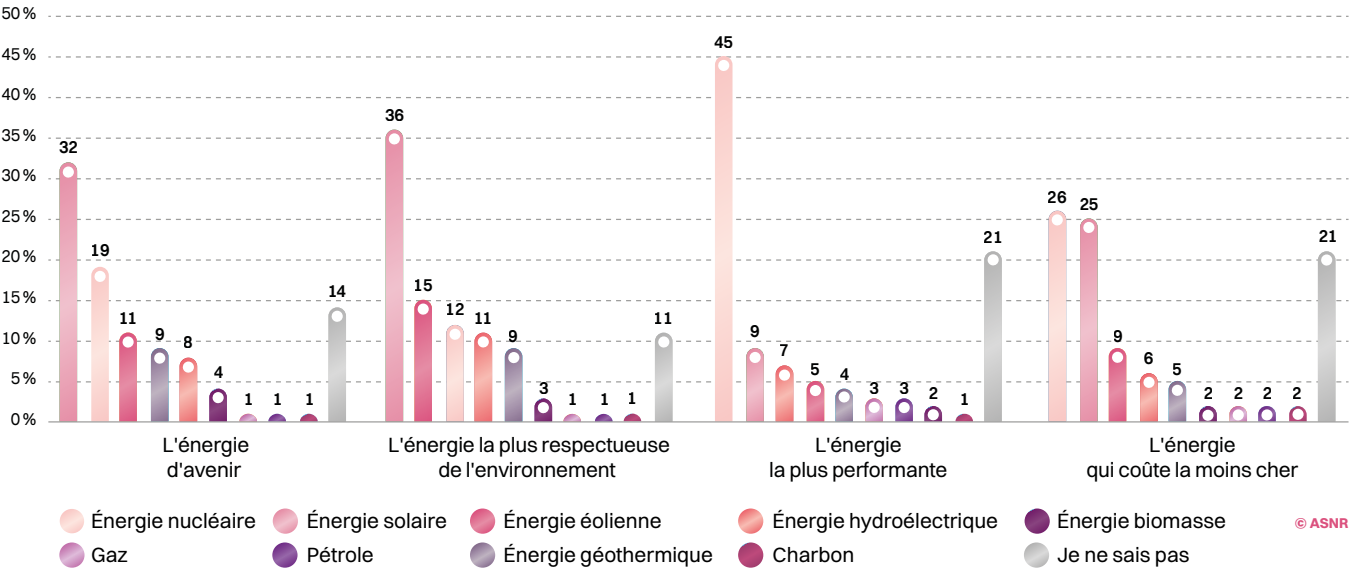
L'exercice consistant à associer les sources d'énergie à des qualités s'est révélé difficile pour une part non négligeable des répondants. Selon les qualités, 11 à 21 % des Français n'ont pas su choisir une source d'énergie plutôt qu'une autre. Cette incertitude est particulièrement marquée pour les dimensions économiques (l'énergie « qui coûte le moins cher » et « la plus performante »), pour lesquels 21 % des répondants n'ont pas su répondre.

Les énergies carbonées (le gaz, le pétrole et le charbon) continuent d'être très peu associées aux qualités citées précédemment : en 2024, leurs scores varient de 1 à 3 %, selon les qualités alors qu'ils oscillaient entre 0 et 6 % sur la période 2013-2018.

QUESTION N°5

Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ...

NOVEMBRE 2024 (en %)



Face aux résultats très défavorables obtenus ces dernières années par les énergies fossiles, le Baromètre intègre, en 2024, une nouvelle question visant à connaître la répartition idéale, selon les Français, entre énergie nucléaire et énergies renouvelables, dans un scénario où la France cesserait totalement d'utiliser des énergies fossiles. Dans ce cadre hypothétique de « zéro énergie fossile », la répartition idéale pour les Français correspondrait en moyenne à 52 % d'énergie renouvelables

et 48 % d'énergie nucléaire. Plus en détail, 42 % des répondants souhaitent une production centrée sur les énergies renouvelables, avec une part comprise entre 60 % et 100 %. À l'inverse, 37 % des répondants privilégient une production majoritairement nucléaire, avec une répartition allant de 60 % à 100 % d'énergie nucléaire. Enfin, 21 % des Français optent pour un mix équilibré, où les deux sources représenteraient chacune entre 41 % et 59 % de la production.

QUESTION N°6

Selon vous, si la France cessait d'utiliser des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) pour produire de l'énergie (chauffage, électricité, etc.), et se reposait uniquement sur les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire, quelle devrait être la répartition idéale de chaque type d'énergie dans la production globale française ?

NOVEMBRE 2024 (en %)

La répartition idéale des Français - Moyenne

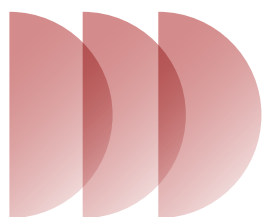


- Les énergies renouvelables
- L'énergie nucléaire

Sous-totaux



- Une production centrée sur les énergies renouvelables (avec une part comprise entre 60 % et 100 %)
- Une production équilibrée entre les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire (avec des parts comprise entre 41 à 59 %)
- Une production centrée sur l'énergie nucléaire (avec une part comprise entre 60 et 100 %)



La perception de la radioactivité en France

Les sources d'exposition à la radioactivité en France

Pour la deuxième année consécutive, le Baromètre interroge les Français sur l'origine de la principale source d'exposition à la radioactivité en France. En 2024, les résultats se révèlent globalement stables par rapport à ceux observés en 2023, sans changement significatif dans la hiérarchie des réponses.

Les installations nucléaires industrielles et militaires restent la source d'exposition la plus citée (31 %), devant les actes médicaux (26%, +2 points), qui regroupent à parts égales les « radios ou scanners » et les radiothérapies (13% chacun).

Concernant les sources d'origine naturelle, les Français évoquent plus souvent les rayonnements issus d'éléments naturels présents dans le sol (14%, +1 point) et ceux issus du soleil et de l'espace (12%, -2 points). Le « gaz radon¹ » (11 %,

+2 points) et la consommation de poissons, crustacés et coquillages (6%, +3 points), demeurent les sources les moins citées par les Français. Des différences régionales apparaissent : les habitants d'Île-de-France mentionnent plus fréquemment les rayonnements issus du sol (18 %), tandis que ceux de l'ouest² de la France citent davantage le radon (16%).

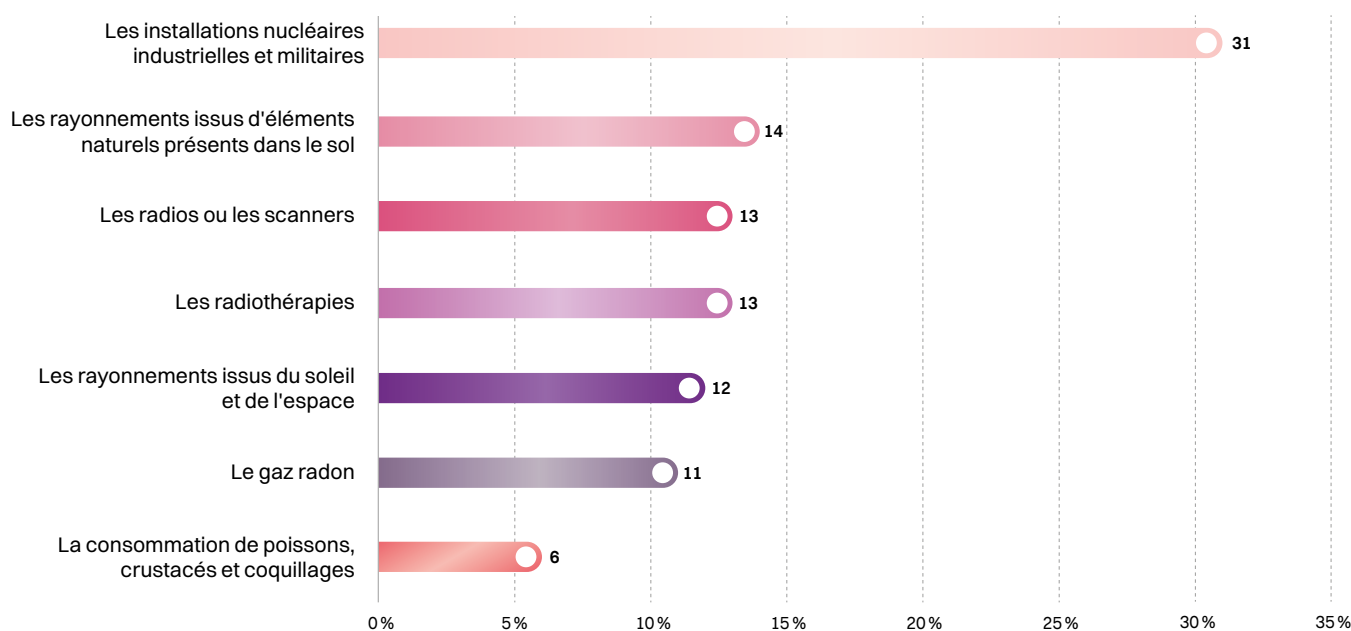
Au total, 57% des Français considèrent que la principale source d'exposition à la radioactivité en France est d'origine artificielle, contre 43% qui l'attribuent à des causes naturelles.

Ces perceptions restent toutefois en décalage avec les données scientifiques. Selon le dernier bilan publié en 2021 par l'IRSN³, l'exposition aux rayonnements ionisants en France provient principalement des actes médicaux (33%) et du radon (33%), alors que les installations nucléaires ne représentent qu'une part marginale (0,27 %) de l'exposition totale.

QUESTION N°7

Selon vous, quelle est la principale source d'exposition à la radioactivité en France ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

¹ Le radon est un gaz radioactif, inodore et incolore, qui se forme naturellement par la désintégration radioactive de l'uranium présent dans les roches et le sol.

² L'ouest de la France fait ici référence à l'ensemble UDA9 (Unité de Découpage d'Aire n°9) des régions INSEE du pays de la Loire (CP : 44, 49, 53, 72, 85), de la Bretagne (CP : 22, 29, 35, 56) et de l'ancienne Poitou-Charentes (CP : 16, 17, 79, 86).

³ Rapport « Exposition de la population française aux rayonnements ionisants – Bilan 2014-2019 » disponible sur <https://recherche-expertise.asnr.fr/rapport-dexpertise/bilan-lexposition-population-francaise-rayonnements-ionisants-2014-2019>.

« Radioactivité » : Un terme scientifique associé au nucléaire et au danger

Après « coronavirus » en 2020, « vaccin » en 2021, « nucléaire » en 2022 et « risque » en 2023, cette année, les Français sont invités à énoncer les cinq premiers mots que leur évoque le terme « radioactivité ».

Une forte association au nucléaire

De manière spontanée, les Français associent le terme « radioactivité », notamment, au nucléaire. Ils sont 24 % à avoir évoqué en premier le mot « nucléaire » et également 24 % à l'avoir cité au moins une fois (parmi les cinq mots donnés).

En 2022, avec le même type d'exercice d'énonciation de mots, nous avons pu constater que le terme « nucléaire » était lui-même fortement associé à l'arme nucléaire (18 % des citations en 2022). En 2024, on relève également une association identique au terme « radioactivité ». 7 % des Français ont donné des mots en relation avec l'utilisation militaire du nucléaire : on relève principalement les mots « bombe » (3 % des citations), « guerre » (1 %) et « Hiroshima » (1 %).

L'ensemble des mots en relation directe avec l'énergie nucléaire et sa fonction de production d'électricité représente 13 % de tous les mots que les Français ont pu donner. Parmi ces mots, on retrouve notamment les mots « centrale » (6 %) et « énergie » ou « électricité » (3 % pour la somme des deux).

Accidents et catastrophes nucléaires

8 % des Français évoquent également des mots en lien avec le potentiel catastrophique de l'exploitation de l'énergie nucléaire. La radioactivité rappelle notamment à une part des Français les accidents nucléaires de Tchernobyl (5 % de l'ensemble du corpus total des mots) et de Fukushima (1 %).

Les Français pensent au danger de la radioactivité et à ses effets sur la santé

Plus d'un Français sur dix associe à la radioactivité les mots « danger » ou « dangereux » (12 % pour la somme). 10 % des Français évoquent d'ailleurs les effets que pourraient avoir, selon eux, la radioactivité sur la santé, dont un tiers de ces mots sont en lien avec le décès. 1 % des Français éprouvent des sentiments de peur et d'inquiétude lorsqu'ils pensent à la radioactivité. Il est à noter que le terme « radioactivité » a évoqué de manière intuitive à seulement 2 % des Français des mots concernant la prévention et les mesures de protection.

Les formes, les sources et la durée des effets de la radioactivité caractérisent également la pensée de certains Français la concernant (4 % des citations), dont notamment son caractère diffus (2 %).

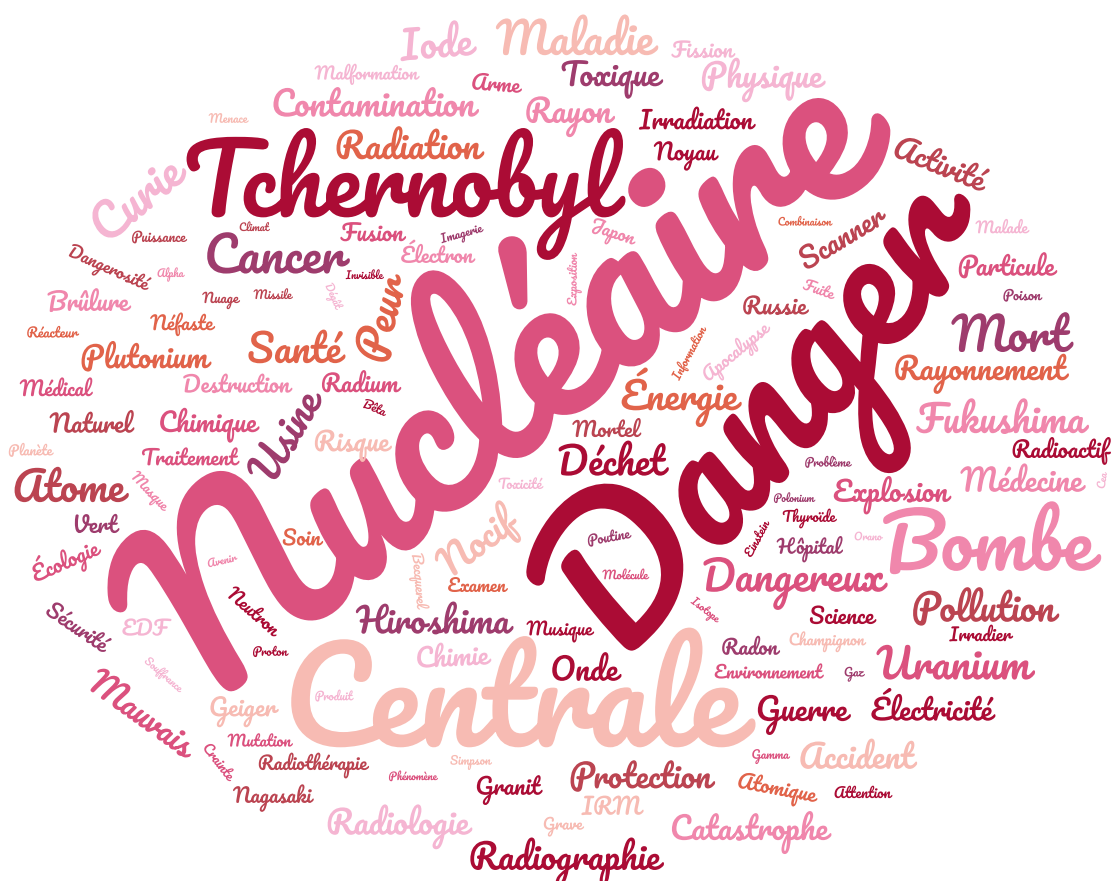
Un terme scientifique et technique

Au terme « radioactivité » est également associés une diversité importante de mots concernant son aspect scientifique (23 % des citations). Parmi ces mots, le phénomène physique de la réaction nucléaire arrive en tête (8 %), avec notamment les mots « uranium » (2 %) et « atome » (1 %). Ensuite, la médecine nucléaire est évoquée par 7 % des Français, avec principalement le mot « radiographie » (2 %). À sa suite, les rayonnements ionisants regroupent 5 % des citations, avec notamment les mots « rayon » ou « rayonnement » (2 %) et « radiation » (1 %). Enfin, 4 % des Français associent également la radioactivité à la recherche et à la technologie, en citant notamment les chercheurs « Curie » et leur institut (2 %).

QUESTION N°8

Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot « radioactif » ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit.

NOVEMBRE 2024 (en %) – REPRÉSENTATION DE LA TOTALITÉ DES MOTS CITÉS



© ASNR

Les effets perçus de la radioactivité issue de l'exploitation des centrales nucléaires

Lorsque l'on demande directement aux Français si les habitants autour des centrales nucléaires sont « en aussi bonne santé qu'ailleurs », moins de la moitié des Français en sont convaincus (45% en 2024). Ce taux d'adhésion n'évolue plus depuis sa hausse importante en 2019 (43%, +16 points par rapport à 2018). Pour mémoire, sur la période 2007-2018, le taux moyen d'adhésion était de 23% contre 42% depuis 2019. La deuxième opinion la plus fréquemment exprimée reste le doute : 35 % des Français se positionnent en 2024 sur une réponse neutre (« ni d'accord, ni pas d'accord »), tandis que 20 % expriment un désaccord clair.

Parallèlement, un Français sur deux (50%, +4 points) pense que « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers ». Ce taux d'adhésion a lui aussi particulièrement baissé depuis 2020 (56%, -18 points par rapport à 2019). Pour rappel, il atteignait un niveau moyen de 65% sur la période 2007-2019, contre 50% depuis 2020. Malgré cette baisse notable, le score demeure nettement supérieur aux niveaux enregistrés avant l'accident de Tchernobyl, avec un écart de 18 points par rapport à la moyenne observée entre 1977 et février 1986.

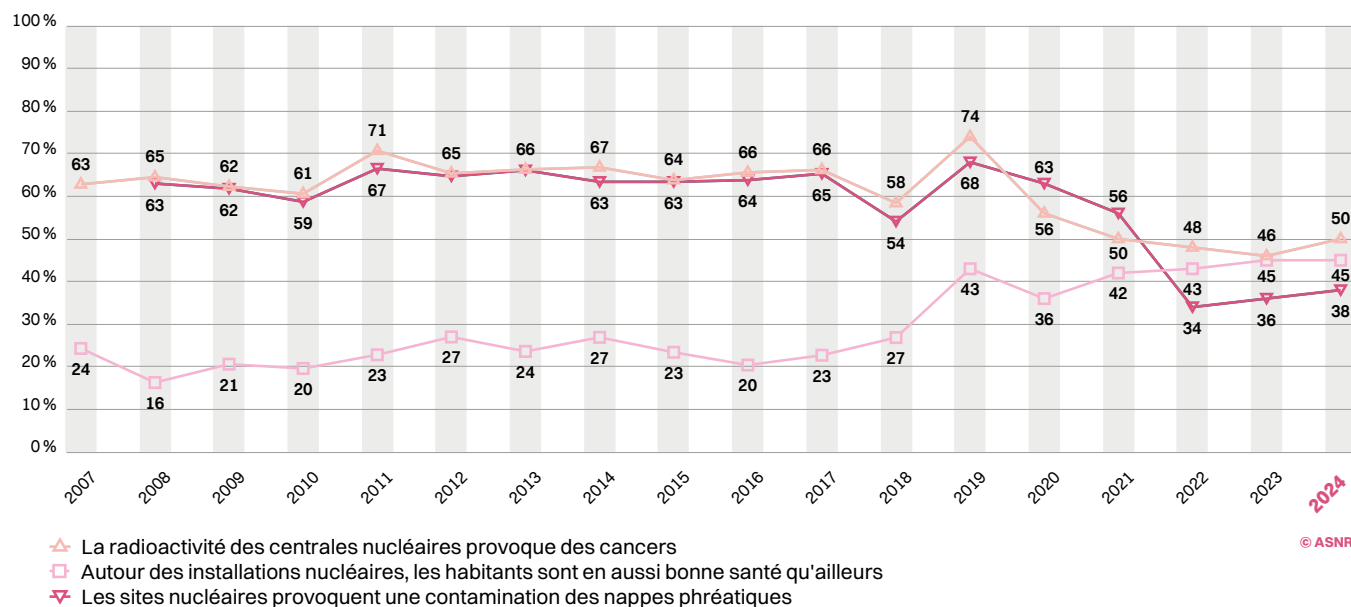
Concernant l'impact environnemental, les Français sont moins convaincus par l'idée que « les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques » (38% d'adhésion en 2024).

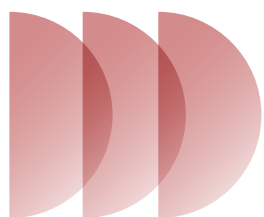
QUESTION N°9.1

Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

ÉVOLUTION DES RÉPONSES 2007 - 2024 (en %)

Sous totaux - Adhésion : réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ».





L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs

Selon l'Andra¹, le volume de déchets « présents sur les sites des producteurs/détenteurs » et ceux « stockés dans les centres de l'Andra » s'élevait à 1 850 000 m³ en décembre 2023 : un chiffre en croissance de 60 000 m³ par rapport à fin 2022. Ces déchets sont principalement issus des secteurs de l'électronucléaire (à hauteur de 61,1 %), de la recherche (26,4 %) et de la défense (8,8 %).

L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs est essentielle pour comprendre la perception de l'énergie nucléaire puisqu'elle représente une part importante des risques qui lui sont associés. Comme évoqué dans la partie 3, si l'activité nucléaire est perçue comme risquée par certains Français, c'est davantage pour sa production de déchets (50 % lui ont associé un niveau de risque élevé) que pour les installations en elles-mêmes (40 %). À cet égard, la production de déchets radioactifs, citée par 31 % des répondants, constitue l'argument le plus souvent évoqué contre l'énergie nucléaire, devançant de 8 points celui du risque d'accident (23 %).

Ainsi, au sujet du stockage des déchets radioactifs, les Français sont 64 % à soutenir une prise de décision et une mise en œuvre rapide. Après une période de stabilité de trois ans (68 % en 2021, 2022 et 2023), ce chiffre baisse de 4 points, atteignant son niveau le plus bas depuis 2010 (63 %). Cette année, une proportion légèrement plus importante de répondants souhaite que l'étude de la question soit approfondie. En effet, 29 % des Français préfèrent l'idée de « prolonger de 10 ans les recherches » (+3 points par rapport à 2023) et 7 % souhaitent « laisser le choix aux générations futures » (+2 points) : ces deux options enregistrent leur score le plus élevé depuis le début de l'historique en 2005.

Les opinions sur les décisions à prendre pour la gestion du stockage des déchets radioactifs diffèrent selon les profils des répondants. Si, en moyenne, 64 % des Français souhaitent qu'une décision soit prise rapidement, cette attente est encore plus marquée parmi les personnes principalement préoccupées par le dérèglement climatique (70 %). Le sexe et l'âge des répondants influencent également leur décision. Les femmes sont 69 % à souhaiter une décision rapide, contre 58 % des hommes. De même, les personnes âgées de 60 ans et plus se montrent plus pressantes (72 %) que les moins de 65 ans (59 %).

La confiance dans les capacités de stockage des déchets radioactifs actuels reste stable cette année. Un peu plus d'un tiers des Français (35 %) continue d'estimer qu'« aujourd'hui il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » tandis que 30 % (-2 points) pensent le contraire. En étudiant plus en détail l'historique, la confiance suit une tendance à la hausse ces dernières années : la moyenne d'approbation, qui était de 22 % entre 1983 et 1992, s'élève désormais à 32 % depuis 2020. De plus, un écart commence à se former avec le taux de désapprobation : +1 point en 2022, +3 points en 2023 et +5 points en 2024.

On note cependant que le niveau de connaissance du « projet "Cigéo" de stockage de déchets radioactifs », déjà relativement faible à l'origine (49 % de Français en avaient déjà entendu parler en 2019), a diminué de 7 points en 2021 et semble depuis s'être stabilisé autour des 40 %.

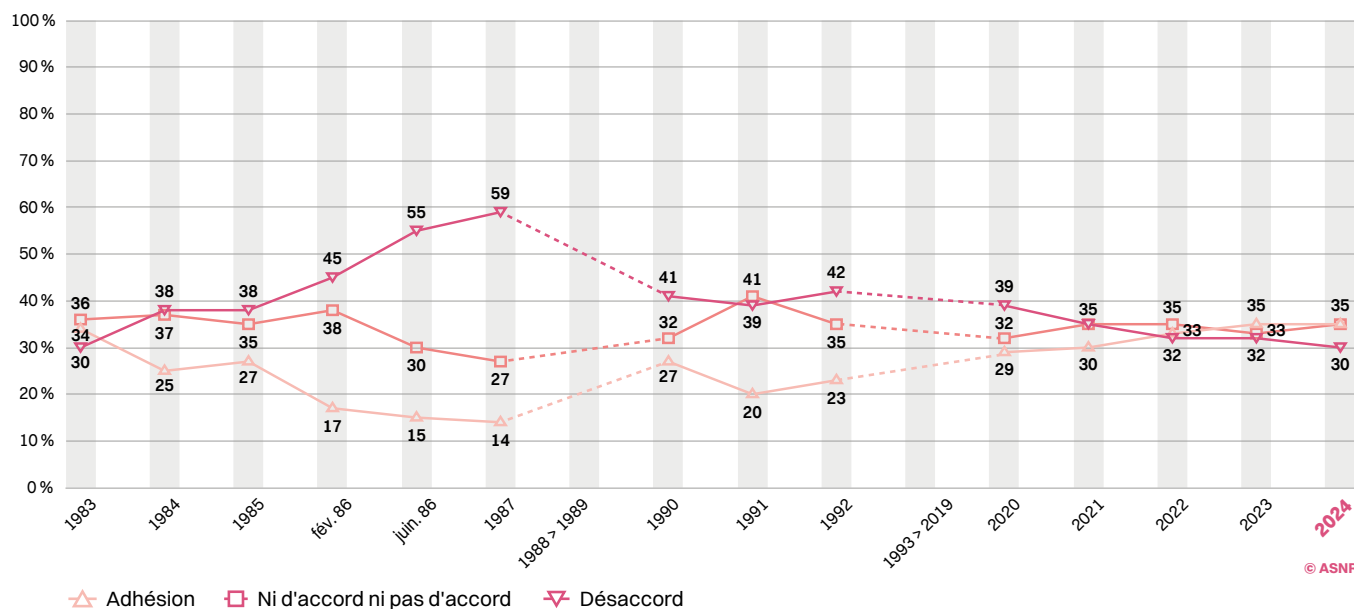
¹ Données issues du document *Les Essentiels 2025 de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs* publié par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) en février 2025.

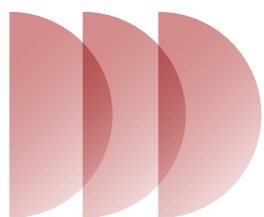
QUESTION N°9.2

«Aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.»

ÉVOLUTION DES RÉPONSES «D'ACCORD» 1983-2024 (en %)

Sous totaux - Adhésion : réponses «tout à fait d'accord» et «plutôt d'accord».





Les Français et la sûreté nucléaire

Une confiance dans les précautions prises, mais des attentes élevées en matière de sûreté

La confiance dans les mesures de sûreté franchit, cette année, son point le plus haut depuis le début de l'historique (2007) : 64% (+1 point) des Français estiment que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises ». Ainsi, la moyenne d'adhésion qui était de 42% sur la période 2007-2018 s'élève, depuis 2019, à 62%.

Plus de 8 Français sur 10 (83%, +1 point par rapport à 2023) estiment que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». Bien que ce score reste élevé, il reste inférieur au score moyen obtenu sur la période 2011-2021 (88%).

Les Français restent majoritairement convaincus (68%, -1 point par rapport à 2023) que la « sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité » : seulement 8% d'entre eux pensent le contraire (score inchangé depuis 2022).

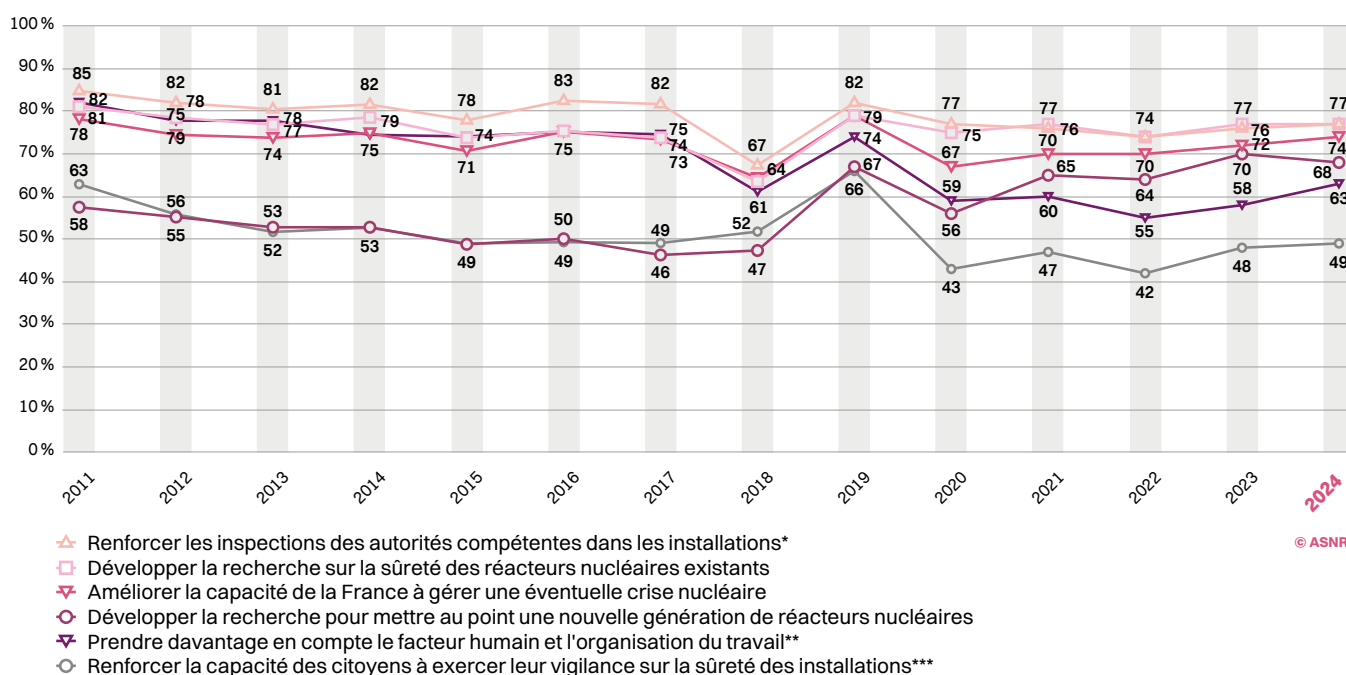
La recherche et le contrôle des installations comme leviers de l'amélioration de la sûreté

Bien que les Français conservent un niveau de confiance élevé dans le système de sûreté nucléaire, ils continuent de considérer les efforts en matière de sûreté comme une priorité. En 2024, 68% des répondants jugent les mesures proposées pour renforcer la sûreté des installations nucléaires comme « prioritaires », un score stable par rapport à 2023 (67%).

QUESTION N°14

Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires.

ÉVOLUTION DES RÉPONSES 2007- 2024 (en%)



Sous totaux -Adhésion : réponses «tout à fait d'accord' et «plutôt d'accord».

*Jusqu'à 2018 inclus, l'intitulé était « renforcer les inspections dans les installations nucléaires par les services de contrôle ».

**Jusqu'en 2018 inclus, l'intitulé était « améliorer la sûreté des installations en prenant davantage en compte le facteur humain et l'organisation du travail ».

***Jusqu'en 2018 inclus, l'intitulé était « renforcer les moyens favorisant la vigilance et la participation citoyenne ».

Parmi les différentes mesures proposées, le développement de la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants et le renforcement des inspections des autorités compétentes arrivent en tête : elles sont considérées comme « prioritaires » par 77 % des Français, confirmant leur place en haut de la hiérarchie des priorités depuis le début de l'historique en 2011.

Juste derrière, l'amélioration de la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire recueille 74 % de mentions « prioritaire », une progression continue depuis 2020 (+7 points).

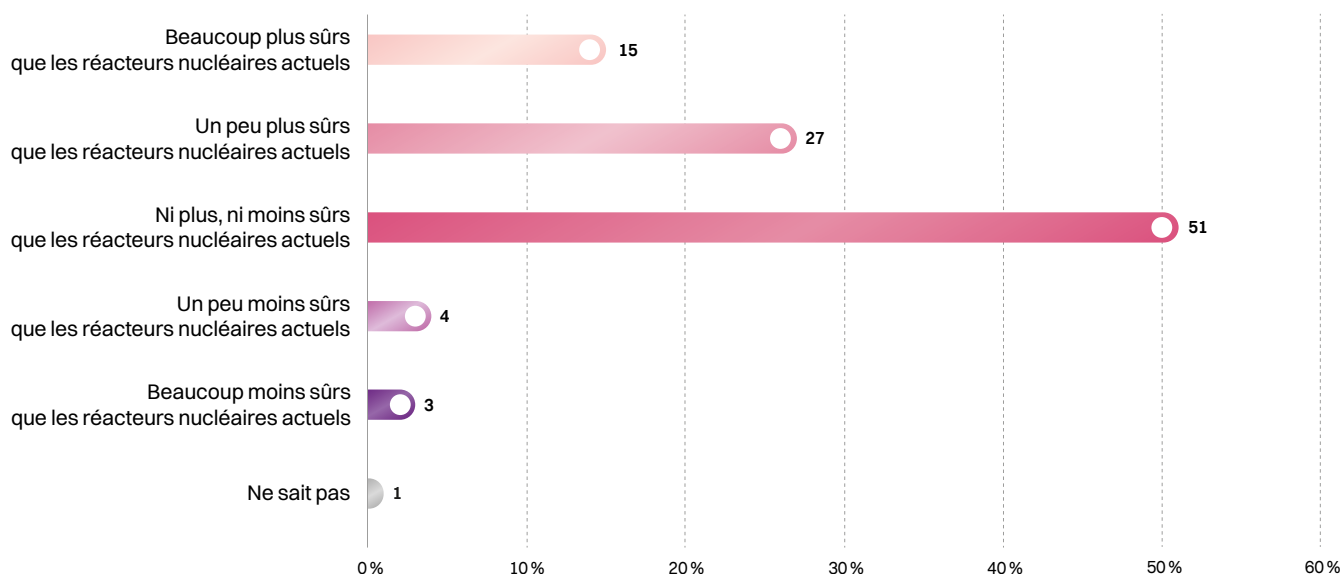
Le développement de la recherche sur une nouvelle génération de réacteurs nucléaires arrive en quatrième position, avec

68 % des répondants la jugeant « prioritaire », un score en léger recul par rapport à 2023 (-2 points) mais qui reste élevé par rapport à la période 2011-2022 (55 % en moyenne). Selon l'ASNR, près de quatre-vingts projets de PRM (petits réacteurs modulaires) sont à l'étude actuellement dans le monde, dont une dizaine en France. Pour connaître l'opinion publique de ces PRM, une nouvelle question a été introduite cette année. Ses résultats révèlent que la majorité des Français (93 %) ne sont pas inquiets sur le niveau de sûreté de ces nouveaux réacteurs à venir. En détail, 51 % pensent qu'ils seront aussi sûrs que les réacteurs actuels, 42 % qu'ils seront plus sûrs et 7 % qu'ils seront moins sûrs.

QUESTION N°13

De nombreux projets de petits réacteurs nucléaires de faible puissance sont en cours de développement dans le monde. Ces réacteurs type SMR (Small Modular Reactors), AMR (Advanced Modular Reactor) ou MMR (Micro Modular Reactor) visent en particulier à fournir en électricité directement des clients industriels. Selon vous, ces petits réacteurs nucléaires de faible puissance à venir seront-ils...

NOVEMBRE 2024 (en %)



© ASNR

En cinquième position, la prise en compte du facteur humain et de l'organisation du travail poursuit sa remontée : 63 % des Français considèrent désormais cette mesure comme « prioritaire », en nette hausse depuis 2022 (+8 points). Néanmoins, son score actuel reste largement plus faible que celui obtenu en novembre 2011 (début de l'historique) à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima (82 %).

Enfin, le renforcement de la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations reste la mesure la moins soutenue : seuls 49 % des Français la jugent « prioritaire » (+1 point), alors que 38 % la classent comme « secondaire » et 13 % comme « inutile ».

Deux sujets de préoccupation en matière de sûreté nucléaire

Si la confiance dans la sûreté des réacteurs nucléaires, actuels comme futurs, reste élevée, certaines préoccupations persistent : les effets du dérèglement climatique et l'extension de la durée de fonctionnement des installations nucléaires.

51 % des Français (+3 points) considèrent que les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique, tandis que seulement 16 % pensent le contraire.

La majorité des Français (52 %, +1 point par rapport à 2023) pense que l'extension de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires constitue « un bon choix », contre 27 % (+1 point) pensant le contraire. Cependant, 41 % des Français estiment que cette extension de durée de fonctionnement risque de provoquer des accidents. Cette opinion est de plus en plus partagée (+4 points par rapport à 2022).

QUESTION N°9.3

Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

NOVEMBRE 2024 (en %)

Les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique

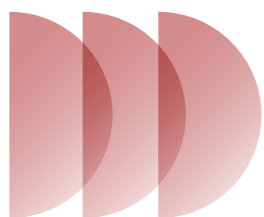


Prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents



- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

© ASNR



La perception des catastrophes nucléaires

Depuis 2005, les activités industrielles liées à l'énergie nucléaire demeurent, selon les Français, celles qui risquent le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe. De plus, les Français considèrent que les accidents nucléaires figurent parmi les catastrophes les plus effrayantes qui se sont produites depuis 1986.

L'exploitation des centrales nucléaires perçue comme une activité à haut potentiel catastrophique

Parmi les activités industrielles ou technologiques perçues comme les plus susceptibles de provoquer un accident grave ou une catastrophe, celles liées à l'énergie nucléaire – à savoir l'exploitation des centrales et la gestion des déchets radioactifs – continuent d'occuper les premières positions en 2024.

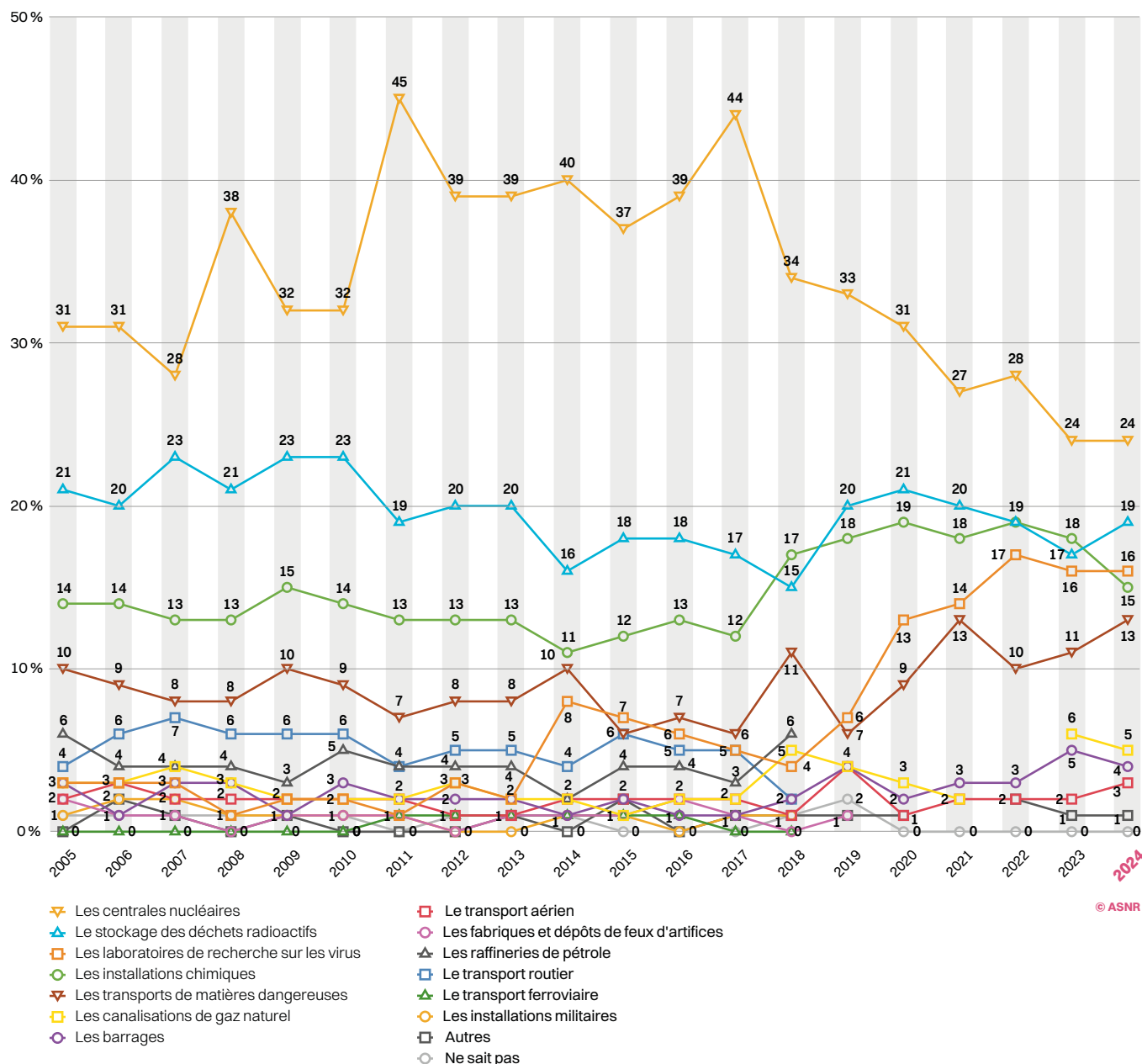
Depuis 2005, l'exploitation des centrales nucléaires arrive en tête, suivie par la gestion des déchets radioactifs avec un écart moyen de 14 points (sauf en 2018 et 2023, la 2^e position était occupée par les installations chimiques). En 2024, la gestion des déchets radioactifs (19 %), avec un score en hausse de 2 points, diminue son écart avec l'exploitation des centrales (24 %) à 7 points et l'augmente avec les laboratoires de recherche sur les virus (16 %, 3^e position) et les installations chimiques, qui redescendent à la 4^e position (15 %, -3 points).

En cinquième place, on retrouve le transport de matières dangereuses (13 %, +2 points). En fin de classement, les « canalisations de gaz naturel » (5 %), « les barrages » (4 %) et « le transport aérien » (3 %) occupent respectivement la sixième, la septième et la huitième place.

QUESTION N°15

Parmi les activités industrielles ou technologiques suivantes, quelle est celle qui selon vous risque le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France ? (une seule réponse possible)

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2005-2024 (en %)



La liste des modalités de réponse a été adaptée au fil des ans. Les modalités « les raffineries de pétrole », « le transport routier », « le transport ferroviaire » et « les installations militaires » ont été retirées en 2019, puis « les fabriques et dépôts de feux d'artifices » en 2020. En 2022, la modalité « la distribution de gaz naturel » a été supprimée puis remplacée en 2023 par « les canalisations de gaz naturel ».

Les accidents nucléaires considérés comme les catastrophes les plus effrayantes

En 2024, on observe quelques évolutions notables dans la perception des Français concernant les accidents nucléaires et la pandémie de la Covid-19, qu'ils considèrent comme les catastrophes historiques les plus effrayantes.

Les accidents nucléaires de Tchernobyl (46 %, +7 points par rapport à 2023) et de Fukushima (18 %) représentent, en 2024, les deux événements les plus effrayants pour les Français. Fukushima retrouve cette année sa deuxième position, qu'elle occupait depuis 2018 jusqu'à l'ajout aux choix de réponse de la pandémie de la Covid-19 en 2022. Cinq ans après la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, celle-ci chute à la 3^e position mais, avec un score de 15% des citations (-4 points), continue de marquer les esprits.

On observe également une hausse significative du score de l'accident de Tchernobyl, qui rappelle celle enregistrée en 2020 à la suite de la diffusion de la série « Chernobyl » en France. Cette année, une autre œuvre culturelle pourrait avoir influencé les perceptions, notamment celles des plus jeunes : le jeu vidéo d'horreur *S.T.A.L.K.E.R. 2 Heart of Chornobyl* dont l'univers est directement inspiré de la catastrophe de Tchernobyl. En effet, la part des 18-34 ans ayant choisi l'accident de Tchernobyl comme événement le plus effrayant atteint 41 % en 2024, soit une hausse de 10 points par rapport à l'année précédente.

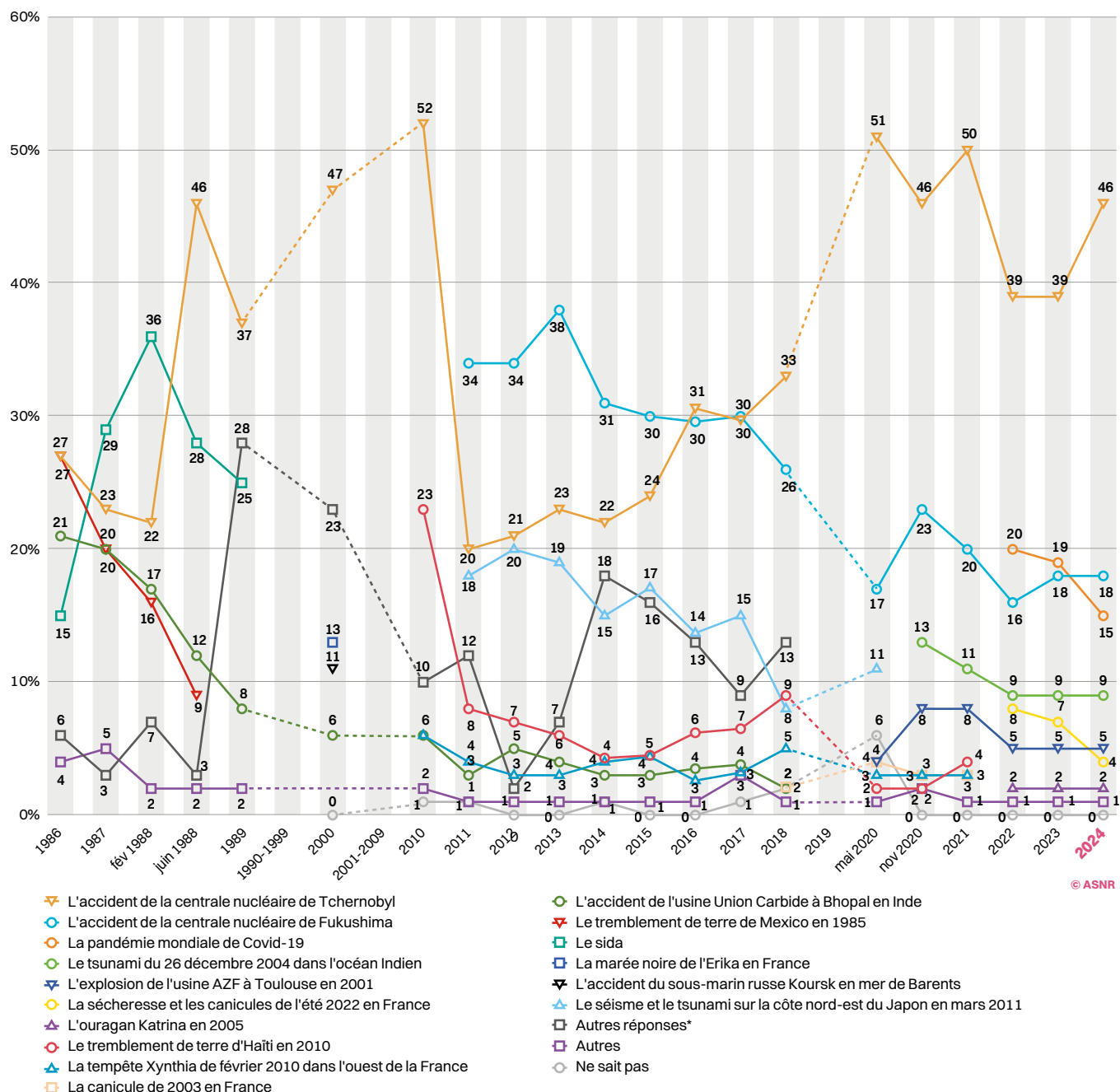
Le 22 novembre 2024, soit deux jours après sa sortie et trois jours avant le début de l'enquête du Baromètre, le jeu s'était déjà écoulé à plus d'un million d'exemplaires. Compte tenu de son succès commercial, de son atmosphère anxiogène et de son ancrage explicite dans l'imaginaire de la catastrophe nucléaire, il est probable que ce jeu ait contribué à raviver, voire renforcer, le sentiment de peur associé à Tchernobyl, notamment chez les plus jeunes.

Cette hausse a également concerné, de manière moins marquée, les personnes âgées de plus de 34 ans (48 %, +6 points par rapport à 2023). Ainsi, une autre explication plus générale pourrait résider dans les déclarations médiatisées de Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), lors de la réunion du 15 avril 2024 sur la situation de la centrale nucléaire de Zaporijia. Il y a affirmé que « les dangers d'un accident nucléaire majeur restent bien réels », des propos largement relayés dans les médias à cette période.

Enfin, les catastrophes naturelles marquent de moins en moins les Français : « le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien » (9%), « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France » (4%) et « l'ouragan Katrina en 2005 » (2%) ne regroupent que 15% des réponses (-3 points par rapport à 2023).

QUESTION N°16**Parmi les événements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ?**

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 1986-2024 (en %)



En 2020, la modalité « l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005 » a été retirée. Auparavant, en 2019, « la canicule (France, Suède, Japon dans l'été 2018) » avait été remplacée par « la canicule de 2003 en France » et « les tremblements de terre (Haïti en 2010, Népal en 2015, Philippines et Indonésie en automne 2018) » par « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 ». * La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : en 1989, « le tremblement de terre en Arménie » a recueilli 20% des réponses. En 2000, « le crash du Concorde d'Air France » a recueilli 5% des réponses. Par ailleurs, la courbe « autres » représente les réponses proposées par les répondants eux-mêmes. En 2019, 3% des interviewés ont répondu spontanément « autre : Lubrizol », en référence à l'incendie de l'usine chimique à Rouen en septembre 2019. En 2022, les modalités « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 », « la tempête Xynthia de février 2010 dans l'ouest de la France » et « la canicule de 2003 en France » ont été supprimées ; les modalités « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France », « la pandémie mondiale de Covid-19 » et « l'ouragan Katrina en 2005 » ont été ajoutées.

Comment les Français se représentent les accidents nucléaires ?

Pour la deuxième année consécutive, le Baromètre propose un support visuel afin de tester les représentations des Français. Cette année, il leur a été demandé de choisir, parmi quatre images¹, celle qui correspond le mieux à l'idée qu'ils se font d'un accident nucléaire.

L'image (n°1) représentant une explosion en forme de champignon, rappelant celle d'une bombe nucléaire, est la plus largement choisie par les Français (38%). Ce résultat fait écho aux associations observées ces deux dernières années, pour les termes « nucléaire » et « radioactivité », avec l'utilisation militaire du nucléaire. Par ailleurs, le niveau de connaissance

semble influencer la représentation que les Français se font des accidents nucléaires. En effet, 42 % des personnes ne lisant jamais de revues scientifiques ont choisi l'image d'une explosion en forme de champignon, contre seulement 26 % parmi celles qui en lisent régulièrement. De la même manière, 41 % des personnes se sentant mal informées sur les risques associés aux centrales nucléaires ont opté pour cette image, contre 34 % chez celles se déclarant bien informées.

Les autres répondants sont partagés entre la représentation d'un accident nucléaire imagée par un incendie (image n°2, 21 % des citations), une fuite d'une substance fluorescente (image n°3, 20 %) et l'émanation d'une fumée dense (image n°4, 19 %).

QUESTION N°17

Parmi les images suivantes, laquelle, selon vous, représente le mieux l'image que vous vous faites d'un accident au sein d'une centrale nucléaire ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



● Image 1

● Image 2

● Image 3

● Image 4

● Ne sait pas

© ASNR



Image 1



Image 2

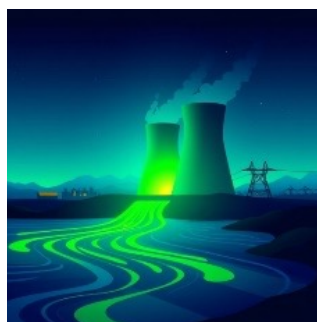


Image 3



Image 4

Un accident nucléaire envisagé en France

Depuis l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, le Baromètre suit l'évolution de l'estimation probabiliste des Français qu'un accident de la même ampleur puisse se produire en France. Sur la période 2011-2019, 62 % des Français jugeaient un tel accident possible. Depuis 2021, une nouvelle tendance à la baisse se dessine (57 % des Français en moyenne estiment l'accident possible). En 2024, 56 % des

Français répondent que « oui » un tel accident en France est possible. Les résultats d'une autre question plus fine nous apprennent que 7 % l'imaginent « tout à fait probable » (-2 points), 36 % « plutôt probable » (-1 point) et 50 % « plutôt pas probable » (+2 points). Ainsi, 93 % des Français (+1 point) n'écartent pas totalement l'idée qu'un accident de la même ampleur que celui de Fukushima puisse se produire en France, contre seulement 7 % pour qui ce n'est « pas du tout probable ».

¹ Les images ont été générées par une intelligence artificielle dans un style « cartoon », afin d'éviter toute confusion possible avec des photographies réelles.

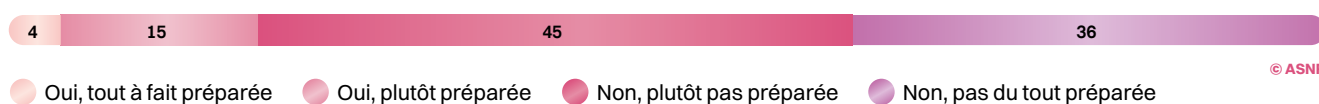
Par ailleurs, les résultats d'une nouvelle question ajoutée cette année révèlent que 81 % des répondants pensent que la population française n'est pas suffisamment préparée en cas d'accident nucléaire de grande ampleur. Seuls 15 % des répondants estiment qu'elle y est « plutôt préparée » et 4 % « tout à fait préparée ». Ces résultats font écho à la proportion importante de Français (74 %) qui juge « prioritaire » l'amélioration de la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire, score en progression continue depuis 2020 (+7 points).

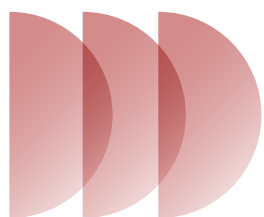
Selon leur âge, les Français sont plus ou moins optimistes : 33 % des 18-34 ans pensent que la population française est suffisamment préparée à faire face à un accident nucléaire contre seulement 14 % des plus de 34 ans. L'exposition aux médias influence également ce sentiment. En effet, les lecteurs quotidiens de la presse papier se montrent plus optimistes (29 %) que les téléspectateurs (16 %) ou les auditeurs quotidiens de la radio (17 %).

QUESTION N°20

Et, plus largement, diriez-vous que la population française est suffisamment préparée dans le cas où un accident nucléaire de grande ampleur se produise ?

NOVEMBRE 2024 (en %)





La compétence et la crédibilité des intervenants du nucléaire

Depuis 1990, le Baromètre invite les Français à exprimer leur opinion concernant la compétence et la crédibilité (sous-tendue par l'idée qu'il représente une « source d'information de confiance ») des divers intervenants du secteur nucléaire, notamment les exploitants, les organismes de contrôle, les représentants politiques et les membres de la société civile.

Cette année voit l'introduction d'un nouvel acteur : l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR), la nouvelle entité issue de la fusion entre l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

En 2024, les scores d'approbation (réponses « oui ») oscillent entre 16 % et 75 % pour la compétence perçue et entre 13 % et 69 % pour la crédibilité. Le niveau d'indécision général (réponses « je ne sais pas ») connaît une légère baisse : il chute à 23 % (-1 point par rapport à 2023) pour la compétence et à 24 % (-1 point) pour la crédibilité. Dans l'analyse qui suit, pour chacun des acteurs sera indiqué, en premier, le taux de réponses « oui » qu'ils récoltent pour la compétence puis, en deuxième, celui pour la crédibilité.

Le CNRS et l'ASNR les leaders en matière de compétence et crédibilité

Depuis 1993, le CNRS demeure, pour les Français, l'organisme estimé le plus compétent (75 % de réponses « oui » en 2024) et le plus crédible (69 %, +1 point par rapport à 2023) dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire.

L'ASNR, en charge du contrôle de la sûreté des installations nucléaires depuis janvier 2025, arrive en deuxième position (68 % ; 62 %). Néanmoins, pour sa première année, ses scores se situent légèrement en deçà des résultats qu'ont obtenus pour leur dernière année d'enquête l'ASN (71 %, -1 point ; 63 %, -1 point) et l'IRSN (71 %, +1 point ; 64 %, +2 points)¹. À ce sujet, 39 % des répondants (+7 points par rapport à 2023) déclarent avoir entendu parler du projet de loi à l'origine de la naissance de l'ASNR.

Se placent ensuite, avec de légères variations, le CEA (65 %, -2 points ; 59 %, -2 points), l'Andra (66 %, +1 point ; 58 %, +2 points) et le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN ; 61 %, -1 point ; 58 %, -2 points).

Concernant les exploitants d'installations nucléaires (en dehors du CEA), EDF, en 4^e position (61 % ; 50 %), devance toujours Orano en 11^e position (34 %, -3 points ; 33 %, +1 point). Sur ce point, il reste à noter qu'Orano récolte les scores les plus élevés en termes d'indécision (réponses « je ne sais pas ») : ces derniers sont de 44 % pour la compétence et 41 % pour la confiance. Ceci pourrait expliquer – partiellement du moins – l'écart constaté avec EDF, aussi bien concernant la compétence que la crédibilité perçue.

Le score moyen pour les acteurs de la société civile (associations écologistes, associations de consommateurs et commissions locales d'information) reste stable, mais largement derrière celui obtenu par EDF : il s'élève à 34 % de réponses positives pour leur compétence (+2 points par rapport à 2023) et 35 % pour leur crédibilité, les positionnant entre la 10^e et 12^e place.

Enfin, les acteurs politiques (femmes et hommes politiques, les élus locaux et le gouvernement) occupent le bas du classement, recueillant en moyenne 24 % de réponses positives pour leur compétence (+1 point par rapport à 2023) et 19 % (-1 point) pour leur crédibilité, les positionnant entre la 13^e et dernière place (16^e).

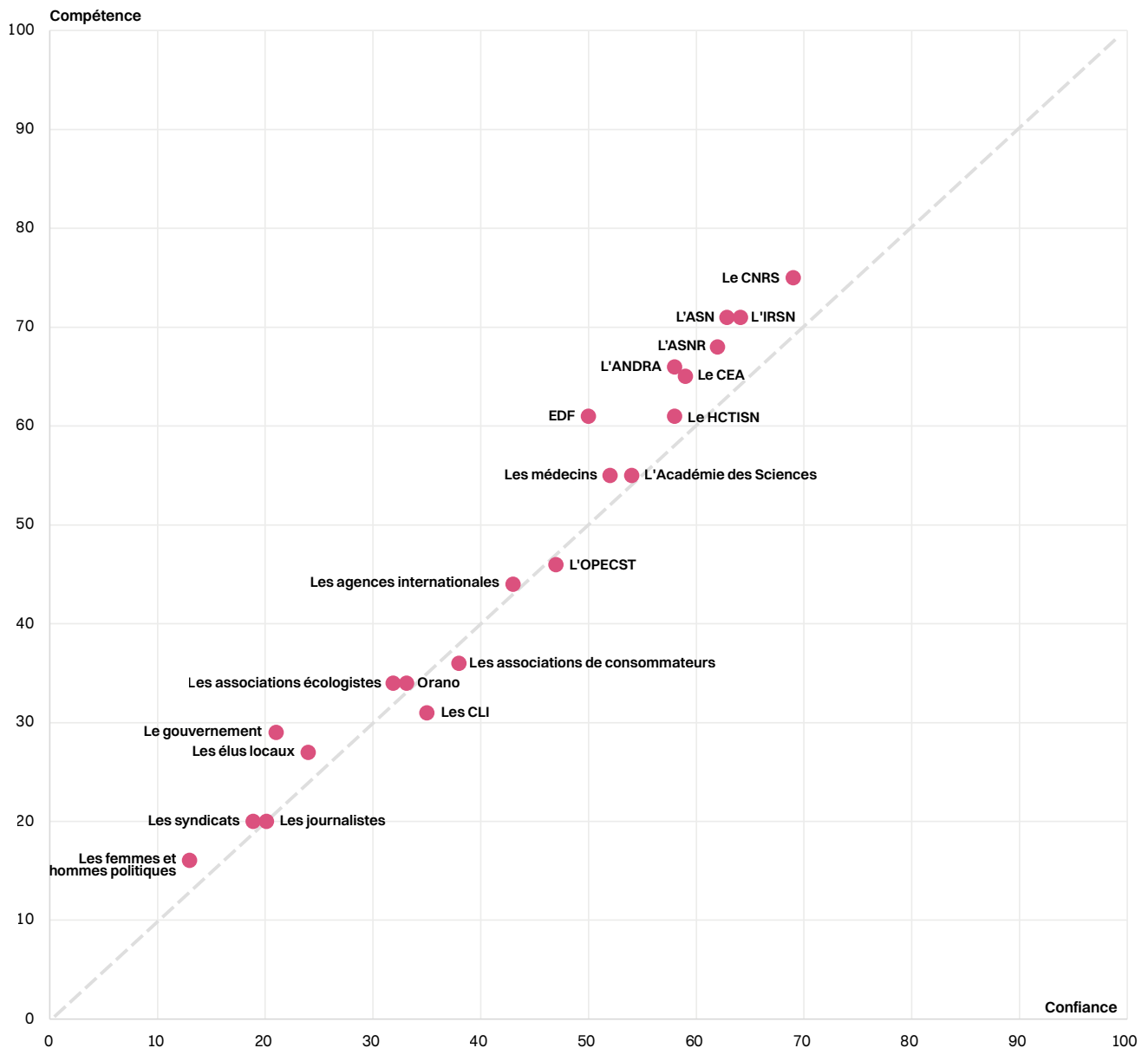
De manière générale, les répondants tendent à estimer, pour un même acteur, des niveaux de compétence et de crédibilité relativement similaires. En effet, avec une différence moyenne de 3 points, il apparaît que les Français perçoivent, dans ce domaine, la compétence et la crédibilité comme étant intrinsèquement liées. On trouve cependant des exceptions à cette tendance, la plus notable concernant EDF qui convainc significativement plus les Français pour sa compétence (61 % de réponses « oui ») que pour sa crédibilité (50 %). On retrouve également des écarts significatifs (8 points) entre l'estimation du niveau de compétence et celui de crédibilité pour l'Andra (66 %, +1 point ; 58 %, +2 points) et le gouvernement (29 % ; 21 %, -1 point), toujours au détriment de la crédibilité.

¹ L'ASN et l'IRSN qui sont devenus l'ASNR, depuis janvier 2025, seront exclus du classement des intervenants pour cette analyse pour une question de cohérence avec la date de publication de ce document. Cependant, leurs résultats pour novembre 2024 serviront d'éléments de comparaison pour situer l'ASNR.

QUESTION N°21

Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ?

NOVEMBRE 2024 (en %)



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ASNR**

BP 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Téléphone : +33 (0)1 58 35 97 69

Email : hugo.lutun@asnr.fr

**Les éditions précédentes du Baromètre sont
disponibles sur Internet à l'adresse suivante :
<https://barometre-perceptiondesrisques.asnr.fr>**

Tous droits réservés ASNR
Septembre 2025
Conception graphique : BRIEF

PROTÉGER LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT DES RISQUES RADIOLOGIQUES ET NUCLÉAIRES

Créée en janvier 2025, l'ASNR (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection) est l'autorité administrative indépendante chargée de contrôler, au nom de l'État, les activités nucléaires civiles en France.

Elle contribue à l'élaboration de la réglementation, expertise la sûreté des installations nucléaires, évalue les risques liés à l'usage des rayonnements ionisants et mène des programmes de recherche pluridisciplinaires, dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

L'ASNR assure une surveillance radiologique de l'environnement. En situation d'urgence radiologique, l'ASNR conseille les autorités sur les actions de protection de la population.

L'ASNR mène ses missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés. Elle est guidée par des principes de rigueur et d'impartialité, d'intégrité scientifique et d'éthique.

Elle s'appuie, pour prendre ses décisions, sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes et le sens de la proportion aux enjeux.

L'ASNR s'inscrit dans une démarche continue de dialogue avec les parties prenantes. Elle veille à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques et puissent participer à l'élaboration de ses décisions ainsi qu'à ses activités d'expertise et de recherche.

L'ASNR contribue au développement de la culture de sûreté et de radioprotection auprès des professionnels par son offre de formation et auprès des citoyens par la promotion des connaissances scientifiques et des comportements appropriés face aux différentes situations d'exposition aux rayonnements ionisants.

Au 1^{er} janvier 2025, l'ASNR rassemble

2 085

personnels de statuts public et privé

Pour mener à bien ses missions,
elle dispose d'un budget de

380 M€

(budget 2025 incluant les recettes
issues des activités de l'ASNR)

